



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

Energy, the Environment and Natural Resources

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Chair:
The Honourable NICHOLAS W. TAYLOR

Président:
L'honorable NICHOLAS W. TAYLOR

Thursday, December 6, 2001

Le jeudi 6 décembre 2001

Issue No. 21

Fascicule n° 21

Twelfth and thirteenth meetings on:
Issues as may arise from time to time relating to energy,
the environment and natural resources, including
the continuation and completion of the study
on Nuclear Reactor Safety

Douzième et treizième réunions concernant:
Les questions qui pourraient survenir occasionnellement
se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux
ressources naturelles en général, notamment l'étude
sur la sécurité des réacteurs nucléaires

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Nicholas W. Taylor, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, P.C.	Kelleher, P.C.
* Carstairs, P.C.	Kenny
(or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(or Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Nicholas W. Taylor

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, c.p.	Kelleher, c.p.
* Carstairs, c.p.	Kenny
(ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(ou Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

ST. JOHN'S, Thursday, December 6, 2001
(35)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 9:10 a.m. this day in the Foran Room of the St. John's City Hall, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Buchanan, P.C., Cochrane, Eyton, Kenny, Sibbeston and Taylor (7).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament, Lynne Myers, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 1, 2001, the committee proceeded to examine issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources, including the continuation and completion of the study on Nuclear Reactor Safety. (*See Issue No. 1, Thursday, February 22, Tuesday, February 27 and Thursday, March 22, 2001, for full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board:

Mr. Halcum Stanley, Chairman.

From the Newfoundland Ocean Industries Association:

Ms Leslie Galway, President and Chief Executive Officer.

From the Newfoundland Environmental Industry Association:

Mr. Charlie Riggs, Executive Director.

The witnesses made presentations and answered questions.

The witness from the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board and the Newfoundland Environmental Industry Association submitted briefs.

At 10:32 a.m., the committee suspended.

At 10:44 a.m., the committee resumed.

At 12:15 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

ST. JOHN'S, Thursday, December 6, 2001
(36)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 1:10 p.m. this day in the Foran Room of the St. John's City Hall, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Buchanan, P.C., Cochrane, Eyton, Sibbeston and Taylor (6).

PROCÈS-VERBAUX

ST. JOHN'S, le jeudi 6 décembre 2001
(35)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 10, dans le salon Foran de l'Hôtel-de-Ville de St. John's, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Buchanan, c.p., Cochrane, Eyton, Kenny, Sibbeston et Taylor (7).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 1^{er} mars 2001, le comité examine les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles en général, notamment l'étude sur la sécurité des réacteurs nucléaires. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du jeudi 22 février, du mardi 27 février et du jeudi 22 mars 2001.*)

TÉMOINS:

De l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers:

M. Halcum Stanley, président.

De la Newfoundland Ocean Industries Association:

Mme Leslie Galway, présidente-directrice générale.

De la Newfoundland Environmental Industry Association:

M. Charlie Riggs, directeur général.

Les témoins font une déclaration et répondent aux questions.

Les représentants de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers et de la Newfoundland Environmental Industry Association déposent des mémoires.

À 10 h 32, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 44, le comité reprend ses travaux.

À 12 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

ST. JOHN'S, le jeudi 6 décembre 2001
(36)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 10, dans le salon Foran de l'Hôtel de ville de St. John's, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Buchanan, c.p., Cochrane, Eyton, Sibbeston et Taylor (6).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament, Lynne Myers, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 1, 2001, the committee proceeded to examine issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources, including the continuation and completion of the study on Nuclear Reactor Safety. (*See Issue No. 1, Thursday, February 22, Tuesday, February 27 and Thursday, March 22, 2001, for full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Canadian Imperial Venture Corp.:

Mr. Steven Millan, Chairman, President and Chief Executive Officer.

From the Newfoundland and Labrador Environmental Network:

Mr. Edward Smith, Chair of the Recycling and Waste Management Committee.

The witnesses made presentations and answered questions.

The witness from the Newfoundland and Labrador Environmental Network submitted a brief.

At 3:00 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 1^{er} mars 2001, le comité poursuit son examen des questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles en général, notamment l'étude sur la sécurité des réacteurs nucléaires. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du jeudi 22 février, du mardi 27 février et du jeudi 22 mars 2001.*)

TÉMOINS:

De la Canadian Imperial Venture Corp.:

M. Steven Millan, président-directeur général.

Du Newfoundland & Labrador Environmental Network:

M. Edward Smith, président, Comité de recyclage et de gestion des déchets.

Les témoins font une déclaration et répondent aux questions.

Le représentant du Newfoundland and Labrador Environmental Network dépose un mémoire.

À 15 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Michel Patrice

Clerk of the Committee

EVIDENCE

ST. JOHN'S, Thursday, December 6, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 9:10 a.m. to examine such issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: This committee has held hearings in Vancouver, Toronto, Edmonton, Calgary, Montreal. We have also visited Vienna and Paris.

I would now ask Mr. Stanley from the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board to proceed.

Mr. Halcum Stanley, Chief Executive Officer, Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board: I want to thank you for the opportunity to appear before your committee. I am the Chairman and Chief Executive Officer of the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board. I understand that you were in Nova Scotia on your way here, and you may very well have heard from the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board, so I hope some of the things that I mention are not repetitive. Our mandates and the roles that we perform are essentially the same and the legislation is essentially the same in both jurisdictions.

The Chairman: We heard there are similarities and that we should ignore anything you might say about who owns the Laurentian Basin.

Mr. Stanley: I certainly do not intend to comment on that.

I will provide a broad overview of the offshore oil and gas industry here in Newfoundland at present, which should not take me much more than fifteen or twenty minutes. Then it might be more productive to answer questions you may have specifically about what is happening.

As you probably discussed yesterday, the history of the Atlantic Accord, the Canada-Newfoundland Atlantic Accord, goes back to 1986. I will not go into too much of the background, other than to say that it was a political agreement between the Government of Canada and the Government of Newfoundland with respect to the management of offshore resources. The Atlantic Accord was signed in 1986, and then both governments introduced mirror legislation in 1987. It is a very unique arrangement in the Canadian government structure. In my understanding, the Offshore Petroleum Board here and the one in Nova Scotia are probably the only examples of this that exist.

TÉMOIGNAGES

ST. JOHN'S, le jeudi 6 décembre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 9 h 10 pour examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Le comité a tenu des audiences à Vancouver, Toronto, Edmonton, Calgary et Montréal. Nous avons également visité Vienne et Paris.

J'invite donc maintenant M. Stanley, de l'Office Canada—Terre-Neuve des hydrocarbures extra côtiers, à faire son exposé liminaire.

M. Halcum Stanley, président-directeur général, Office Canada—Terre-Neuve des hydrocarbures extra côtiers: Je tiens à vous remercier de l'occasion qui m'est donnée ce matin de comparaître devant le comité. Je suis président-directeur général de l'Office Canada—Terre-Neuve des hydrocarbures extra côtiers. Je crois savoir que vous vous êtes arrêtés en Nouvelle-Écosse avant de venir à Terre-Neuve, si bien que vous avez peut-être reçu les témoignages de responsables de l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extra côtiers. J'espère ne pas répéter les observations qu'ils auraient pu vous faire. Nos mandats et nos rôles sont essentiellement les mêmes et la loi qui régit nos activités est essentiellement la même dans les deux provinces aussi.

Le président: On nous a dit qu'il y a justement des similitudes et que nous ne devrions tenir aucun compte de tout ce que vous pourriez nous dire concernant la propriété du bassin Laurentien.

M. Stanley: Rassurez-vous; je n'ai certainement pas l'intention d'aborder cette question.

J'ai l'intention de vous présenter la situation générale du secteur des hydrocarbures extra côtiers à Terre-Neuve à l'heure actuelle, ce qui ne devrait pas me prendre plus de 15 ou 20 minutes. Ensuite, il serait peut-être préférable que vous me posiez les questions qui vous semblent appropriées.

Comme vous l'avez sans doute vu hier, l'historique de l'Accord atlantique, soit l'Accord Canada-Terre-Neuve sur la gestion des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes, remonte à 1986. Je n'ai pas l'intention de vous donner beaucoup de détails à cet égard; disons simplement qu'il s'agit d'un accord politique conclu par le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve Concernant la gestion des ressources situées au large des côtes. Suivant la signature de l'Accord atlantique en 1986, les deux administrations ont adopté des lois parallèles en 1987. Ces dernières formaient une formule tout à fait unique au sein de la structure gouvernementale canadienne. D'après ce que j'ai pu comprendre, l'Office des hydrocarbures extra côtiers à Terre-Neuve et celui de la Nouvelle-Écosse sont sans doute les seuls exemples d'organismes de ce type.

Our board, under the legislation, reports to both the Minister of Mines and Energy in the Government of Newfoundland and Labrador and to the Minister of Natural Resources in the Government of Canada. The board is made up of seven people. Three are appointed by the federal Government, three are appointed by the province, and the Chairman is appointed jointly by both governments. At the moment, we are missing one federal representative and one provincial representative so that currently number five.

The list of our board members is in the handout material I gave you. We have six board members and our responsibility is for environmental affairs, operations and safety, exploration, reservoir engineering, industrial benefits, legal and land and administration. We have approximately 40 people employed in all of those areas, most of whom are professional engineers, geoscientists, computer people and, of course, lawyers to look after the work that we are responsible for administering.

The governance instruments that we operate under are two statutes, one in the Government of Canada, and one in the Government of Newfoundland and Labrador. There are ten sets of regulations, which are set by the governments. The board provides an advisory role in that process to governments, but the regulations are passed by both governments. Then there are eight sets of guidelines and these are instruments of the board. We examine the regulations and interpret the way in which we expect them to be delivered by the operators in our offshore area and put that out in this form of guidelines. The other instrument we use is memorandum of understanding between our board and the various departments of government that have a responsibility in the area in which we operate. The departments that come readily in mind to that are the Department of Fisheries and Oceans, the Coast Guard, the Department of the Environment and Transport Canada. We have memoranda, between ourselves and all of these agencies and departments, outlining how we will exercise our jurisdiction and how we overlap, where we overlap, and how we deal with that overlap of responsibility.

Just to give you an idea of the area that we operate in, this is a relief map of the ocean, which very dramatically shows the continental shelf. Our jurisdiction is totally in the water. We do not deal with land production at all. Our concern is essentially for the continental shelf off the coast of Newfoundland and Labrador. As you mentioned, there is discussion on the go at the moment about where our jurisdiction is with Nova Scotia. That is between governments. As a board, we do not participate in that. There will also be discussion at some time about where the jurisdiction is between Quebec and Newfoundland in the other part of the Gulf. There is not a lot of exploration interest in that area at the moment. Therefore, it has not received much attention.

Aux termes de la loi, notre conseil d'administration relève à la fois du ministre des Mines et de l'Énergie du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador et du ministre fédéral des Ressources naturelles. Les administrateurs sont au nombre de sept. Trois sont nommés par le gouvernement fédéral, trois par la province, et le président est nommé par les deux administrations. À l'heure actuelle, comme il nous manque un représentant fédéral et un représentant provincial, le conseil ne compte que cinq membres pour l'instant.

La liste des administrateurs figure dans la documentation que je vous ai remise. Nous sommes six administrateurs et notre sphère de responsabilité englobe les affaires environnementales, les opérations et la sécurité, la prospection, les services techniques liés aux gisements, les avantages industriels, les services juridiques et l'administration des terres. Nous avons environ 40 employés qui travaillent dans tous ces secteurs et dont la majorité sont des ingénieurs professionnels, des géoscientifiques, des informaticiens et, bien entendu, des avocats, pour se charger des activités qui relèvent de notre responsabilité.

Les instruments juridiques qui régissent nos activités sont deux lois, l'une adoptée par le gouvernement du Canada, et l'autre par le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. Il y a 10 séries de règlements, qui sont établis par les gouvernements concernés. Le conseil d'administration joue le rôle de conseiller auprès des gouvernements, mais les règlements sont adoptés par les deux administrations. Il existe également une série de lignes directrices qui constituent les instruments du conseil. Nous examinons et interprétons les règlements par rapport à leur application par les exploitants extra côtiers et ces interprétations prennent la forme de lignes directrices. L'autre instrument auquel nous avons recours est le protocole d'entente entre notre conseil et les divers ministères gouvernementaux qui ont des responsabilités à l'égard de notre secteur d'activité. On songera par exemple au ministère des Pêches et Océans, à la Garde côtière, au ministère de l'Environnement et à Transports Canada. Nous avons conclu des protocoles d'entente avec tous ces ministères et organismes, qui précisent la façon dont nous exerçons nos pouvoirs, dans quels domaines il y a chevauchement des responsabilités, et comment chacun s'acquittera de ses responsabilités respectives.

Pour vous donner une idée de notre zone d'activité, je vous présente une carte en relief de l'océan, qui vous montre le plateau continental de façon très dramatique. Les eaux extra côtières constituent notre sphère de compétence exclusive. Nous n'avons aucune responsabilité à l'égard de la production terrestre. Nous sommes essentiellement chargés de la gestion du plateau continental au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Comme vous venez de le dire, des discussions sont actuellement en cours concernant les limites de nos compétences par rapport à celles de la Nouvelle-Écosse. Ces discussions se déroulent entre gouvernements. En tant que conseil d'administration, nous n'y participons pas. À un moment donné, il y aura d'autres discussions concernant la ligne de démarcation des compétences entre le Québec et Terre-Neuve dans l'autre partie du golfe. Cette région ne suscite pas beaucoup d'intérêt pour l'instant au niveau de la prospection. Par conséquent, on n'y a pas prêté beaucoup d'attention jusqu'à présent.

Senator Kenny: While we have the map visible, what about France?

Mr. Stanley: I have another map that shows the boundary around Saint-Pierre and Miquelon, which is a very peculiar boundary. France is in the middle there. This is the Flemish Cap that you hear about. Our jurisdiction extends out to the edge of the Flemish Cap.

We provide a graphic of the same information, which essentially shows the areas where drilling has taken place off Newfoundland and Labrador since 1966. The graph indicates that off Labrador, surprisingly, there were quite a number of wells drilled in that area in the 1970's and early 1980's. There were significant gas discoveries off Labrador, but, of course, there were a number of problems related to development in that area, which I will reference in a little more detail later on. A big problem is ice and how to deal with ice. While we have iceberg problems on the Grand Banks, they exist, in spades, off the coast of Labrador.

Further down the graph, you will see that while there has been some scattered drilling in this area, most of it is in the Jeanne d'Arc Basin. That is where Hibernia is located as well as Terra Nova, White Rose, and Hebron. The big discoveries that have been made in our offshore area are all in this area. There has been a fair amount of drilling toward the Laurentian Basin. As you can see on the graph, even in the early days there was a lot of interest in that area, but there were not any discoveries from the drilling that was done at that time.

In terms of resource estimates that we have for our offshore, one of the board's responsibilities is with the Geological Survey of Canada, GSC, to maintain an estimate of the oil and gas resources off our shores. With respect to oil, there is a total of about 8 billion barrels estimated to be off the shores of Newfoundland, of which 2 billion barrels have been actually discovered and the other 6 billion barrels are estimated by the geoscientists to be there. It is a science and it is an art once you get into that upper part of that bar graph in terms of the 6 billion that is to be found. The geoscientist estimate it is there, but somebody still has to drill a hole to actually find it.

In terms of the gas, it is estimated to be 72 trillion cubic feet, TCF. We found 9 TCF, roughly half of which is off Labrador and the other half is off the south coast of Newfoundland.

Senator Kenny: Is this proven?

Mr. Stanley: The 9 TCF is proven. The 63 TCF is estimated to be there. Again, showing more detail of where these resources are located, you see on the graph, there are wells that were drilled and discoveries that were made off the coast of Labrador. There is

Le sénateur Kenny: Pendant que nous avons encore la carte devant nous, qu'en est-il de la France?

M. Stanley: J'ai une autre carte qui indique la frontière autour de Saint-Pierre et Miquelon, qui est une frontière assez particulière. La France se trouve en plein milieu. C'est là que se trouve le Bonnet Flamand dont on entend parler. Notre sphère de compétence s'arrête au Bonnet Flamand.

Nous avons un graphique qui vous présente les mêmes informations et indique les zones où ont lieu les activités de forage au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador depuis 1966. Ce graphique indique qu'au Labrador, même si cela semble étonnant, pas mal de puits ont été forés dans cette zone pendant les années 1970 et au début des années 1980. Au Labrador, bien entendu, il y a eu des découvertes importantes de gisements de gaz extra côtiers, mais la mise en valeur des ressources posait certains problèmes dans cette région, dont je vous parlerai plus en détail plus tard. L'un des problèmes majeurs qu'on connaît dans cette zone est celui des glaces et comment contourner les problèmes qu'elles posent. Nous avons certes des problèmes d'icebergs sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, mais les problèmes de cet ordre-là sont bien plus graves aux larges de la côte du Labrador.

Un peu plus loin sur le graphique, vous allez voir qu'il y a eu quelques activités de forage dans cette zone, en grande partie dans le bassin de Jeanne d'Arc. C'est là que sont situés les projets Hibernia, Terra Nova, White Rose et Hebron. C'est dans cette zone que nous avons fait toutes les grandes découvertes de gisements extra côtiers. Il y a eu pas mal d'activités de forage près du bassin Laurentien. Comme vous le constatez sur le graphique, dès le départ on s'est beaucoup intéressé à cette zone, mais les activités de forage menées à l'époque n'ont donné lieu à aucune découverte.

En ce qui concerne les estimations de ressources extra côtières, l'une des responsabilités dont s'acquitte le conseil d'administration, de concert avec la Commission géologique du Canada, la CGC, est de préparer des estimations des ressources pétrolières et gazières extra côtières. En ce qui concerne les ressources pétrolières, selon nos estimations, il y aurait en tout environ huit milliards de barils de pétrole au large des côtes de Terre-Neuve, dont deux milliards de barils ont déjà été découverts, ce qui laisserait, selon les estimations des géoscientifiques, six milliards de barils à découvrir encore. Pour ce qui est de la partie supérieure du diagramme en bâtons, trouver les six milliards de barils restants relève à la fois de la science et de l'art. Nous avons évidemment les estimations des géoscientifiques, mais il faut tout de même que quelqu'un fore un puits pour les trouver.

Pour ce qui est des ressources gazières, on les évalue à 72 billions de pieds cubes. Nous en avons trouvé neuf billions de pieds cubes jusqu'ici, dont environ la moitié sont situés au large de la côte du Labrador, et l'autre moitié, au large de la côte sud de Terre-Neuve.

Le sénateur Kenny: S'agit-il de réserves prouvées?

M. Stanley: Les neuf billions de pieds cubes constituent des réserves prouvées. Les 63 billions de pieds cubes correspondent à notre estimation. Encore une fois, juste pour vous donner d'autres détails concernant l'emplacement de ces ressources, comme vous

some 5 TCF of gas confirmed in this area with not a lot of drilling, so there is certainly good potential there for the future. From a development point of view, the problem with the gas in this area is the sheer distance from the market. It is a long way to the markets from the coast of Labrador. Of course, the other element is the technology required to be able to have producing facilities operating in this area because the pack ice and the icebergs all come right through here. That is a major problem.

The Chairman: Is any of that under permit right now?

Mr. Stanley: Yes, some of it is under what they call significant discovery licences, SDL.

The Chairman: Who controls the SDLs there?

Mr. Stanley: The people who found the resources still control them. There are three, actually, off Labrador.

Senator Cochrane: Once people have these licences for this area, how long can they keep them? Does that mean that nobody else can come in and do anything in this area?

Mr. Stanley: Under our operating regulations, when you get a significant discovery licence, you have it for perpetuity, basically. There are no time limits on significant discovery licences. This region is an area that has been talked about a number of times by various governments and industry groups over the years, but at the moment the SDLs control it.

Senator Cochrane: I find that strange. They control the whole area there, but what happens? Can they just leave it and make no commitment to do anything with the land forever?

The Chairman: To understand the difference between an SDL and the whole area, the size of a significant discovery licence is only a certain amount of land around a discovery made in the past. The SDL territory is a very small area of less than 1 per cent.

Mr. Stanley: A very small area is covered by the SDLs.

Senator Kenny: You might also mention how much it costs to drill a hole.

Mr. Stanley: Yes.

Senator Cochrane: I can imagine.

le voyez sur le graphique, il y a eu des découvertes suivant le forage d'un certain nombre de puits au large de la côte du Labrador. Nous avons des réserves confirmées correspondant à cinq billions de pieds cubes de ressources gazières dans cette zone, alors qu'il y a eu peu d'activité de forage jusqu'à présent; par conséquent, cette région a vraiment du potentiel pour ce qui est des activités de forage futures. Du point de vue de la mise en valeur des ressources, le problème que pose l'exploitation des ressources gazières dans cette région est celui de la distance entre la zone d'exploitation et le marché. Les marchés sont très loin de la côte du Labrador. Bien sûr, l'autre élément est la technologie requise pour établir des installations de production dans cette zone, à cause de la proximité de la banquise et des icebergs. C'est un gros problème.

Le président: Est-ce que des licences ont déjà été délivrées pour cette zone?

M. Stanley: Oui, il s'agit de ce qu'on appelle les licences de découvertes importantes ou LDI.

Le président: Et qui contrôle les LDI dans cette région?

M. Stanley: Elles sont toujours contrôlées par les personnes qui ont découvert les ressources. À l'heure actuelle, il y en a trois pour la zone au large de la côte du Labrador.

Le sénateur Cochrane: Une fois qu'on a délivré des licences pour la région, pendant combien de temps les titulaires peuvent-ils les garder? Est-ce que cela veut dire que personne d'autre peut mener des activités dans cette région?

M. Stanley: Aux termes de nos règlements touchant les activités d'exploitation, le titulaire d'une licence de découverte importante la garde pour toujours. Aucune limite de temps ne vise les licences de découvertes importantes. C'est une région qui a fait l'objet de discussions à plusieurs reprises entre les responsables de divers gouvernements et de groupes d'industries au fil des ans, mais à l'heure actuelle, ce sont les titulaires de LDI qui contrôlent cette zone.

Le sénateur Cochrane: Cela me semble bien étrange. Si les titulaires de licences contrôlent toute la zone, qu'est-ce que cela veut dire au juste? Peuvent-ils décider de décamper du jour au lendemain sans prendre d'engagements à l'égard de l'utilisation des sols?

Le président: Pour que vous compreniez bien la différence entre une LDI et la zone proprement dite, il convient de préciser qu'une licence de découverte importante ne vise qu'une portion d'une zone où des découvertes ont été faites par le passé. Donc, les LDI ne visent qu'une toute petite portion — moins de 1 p. 100 — de la zone dans son ensemble.

M. Stanley: Oui, effectivement; les LDI ne visent qu'une toute petite portion de la zone.

Le sénateur Kenny: Vous pourriez peut-être nous indiquer également combien coûte le forage d'un puits.

M. Stanley: Oui.

Le sénateur Cochrane: Je peux imaginer.

Mr. Stanley: I really could not tell you what it would cost to drill a well off Labrador because it has been a long time, but on the Grand Banks it's about \$30 million in the shallower water. In deep water it is about \$50 million a well. It is a substantial investment of money. With respect to the SDLs, it is true they have rights in perpetuity, but under the legislation and regulations, the board has certain authority to order that things be done if, indeed, it appears that development or activity is being impeded in some unreasonable way by the owner of those rights. Obviously, that is an authority that you would only exercise very prudently because you are dealing with large amounts of money and significant rights, but there are instruments that are open. Having said that, one area that has been raised a number of times is the need to probably revisit the time period for SDLs.

Senator Cochrane: Good.

Mr. Stanley: Then you move south on the map to the Jeanne D'Arc Basin. As I mentioned, this is the area where all of the discoveries have been made that we are dealing with in our offshore at the moment. There is Hebron, Ben Nevis, Terra Nova, Hibernia and White Rose, which is the one we are dealing with at the moment. They are all there in that relatively small area in the Jeanne D'Arc Basin. Those are all the potential developments that are either producing now, or are being considered.

The Chairman: When you produce gas now in that basin, do you re-inject it?

Mr. Stanley: Yes.

The Chairman: Do you allow a flare percentage?

Mr. Stanley: We allow a very small percentage. We have only one producing platform at the moment, which is Hibernia, and what is used in flaring and for fueling the generators is in the area of about 5 per cent.

The Chairman: Will you use the same ratio for the new development?

Mr. Stanley: Yes, we will. We are continually moving toward smaller and smaller percentages of flaring, but as you will appreciate, when you are operating in an isolated area like the Grand Banks where there is not an associated pipeline, you must exercise judgment at times with respect to what you do. Our policy is the only flaring that is required should be to maintain the flare so that, from a safety point of view, it is always there and ready if you have to resort to that. That is the way Hibernia has been operating for the last year and a half or so.

M. Stanley: Je ne peux vraiment pas vous dire combien cela pourrait coûter de forer un puits au large de la côte du Labrador, puisque les dernières activités de forage là-bas remontent loin, mais dans la région des Grands Bancs, cela coûte environ 30 millions de dollars dans la partie de la zone où l'eau est peu profonde. Dans l'eau profonde, par contre, cela coûte environ 50 millions de dollars le puits. Cela représente donc un investissement considérable. Pour ce qui est des LDI, il est vrai que les titulaires gardent leurs droits à perpétuité, mais aux termes de la législation et de la réglementation, le conseil d'administration a le pouvoir d'exiger que le titulaire fasse certaines choses s'il semble que le titulaire de ces droits a agi de façon déraisonnable pour entraver la mise en valeur des ressources ou le déroulement de certaines activités. Évidemment, c'est un pouvoir qu'on doit exercer avec une très grande prudence, étant donné que ces activités supposent l'investissement de sommes considérables et des droits importants, mais il reste que ces textes législatifs et réglementaires nous donnent une certaine latitude à égard. Cela dit, il a été question à plusieurs reprises de la nécessité de réexaminer le délai de validité des LDI.

Le sénateur Cochrane: C'est bien.

M. Stanley: Toujours sur la carte, on continue maintenant en se dirigeant vers le sud où se trouve le bassin de Jeanne d'Arc. Comme je vous le disais tout à l'heure, c'est dans cette zone qu'ont été découverts tous les gisements extra côtiers qui sont actuellement mis en valeur. Il s'agit des projets Hebron, Ben Nevis, Terra Nova, Hibernia et White Rose, car c'est ce dernier projet que nous traitons actuellement. Tous se déroulent dans cette zone relativement petite près du bassin de Jeanne d'Arc. Voilà donc pour les secteurs potentiels de mise en valeur des ressources qui sont déjà en production ou qu'on envisage d'exploiter.

Le président: Dans le cadre des activités de production de gaz qui se déroulent dans ce bassin, faites-vous de l'injection?

M. Stanley: Oui.

Le président: Et prévoyez-vous un pourcentage pour le brûlage en torche?

M. Stanley: Oui, mais c'est un infime pourcentage. Une seule plate-forme produit du gaz à l'heure actuelle, soit celle du projet Hibernia, et je peux vous dire que la quantité des ressources prévues pour le brûlage en torche et le ravitaillement en combustible des génératrices est de l'ordre de 5 p. 100.

Le président: Appliquerez-vous le même rapport pour les nouveaux projets de mise en valeur?

M. Stanley: Oui, absolument. Les pourcentages prévus pour le brûlage en torche sont de plus en plus petits, mais vous comprendrez certainement que lorsqu'on travaille dans une zone isolée comme les Grands Bancs où il n'y a pas d'oléoduc, on doit parfois prendre des décisions en s'en remettant à son jugement personnel. D'après notre politique, la seule activité de brûlage en torche autorisée est celle qui consiste à maintenir la torche pour des raisons de sécurité, afin qu'elle soit prête et qu'on puisse y avoir recours si besoin est. Voilà ce qui se fait sur la plate-forme d'Hibernia, qui est exploitée depuis environ un an et demi.

Senator Kenny: What sorts of platforms are contemplated after Hibernia?

Mr. Stanley: I will say a few more words about that when we get to the Terra Nova and the White Rose projects.

With respect to the fields that are in the Grand Banks, these are the projections of the oil in those fields. Hibernia is really in a league by itself. It is substantially larger. There is a good prospect, on the Hibernia field, to recover even significantly more resources than are shown here on the map.

Concerning the Terra Nova field, the company says it will have first oil by the end of this year, which is becoming less probable at the moment. We are getting down to the line, but the company is still aiming for first oil by the end of the year. It is 406 million barrels.

White Rose is a smaller field of 283 million barrels. Generally, it is felt that a field would have to have at least 200 million barrels to be, in any way, attractive for development on the Grand Banks because of the substantial cost involved.

Senator Cochrane: My question is not related to the Grand Banks. You are giving out these specs. Do you have anything to give out for the west coast?

Mr. Stanley: The activity on the West Coast at the moment is on land, which is not under our jurisdiction. That comes under the jurisdiction of the province.

Senator Cochrane: All right. I thought I would get you there.

Mr. Stanley: We do have licences issued on the West Coast. We just had a round of licences for new land area for exploration.

Senator Cochrane: Is that on land or offshore?

Mr. Stanley: That is offshore. The four areas are all around the Port-au-Port Peninsula, and four of them were taken up by companies. They now have five years to do exploration. There is still a lot of interest.

Senator Cochrane: Are you telling me that you have given out licences to these companies?

Mr. Stanley: Yes, we have given licences for exploration.

Senator Cochrane: Were they given to four different companies?

Mr. Stanley: They were given to three different companies, if I recall correctly.

Senator Cochrane: Okay.

Le sénateur Kenny: Et quelles autres plates-formes envisagez-vous de construire après Hibernia?

M. Stanley: Je vais vous en reparler dans le contexte des projets Terra Nova et White Rose.

Pour ce qui est des champs situés dans la zone des Grands Bancs, voici les projections des ressources pétrolières qui s'y trouvent. Le projet Hibernia est vraiment tout à fait à part, puisque son gisement est considérablement plus important. Il y a de fortes chances pour qu'on retire du champ de pétrole d'Hibernia des ressources pétrolières encore plus importantes que celles indiquées sur la carte.

Pour ce qui est du champ de Terra Nova, l'entreprise exploitante estime qu'elle produira ses premiers barils de pétrole d'ici la fin de l'année, bien que cet échéancier semble moins susceptible d'être respecté pour le moment. La fin de l'année approche à grand pas, mais il reste que la compagnie vise toujours à produire ses premiers barils de pétrole avant la fin de 2001. Il s'agirait de 406 millions de barils.

Le champ de White Rose est plus petit, puisqu'il correspond à 283 millions de barils. De façon générale, on estime qu'un champ de pétrole doit représenter potentiellement 200 millions de barils pour que ce soit intéressant de l'exploiter dans la zone des Grands Bancs, en raison de l'investissement considérable que cela suppose.

Le sénateur Cochrane: Ma question ne concerne pas les Grands Bancs. Vous nous donnez toutes ces statistiques, et je me demande simplement si vous en avez pour la côte ouest.

M. Stanley: À l'heure actuelle, les activités de même nature qui se déroulent sur la côte ouest sont des activités terrestres, qui ne relèvent pas de notre responsabilité. Elles relèvent plutôt de la responsabilité de la province.

Le sénateur Cochrane: Très bien. Je voulais vous amener à nous parler de ça.

M. Stanley: Nous délivrons des licences sur la côte ouest. D'ailleurs, nous venons de délivrer une série de licences de prospection pour de nouvelles zones.

Le sénateur Cochrane: S'agit-il de zones terrestres ou extra côtières?

M. Stanley: Il s'agit de zones extra côtières. Les quatre zones en question sont toutes situées autour de la péninsule Port-au-Port, et les quatre ont été prises en charge par des compagnies. Elles disposent à présent de cinq ans pour faire de la prospection. Cette région suscite beaucoup d'intérêt.

Le sénateur Cochrane: Êtes-vous en train de me dire que vous venez de délivrer des licences à ces compagnies?

M. Stanley: Oui, nous avons délivré des licences de prospection.

Le sénateur Cochrane: Vous les avez délivrées à quatre compagnies différentes?

M. Stanley: À trois compagnies différentes, si ma mémoire est bonne.

Le sénateur Cochrane: Très bien.

Mr. Stanley: That area surrounds Port-au-Port Peninsula essentially. You will see a little bit of that in a very much larger scale later. The 11 other discoveries on the Grand Banks are small, from about 4 million to 36 million barrels. The conventional wisdom is that these are going to have to be developed from the existing structures if they are developed at all because they are too small to be developed on a stand-alone basis.

Mr. Chairman: Can these be developed those as satellites?

Mr. Stanley: Some of them will. Some of them can be developed from the existing platforms. That will be a later phase as production reaches its plateau and drops off. Then there will be a need for more sources to produce.

Just talking more generally about the board and its mandate, we have four broad areas of responsibility: resource management, operations and safety, environmental protection, and Newfoundland-Canada benefits. I sometimes refer to this as being like an iceberg. The part that sticks above the water, in which everybody is interested, is number four. That receives all the attention in the media and from a lot of the local groups, but, of course, the big meat of the board's responsibility, in terms of our staff, is in the areas of operations and safety and environmental protection. All of these are large responsibilities.

I will say a few words about each. This is a schematic that shows the land process that we go through. Starting at the top, all of our land is in Crown reserve. We ask the industry to identify the land that it is interested in because, obviously, the industry is continuously doing seismic work and its own very confidential assessment of the potential. We ask companies, on a confidential basis, to identify for the board what lands that they would like to have put up for bids.

Based on that, and our own work internally, we then come forward with a plan for a land sale. Those plans have to go to both ministers. This comes under the category of fundamental decisions. The governments retain a hand in actually approving the areas that are put out for sale. We then call for bids. The system we operate under is a work commitment bid. It is not a bid of direct money to government. It is a bid by the operators to determine how much they are prepared to spend in the next five years to explore the lands that they are bidding on.

M. Stanley: Il s'agit de la zone qui entoure la péninsule Port-au-Port. Vous la verrez un peu plus tard, à une échelle beaucoup plus grande. Les 11 autres découvertes sur les Grands Bancs sont plutôt petites, puisqu'elles représentent de quatre millions à 36 millions de barils. Selon la sagesse populaire, ces ressources, si on décide de les exploiter, devront être mises en valeur à l'aide des structures actuellement en place, puisqu'elles sont trop peu importantes pour être exploitées dans le cadre d'une structure indépendante.

Le président: Serait-il possible de les exploiter dans le cadre de projets satellites?

M. Stanley: Dans certains cas, oui. Il est possible de mettre en valeur certaines de ces ressources à partir des plates-formes existantes. Ce sera fait à une étape ultérieure, lorsque la production aura atteint un sommet et commencera à diminuer. Là on aura besoin de plus de ressources pour maintenir la production.

Mais pour vous expliquer en termes plus généraux le rôle et le mandat du conseil d'administration, je précise que nous avons quatre grands secteurs de responsabilité: la gestion des ressources, les opérations et la sécurité, la protection environnementale, et les retombées économiques pour Terre-Neuve et le Canada. Parfois je dis que c'est un peu comme un iceberg, c'est-à-dire que la partie visible, est celle qui intéresse tout le monde, c'est le numéro quatre. Bien que les médias et bon nombre de groupes locaux s'intéressent presque exclusivement à cet élément-là, les principales responsabilités de l'Office et du personnel de l'Office sont évidemment celles liées aux opérations, à la sécurité et à la protection environnementale. Toutes ces responsabilités sont très importantes.

Je vais parler brièvement de chacune d'entre elles. Là vous avez un schéma indiquant la procédure suivie pour l'adjudication des parcelles. Tout à fait en haut, vous voyez que toutes les parcelles que nous administrons font partie des réserves domaniales. Nous demandons à l'industrie de nous faire savoir quelles parcelles pourraient l'intéresser, étant donné que cette dernière fait des recherches sismiques en permanence et a sa propre évaluation, qui demeure tout à fait confidentielle de leur potentiel. Nous demandons donc aux compagnies de nous indiquer sur une base confidentielle quelles parcelles devraient à leur avis faire l'objet d'un appel d'offres.

Ensuite, en fonction des résultats de cette démarche et de nos propres évaluations internes, nous définissons un plan de vente des parcelles. Les plans doivent être soumis à l'approbation des deux ministres. Il s'agit là de ce qu'on appelle une décision fondamentale. Donc, les gouvernements se réservent le droit d'approuver les parcelles qui sont mises en vente. Ensuite nous lançons un appel d'offres. Notre système repose sur des engagements — c'est-à-dire que le soumissionnaire s'engage à entreprendre certains travaux. Ainsi la soumission ne repose pas sur le versement de sommes directes au gouvernement. Les exploitants soumissionnent en fonction de la somme qu'ils sont disposés à engager sur cinq ans pour explorer les parcelles qui font l'objet de leur soumission.

We have what is called a “single criterion process” for selection. The company that bids the most money gets the land. We do not get involved in any further assessment than that. It is a straight single criterion system. Quite often we are compared with Norway and the North Sea — the British sector of the North Sea — where, over the years, there has been a lot more discretion in terms of allocating bids than just a single criterion. The Canadian system is very definitive. It is a single criterion system. We can have different ones than the work commitment, but at the moment, Newfoundland, Nova Scotia, and the Government of Canada in the North, are using a work commitment system for allocating the land. We call for bids. The company that bids the highest on the land gets an exploration licence, which is good for five years, and it is required to spend the amount of money that it said it would spend on exploration.

The way we try to keep the company’s feet in the fire in that regard is that 25 per cent of that money has to be deposited with the board on account. For instance, if it did not do any work on the licence, then it forfeits the 25 per cent deposit money. If it only spends 50 per cent of what it said it would spend, then it forfeits half of the 25 per cent deposit money. The amount is significant. For instance, we have had bids for \$110 million on one parcel of land. The \$25 million, \$26 million, or \$27 million that is deposited with us is a substantial amount of money at stake. Companies certainly have an incentive to do what they said they were going to do.

Senator Eyton: Are the parcels roughly the same size?

Mr. Stanley: No. They are larger in the remote areas and, as you get into the Jeanne D’Arc Basin, for instance, where there is a lot known, they become smaller. The principal thinking there is that we are trying to encourage people to go into these more remote areas to start exploration. Therefore we provide them with larger parcels in those areas.

Senator Eyton: What size is the \$110 million parcel?

Mr. Stanley: I could not tell you exactly how many hectares are involved, but it is a big parcel of land. Up until the recent Nova Scotia land sale, where there was a bid of \$175 million for a parcel, \$110 million was the most that had ever been bid out here. That was in the Flemish Pass, actually. I will say a few more words about that later when I discuss deep water.

Senator Kenny: Does the single criterion assure you of benefits coming back to Newfoundland?

La procédure de sélection repose sur un seul critère: la parcelle est adjudgée au plus offrant. Notre évaluation s’arrête donc à cela. Nous appliquons un seul critère. Très souvent notre procédure est comparée à celle utilisée en Norvège ou dans la mer du Nord — du moins, le secteur britannique de la mer du Nord, où, au fil des ans, les responsables concernés n’ont pas évalué les soumissions en fonction d’un seul critère et ont donc joui d’un pouvoir discrétionnaire beaucoup plus large sur ce plan-là. Le système canadien est tout à fait définitif: il repose sur un seul critère. Il peut être différent de celui de l’engagement de travail, mais à l’heure actuelle, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada dans le Nord répartissent les parcelles en fonction d’une formule qui consiste à demander un engagement de la part du soumissionnaire à entreprendre certains travaux. Nous lançons un appel d’offres, et la compagnie la plus offrante obtient un permis d’exploration, d’une durée de cinq ans, et doit ensuite dépenser le montant d’argent pour lequel elle s’est engagée au titre de la prospection.

Pour amener les entreprises à respecter leurs engagements, nous exigeons que 25 p. 100 du montant soit déposé auprès du conseil à titre d’acompte. Par exemple, une entreprise qui n’entreprend pas les travaux prévus dans le cadre de son permis renonce à l’acompte de 25 p. 100. Si elle ne dépense que 50 p. 100 du montant pour lequel elle s’est engagée, elle renonce à la moitié de l’acompte de 25 p. 100. Il s’agit d’un montant important. Par exemple, nous avons obtenu des soumissions de 110 millions de dollars pour une seule parcelle. Donc, quand il s’agit de déposer auprès de l’Office 25, 26 ou 27 millions de dollars à titre d’acompte, l’enjeu est forcément considérable. Disons que les entreprises sont fortement motivées à faire ce à quoi elles se sont engagées au départ.

Le sénateur Eyton: Est-ce que les parcelles ont toutes à peu près la même superficie?

M. Stanley: Non. Elles sont plus grandes dans les régions plus éloignées et, à mesure qu’on s’approche du bassin de Jeanne d’Arc, par exemple, où l’état de nos connaissances est assez avancé, les parcelles deviennent plus petites. Si c’est ainsi, c’est parce que nous essayons d’encourager les entreprises à faire de la prospection dans les secteurs plus éloignés. Par conséquent, nous leur accordons des parcelles plus grandes dans ces secteurs.

Le sénateur Eyton: Et la parcelle de 110 millions de dollars a quelle superficie?

M. Stanley: Je ne pourrais pas vous dire combien d’hectares elle représente, mais je sais qu’elle est grande. Avant la récente vente de parcelles en Nouvelle-Écosse, dans le cadre de laquelle l’Office a reçu une soumission de 175 millions de dollars pour une parcelle, 110 millions de dollars correspondaient à l’offre la plus importante qu’on ait jamais reçue dans cette région du pays. En fait, c’était pour une parcelle située près la Passe Flamande. J’y reviendrai un peu plus tard en abordant la question des projets menés en eau profonde.

Le sénateur Kenny: Est-ce que le fait d’appliquer un seul critère permet de garantir que Terre-Neuve profitera des retombées économiques?

Mr. Stanley: It does not at this stage. Companies have to submit benefits plans to the board. They have to go through the normal things of making sure that companies here have an opportunity to bid on any work that is available. They employ Newfoundlanders. All of that applies, but there is no opportunity in the bidding process, for instance, for a company to say, "We will do all our work in Newfoundland, and we will bid \$75 million."

Senator Kenny: Is that something that may be coming in the future?

Mr. Stanley: Under the existing legislation, it cannot be done. You can only have one criterion. You cannot require that of the one that is going to do the most work and commits to do most activity in Newfoundland. We cannot do that under the existing legislation.

Senator Kenny: My question would be how much does the province benefit when these bids go forward? How much of the spending actually ends up in the pockets of people of the province?

Mr. Stanley: There is not a large amount from these expenditures. The big amount of money that is used in this is for the drilling rigs to operate in the conditions offshore. Costs are from \$300,000, \$400,000 to \$500,000 a day. Crewing of those rigs, to the extent that we can provide people who have the qualifications that are needed, is done by local people. Local people participate in that, and depending on how long drilling rigs are here, that can comprise up to 80 per cent of the crew. If they are only here for a month or so, then, obviously, it is a much smaller group. This varies, depending on how long they are here and what supplies are bought.

The supply boats all operate out of Newfoundland ports, most of them out of St. John's. All the supplies for these rigs are bought here. For instance, drill pipe and specialized products, in most cases, are not even made in Canada, much less Newfoundland, because the quantities required are not high enough for Canadian companies to produce at the level of standards that are required for the offshore industry.

Within the five years, if a company has an exploration licence, it has to drill a well in order to maintain that licence regardless of how much money it bid. If it bid \$1 million, or if it bid \$100 million, it has to drill a well in five years in order to maintain its licence. If it does not, the licence goes back to the Crown. If it does drill a well, then it gets the licence for another four years, which makes a total of nine years.

M. Stanley: Non, pas pour l'instant. Les compagnies doivent soumettre des plans de retombées économiques à l'examen de l'Office. Elles doivent donc prendre toutes les mesures habituelles qui consistent à s'assurer que les compagnies implantées ici ont la possibilité de présenter une soumission pour les travaux à entreprendre. Elles doivent offrir du travail aux travailleurs terre-neuviens. Tout cela coule de source, mais à l'heure actuelle, une compagnie ne peut pas présenter une soumission d'une valeur de 75 millions de dollars en s'engageant à entreprendre tous ces travaux à Terre-Neuve.

Le sénateur Kenny: Est-ce quelque chose que vous envisagez à l'avenir?

M. Stanley: Ce n'est pas possible aux termes de la législation actuelle. Cette dernière prévoit un seul critère de sélection. Vous ne pouvez pas exiger que la compagnie qui va entreprendre les plus importants travaux s'engage à effectuer la majeure partie d'entre eux à Terre-Neuve. La législation actuelle ne nous permet pas de le faire.

Le sénateur Kenny: Je me demande donc quelles sont les véritables retombées économiques pour la province une fois que ces offres ont été retenues par l'Office? Dans quelle mesure cet argent-là se retrouve-t-il ensuite dans les poches des habitants de la province?

M. Stanley: Eh bien, pas grand-chose par rapport aux sommes engagées par les compagnies. L'argent sert principalement à installer et à exploiter les plates-formes de forage au large des côtes. Cela coûte 300 000 \$, 400 000 \$ et même 500 000 \$ par jour. Par contre, les équipes qui travaillent sur les plates-formes, dans la mesure où nous pouvons leur fournir des personnes qualifiées, sont composées de travailleurs locaux. Donc, les travailleurs locaux participent à cette activité-là, et selon que la plate-forme de forage reste en place plus ou moins longtemps, 80 p. 100 des membres de l'équipe peuvent être des travailleurs locaux. Si le projet ne dure qu'un mois ou deux, à ce moment là, le groupe qui en bénéficie est beaucoup moins important. Donc, ça varie beaucoup, selon la durée du projet et l'achat de biens et services.

Tous les ravitailleurs sont exploités à partir de ports de Terre-Neuve, la plupart d'entre eux étant basés à St. John's. Toutes les fournitures que requièrent les plates-formes de forage sont achetées ici. Par exemple, dans la plupart des cas, les tiges de forage et produits spécialisés ne sont même pas fabriqués au Canada, et encore moins à Terre-Neuve, parce que les quantités requises ne sont pas suffisamment importantes pour que les entreprises canadiennes puissent les fabriquer en fonction des critères de qualité exigés par le secteur des opérations au large.

Donc, avant l'expiration du délai de cinq ans, une compagnie titulaire d'un permis d'exploration doit forer un puits pour garder son permis, quel que soit le montant de sa soumission. Qu'elle ait fait une offre d'un million de dollars ou de 100 millions de dollars, elle est obligée d'avoir foré un puits avant que le délai de cinq ans n'ait pris fin pour garder son permis. Si elle ne le fait pas, l'État reprend le permis. Si la compagnie fore un puits, elle garde son permis pendant encore quatre ans, ce qui donne neuf ans en tout.

If a company finds something, that is when you get into a significant discovery licence. First, there is a declaration of significant discovery, then there is a licence, then you go to a commercial discovery, which is a production licence. We have issued one of these to Hibernia so far. We have issued two of them now, actually, one to Hibernia and one to Terra Nova.

Senator Cochrane: Is there a consultation with scientists, the general public, fishermen and so on, before a licence is issued?

The Chairman: That is something we will want to take up at the end because we also heard concerns in Nova Scotia about who gets input.

Mr. Stanley: This indicates where a lot of the land has been misused. You can see, on the chart, the land that is now issued on the west coast. There are a number of blocks and, as you can see, the most recent ones that we have put out again were around the Port-au-Port Peninsula. These tracts have been issued before, by the way, and have lapsed. Some of them have been issued again. There is more interest in this area than there has been for a while.

I mentioned that off Labrador we have the significant discovery licence. This area on the handout is the Jeanne D'Arc Basin and these are lands around it and those lands are in what is called the Flemish Pass. These are the most recent lands that have gone out. I mentioned a block — I think it is this one — that went for \$110 million. These lands were the most recent that were issued. In other words, this is where the industry has been requesting, in the last number of land sales, that land be put up. It is the area in which they are interested, and it is in much deeper water. I have a slide to illustrate that.

These are lands nearing the Laurentian Basin. The Laurentian Basin is here on the map. You will see two things in this area. One is the St. Pierre and Miquelon boundary, which is probably unique in the world. I have never seen anything illustrated on a map in any other country that has a boundary like that. It is about 10 miles — this distance here — and goes right out to the 200-mile limit. That boundary is there. ExxonMobil actually drilled a well in that corridor around March of last year, which it abandoned afterwards. So we can only assume that ExxonMobil did not find a lot.

This indicates permits that were issued prior to the board's system coming into place. When the boundary is finally determined — I should not say boundary; I should say demarcation line since some people are sensitive about calling it a boundary and I do not want to get into any sensitive areas — as to where our jurisdiction is and where Nova Scotia board's jurisdiction is, the legislation provides that these permits will be renegotiated into exploration licences at that time. They belong to

Si une compagnie trouve quelque chose, on lui accorde un permis de découverte importante. Il y a d'abord la déclaration de découverte importante, ensuite le permis, et l'étape suivante est celle de la découverte commerciale, qui donne lieu à la délivrance d'un permis de production. Jusqu'à présent, nous en avons délivré un pour le projet Hibernia. En fait, nous en avons délivré deux: un pour Hibernia et l'autre pour Terra Nova.

Le sénateur Cochrane: Tenez-vous des consultations auprès de scientifiques, de citoyens, de pêcheurs, et cetera, avant de délivrer un permis?

Le président: Nous devrions peut-être aborder cette question à la fin, étant donné que les témoins que nous avons entendus en Nouvelle-Écosse nous ont fait part de leurs préoccupations au sujet des avis qui sont sollicités et pris en compte.

M. Stanley: Là vous voyez dans quelles zones les parcelles ont été mal utilisées. Vous pouvez voir aussi sur le tableau les parcelles qui ont été attribuées sur la côte ouest. Il y a plusieurs blocs, et ceux que nous avons attribués le plus récemment sont situés autour de la péninsule Port-au-Port. D'ailleurs, ces parcelles ont été attribuées par le passé, mais les autorisations sont devenues caduques. Par conséquent, certaines parcelles ont été attribuées de nouveau. Cette zone suscite à présent plus d'intérêt que depuis un bon moment.

Je vous ai dit qu'au large de la côte du Labrador, nous avons délivré un permis de découverte importante. La zone en question, comme vous le voyez sur le document, se trouve près du bassin de Jeanne d'Arc et les parcelles en question se trouvent à proximité du bassin dans un secteur appelé la Passe Flamande. Ce sont les plus récentes parcelles à avoir été attribuées. Je vous ai parlé d'un bloc — je pense bien qu'il s'agit de celui-ci, qui a fait l'objet d'une soumission de 110 millions de dollars. Ces dernières sont les plus récentes à avoir été attribuées. Autrement dit, c'est dans cette zone que l'industrie demande, depuis plusieurs ventes, qu'on offre des parcelles. C'est cette zone-là qui intéresse les compagnies, et elle se trouve en eau beaucoup plus profonde. Je crois d'ailleurs avoir un acétate à vous montrer qui illustre bien la situation.

Voici les parcelles situées à proximité du bassin Laurentien. Le bassin Laurentien se trouve ici sur la carte. Cette zone a deux particularités. D'abord la limite de Saint-Pierre et Miquelon, qui est probablement unique au monde. Je n'ai jamais vu de limite tracée sur la carte d'un autre pays qui ressemble à celle-ci. Elle fait environ 10 milles de long — la distance entre ces deux points — et s'étend jusqu'à la ceinture maritime nordique. Voilà donc où se trouve cette limite. ExxonMobil a foré un puits dans ce secteur en mars de l'année dernière qu'elle a abandonné par la suite. On peut donc supposer qu'ExxonMobil n'a pas trouvé grand-chose.

Ici on vous indique les permis délivrés avant la mise en application du système de l'Office. Lorsque la limite est enfin fixée — en réalité, je devrais parler de ligne de démarcation plutôt que de limite, puisque certains n'aiment pas qu'on emploie le terme «limite» et j'aime autant éviter les sujets délicats; quant à savoir quelle est notre zone de compétence par rapport à celle de l'Office de la Nouvelle-Écosse, la législation prévoit qu'après renégociation, les permis deviennent des permis d'exploration.

ExxonMobil and Gulf Oil. Gulf Oil has since been bought by Conaco, so it is actually Conaco that is in there now — and Exxon.

As I said, that is a very unique situation we are dealing with there at the moment. The federal government is negotiating with the Government of France with respect to how they will administer all of the overlapping jurisdictions and rights in this area.

I mentioned the kinds of things we do in resource management and gave you some indication of regional resource assessment. That is the broad assessment of how much resource exists. Then you get into individual field assessments such as Hibernia, Terra Nova and all of these. For instance, with Hibernia, we have to approve and monitor the details of how the oil is actually being extracted from that reservoir. The other responsibility the board has in resource management is to operate a core storage facility and a research facility in St. John's, where all of the core samples from all of the 190-odd wells that have been drilled off Newfoundland are stored and are held by our board.

Operations and safety is a very important aspect of our work. Every program that goes on here, whether it is a seismic program, an exploration well, a production system or a supply boat, all of it has to go through a very detailed safety assessment process before permits to proceed are given.

These are some aspects of the risk assessment safety management system. We assess the equipment that is being used to ensure that it is fit for the purpose that is being proposed, and in that, we are assisted by the certifying authorities, Lloyd's Registry of Shipping, the Norwegian group, the French have one and the American Bureau of Shipping. These are the ones that are identified in the legislation. We certify that the equipment is safe. We review the management procedures for all aspects of the work to ensure that we are satisfied with that. In the final analysis, we review the personnel that have been assigned to the critical positions in the program. We are involved in all aspects of safety.

The international certifying authorities, most of whom have been operating in the shipping business for many years and have branched out into the offshore industry, issue certificates of fitness for installation.

The other area is environmental protection. In all of the projects that take place offshore, every activity that takes place is subject to an environmental assessment at some level. Large projects like Hibernia, Terra Nova, and White Rose go through a full-scale environmental assessment under the federal legislation. Smaller projects go through various levels of review. We assess the project, as a whole, under an environmental assessment, and then

Les titulaires sont ExxonMobil et Gulf Oil. Gulf Oil a depuis été acquise par Conaco, si bien que c'est Conaco qui est actuellement le titulaire — ainsi qu'Exxon.

Comme je vous l'ai déjà dit, à l'heure actuelle, la situation dans cette zone est tout à fait unique. Le gouvernement fédéral négocie avec le gouvernement français pour savoir comment régler la question du conflit de compétences et de droits dans cette zone.

Je vous ai parlé de nos activités en matière de gestion des ressources en vous donnant une indication de l'évaluation des ressources régionales qui a été faite dans notre secteur de responsabilité. Il s'agit là d'une évaluation générale de la quantité de ressources qui existent sur ce territoire. Ensuite, vous avez les évaluations faites pour les parcelles individuelles, comme Hibernia, Terra Nova, et cetera. Par exemple, dans le cadre du projet Hibernia, nous devons approuver et contrôler tous les détails en ce qui concerne les méthodes extractions du pétrole l'autre responsabilité de l'Office en matière de gestion des ressources consiste à tenir un entrepôt de carottes et une installation de recherche à St. John's, où toutes les carottes extraites des 190 puits forés au large de la côte de Terre-Neuve sont entreposées et conservées par l'Office.

Les opérations et la sécurité constituent également un aspect très important de notre travail. Chaque programme que nous exécutons, qu'il concerne des travaux sismiques, un puits d'exploration, un système de production ou un bateau de ravitaillement, fait l'objet d'une évaluation de sécurité très détaillée avant qu'aucun permis ne soit délivré.

Voici quelques-uns des éléments importants de notre système d'évaluation des risques et de gestion de la sécurité. Nous évaluons l'ensemble du matériel qui est utilisé pour nous assurer qu'il est approprié pour les fins pour lesquelles il est destiné, et nous sommes assistés dans ce processus par les autorités certificatrices, soit les responsables du registre de la société Lloyd's, le groupe norvégien, le bureau français chargé de cette activité et l'American Bureau of Shipping. Ce sont les autorités définies dans la législation. Nous avons donc la responsabilité de certifier que l'équipement est sécuritaire. Nous examinons les procédures de gestion relatives à tous les aspects des travaux à entreprendre pour nous assurer qu'elles sont adéquates. Nous examinons également les qualifications de tous les membres du personnel qui occupent des postes critiques dans le cadre du programme. Nous examinons donc tous les éléments liés à la sécurité.

Les autorités certificatrices internationales, dont la majorité travaillent activement dans le secteur du transport maritime depuis bien des années et qui ont élargi leurs activités pour englober l'industrie pétrolière en mer, sont chargées de délivrer des certificats de conformité pour l'installation de matériel.

L'autre élément important est celui de la protection environnementale. Dans le cadre tous les projets menés aux larges des côtes, chacune des activités prévues fait l'objet d'une évaluation environnementale à un certain niveau. Des projets d'envergure, comme Hibernia, Terra Nova et White Rose, font l'objet d'une évaluation environnementale complète, conformément à la loi fédérale. Les projets de plus petite

each and every activity that takes place after that, for which we have to issue a permit, goes through another assessment from an environmental perspective.

Key in this whole environmental area is that we recognize the offshore oil industry operates side by side with the fishery, which has been on the Grand Banks a lot longer than the oil and gas industry. Therefore, the interrelationship between the fishery and the oil and gas industry is an area in which we are very interested and that we watch very carefully, as a board. We have been operating fairly well so far. There are always issues that arise. At the moment, there is a very active process underway to set up a direct liaison between the fishing industry and the oil and gas industry so that they can talk to each other and work out their problems, rather than having someone in the middle. We are optimistic that will succeed in our area.

Places like the Gulf of Mexico, offshore Norway, offshore in North Sea, where they have had oil and gas industry operating for 30, 40, 50 years, have big fishing industries and there is a lot that we can learn from them in trying to decide how to proceed in the future.

I mentioned benefits being the area that draws a lot of attention. There is a lot of misunderstanding concerning what the benefits legislation says. We could talk for all of my time here about benefits, if you wanted to do that, but there are two key areas of concern. One is that there be full and fair opportunity for Canadian and Newfoundland companies to participate in the process. There is no guarantee you are going to win. The legislation very clearly says you have to be competitive in terms of fair market price, quality, and delivery. Our role is to ensure that the process allows any qualified Canadian company the opportunity to participate in the process. There are those who suggest that if a Canadian company can do the work, it should get the work, rather than participate in a competitive process. The legislation does not provide for that. The legislation very clearly talks about competition.

The second key benefits area is that there be first consideration for employment and for provision of goods and services. With respect to employment, if there is a qualified person from Newfoundland and Labrador, or from Canada, in that order, who has the qualifications to meet the requirements of the job, then that person has to be hired before the company brings people in from outside the country.

envergure font l'objet d'un examen dont l'exhaustivité varie. Disons que dans le cadre d'une évaluation environnementale, nous examinons le projet dans son ensemble, et ensuite, chacune des activités pour laquelle nous devons délivrer un permis fait l'objet d'une autre évaluation menée, elle aussi, dans une optique environnementale.

L'élément clé par rapport à toute la question de la protection environnementale, est la nécessité de reconnaître que l'industrie offshore mène ses activités aux côtés de l'industrie des pêches, qui est présente sur les Grands Bancs depuis beaucoup plus longtemps que l'industrie pétrolière et gazière. Ainsi les relations entre le secteur des pêches et l'industrie pétrolière et gazière intéressent l'Office au plus haut point, si bien que nous suivons de très près l'évolution de ces relations. Ça va assez bien jusqu'à présent. Mais il y a toujours eu problème. En ce moment, nous cherchons très activement à établir un mécanisme de consultation directe en vertu duquel les représentants de l'industrie de la pêche et de l'industrie pétrolière et gazière pourraient se consulter et trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes, plutôt que d'avoir à passer par un intermédiaire. Nous sommes optimistes à l'égard de nos chances de succès dans ce domaine.

Dans des régions comme le golfe du Mexique, la région située au large de la côte de la Norvège et la zone extra côtière dans la mer du Nord, où l'industrie pétrolière et gazière mène des activités depuis 30, 40 ou 50 ans, l'industrie de la pêche est également très présente, si bien que nous pouvons profiter de leur expérience pour savoir comment procéder à l'avenir.

J'ai parlé du fait que la question des retombées économiques suscite énormément d'intérêt. Le fait est qu'il existe un grave malentendu concernant les dispositions de la législation en matière de retombées économiques. Je pourrais consacrer tout mon exposé à la question des retombées économiques, si vous le souhaitez, mais précisons tout d'abord que les préoccupations dont on nous a fait part sont de deux ordres. D'abord, la nécessité de donner aux entreprises canadiennes et terre-neuviennes la possibilité de participer au processus dans les mêmes conditions que d'autres. Bien sûr, il n'y a pas de garantie que votre soumission sera retenue. La législation précise que le principe de la concurrence s'applique en ce qui concerne des prix équitables, la qualité et la prestation des services. Notre rôle consiste donc à nous assurer que toutes les entreprises canadiennes qui sont qualifiées peuvent participer au processus sur un pied d'égalité avec d'autres. Certains estiment que si une compagnie canadienne est en mesure d'entreprendre les travaux, c'est elle qui devrait se voir attribuer le contrat, et qu'il ne devrait pas y avoir de concours. Mais ce n'est pas du tout ce qui est prévu dans la Loi, où la notion de concurrence est d'ailleurs très présente.

Le deuxième élément en ce qui concerne les retombées économiques, c'est la nécessité de faire en sorte que des travailleurs et entreprises de la province sollicités en premier lieu. En ce qui concerne les emplois, si un travailleur qualifié de Terre-Neuve et du Labrador, ou du Canada, dans cet ordre-là, les compétences requises pour exécuter le travail en question, cette personne-là doit être embauchée par l'entreprise avant qu'elle ne fasse venir des travailleurs étrangers pour travailler ici.

The first consideration is very clear in that — in terms of qualifications and in the provision of goods and services — it is first consideration for the province, but that is based on competition in price, quality, and delivery.

I will now turn, very quickly, to exploration activity in our offshore area. In 2001, the year just past, we did not have any exploration wells drilled. We had quite an amount of two dimensional, 2D, and three dimensional, 3D, seismic programs that were taking place both on the Grand Banks and on the west coast over near Port-au-Port. That information is now being analyzed by the companies and is the basis on which they will be coming forward in the future, we hope.

In 2002, we project there will be more seismic programs, but, in addition, there may be two, and possibly three exploration wells. The companies have not confirmed that at the moment, but that is under active consideration. All of these would be in deep water in the Flemish Pass.

At the moment, through the work commitment process I talked about earlier concerning licences, we have \$550 million of work commitments in place in our offshore area for the next five years. If you translate that into wells, if indeed companies decide to proceed and drill these wells, then at \$30 million and \$50 million \$ you can do the math as to what the potential is.

This graph illustrates where the activity is moving. The Hibernia platform is in about 80 metres of water. If drilling proceeds this coming summer it will be in the Flemish Pass in about 1,200 metres of water. That is not the deepest reservoir by any means. In the Gulf of Mexico, wells are pushing 3,000 metres in water depth. The Flemish Pass it is not the deepest, but it is a much more challenging area to drill in than are the shallower waters of the Grand Banks.

The cost is about \$30 million to drill a well in the Grand Banks and in the Flemish Pass it is about \$50 million. Obviously, this is not a business for people who do not have deep pockets. You really must have substantial capability to operate in this area. That is one of the reasons that we do not find as many juniors and small companies that the western Canadian industry runs off materializing here. The amount of money required is just so large.

The Hibernia platform has been producing for about three years. It is one of the heaviest platforms that has ever been produced in the world, and was one of the largest things that was ever moved in the world at the time it was constructed onshore and moved offshore. In Norway there are larger platforms. The Troll is a very large platform. At the base you can just see the top of it. This has a huge concrete caisson, which goes all the way

Le premier critère est très clair — c'est-à-dire qu'en termes de qualifications et de prestation de produits et services, des gens ou des compagnies de la province sont sollicités d'abord, mais le principe de la concurrence s'applique néanmoins du point de vue des prix, de la qualité et des modes de prestation des services.

Permettez-moi maintenant de vous parler très rapidement des activités de prospection au large des côtes. En 2001, l'année qui se termine, aucun puits d'exploration n'a été foré. Par contre, un grand nombre de programmes de travaux sismiques en deux dimensions et en trois dimensions ont été exécutés près des Grands Bancs et sur la côte ouest à proximité de Port-au-Port. L'information recueillie est en train d'être analysée par les compagnies concernées et constituera la base de leurs soumissions futures, du moins nous l'espérons.

En 2002, selon nos projections, il y aura davantage de programmes de travaux sismiques et de plus, deux et peut-être trois puits d'exploration seront forés. Les compagnies concernées ne nous l'ont pas encore confirmé, mais c'est une possibilité qui est sérieusement examinée à l'heure actuelle. Tous ces projets seraient menés en eau profonde près de la Passe Flamande.

À l'heure actuelle, par l'entremise du système d'engagement dont je vous parlais tout à l'heure par rapport aux permis, les engagements correspondent à des travaux d'une valeur de 550 millions de dollars pour notre zone extra côtière au cours des cinq prochaines années. Si vous traduisez ce chiffre en puits, à supposer que les compagnies concernées décident d'aller de l'avant et de forer des puits, vous pouvez facilement calculer en fonction d'un coût de 30 millions ou de 50 millions de dollars, le potentiel qui existe.

Ce graphique vous indique dans quelle zone l'activité s'intensifie. La plate-forme Hibernia est installée dans 80 mètres d'eau. Si le projet de forage prévu pour l'été prochain va de l'avant, l'activité de forage se déroulera dans la zone de la Passe Flamande à une profondeur de 1 200 mètres. Mais il ne s'agit pas là du gisement le plus profond — loin de là. Dans le golfe du Mexique, des puits sont forés à une profondeur de 3 000 mètres. Sans être la zone la plus profonde, la Passe Flamande présente plus de difficultés pour le forage d'un puits que les eaux moins profondes des Grands Bancs.

Les coûts de forage dans les Grands Bancs sont de l'ordre de 30 millions de dollars, par rapport à 50 millions de dollars dans la zone de la Passe Flamande. Il va sans dire que les compagnies qui participent à ce genre d'activités doivent disposer de ressources considérables. Il faut des capacités considérables pour mener des activités dans ce secteur. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous ne trouverons pas autant de petites compagnies ici que dans le secteur de l'ouest. Le fait est qu'il faut énormément d'argent.

La plate-forme Hibernia est en production depuis environ trois ans. C'est l'une des plates-formes les plus lourdes jamais installées au monde, et c'est l'une des plus grandes structures jamais déplacée dans le monde, étant donné qu'elle a été construite sur le continent et ensuite installée dans la zone extra côtière. En Norvège, il existe des plates-formes plus importantes encore. La Troll, par exemple, est une très grande plate-forme.

around that is designed to withstand the force of a million tonne iceberg. That is where the weight comes from in this particular platform. Inside that caisson is the storage area, which has about a million barrels of storage for the platform itself.

This chart is a schematic, which gives us a better appreciation for the design that we are dealing with. This platform has two drill rigs on it, which you will see at the top here. All of the drilling that is done for this field is being done from this platform and is directional drilling. It goes down to the bottom and out. Wells have been drilled — which I will discuss a little later — that are 8.5 kilometres to 9 kilometres away from the platform. They are drilled down and out 9 kilometres. Some of the longest reach wells in the world are out at the Hibernia platform. There is tremendous technology involved. There have been many advances in technology in recent years.

In the illustration, this is the platform itself and this section is for offloading. The oil is stored in this caisson and goes into the tankers, which carry the oil away. These are the support vessels, which are there — 24 hours a day, seven days a week — on standby at all times.

I will provide some statistics on Hibernia. It was discovered in 1979. The first oil was extracted in 1997. The long time period that there has been, historically on the east coast, between discovery and actual production is one of the issues that people have raised. Everybody is concerned about shortening that time in the future. The first oil came on in 1997. ExxonMobil, Petro-Canada, Chevron, Norsk Hydro, the Canadian Hibernia Holding Company, which is the Government of Canada, and Murphy Oil are the shareholders in Hibernia. The reserves at the moment are 884 million barrels recoverable, 145 million barrels of natural gas liquids, and 1.3 TCF of gas in Hibernia.

The development cost was \$5.8 billion. Most of that was spent before the first barrel of oil was produced. This is something, in terms of comparing western Canadian oil production and offshore oil production, which we must keep in mind. In Western Canada, if you drill a well that cost \$10 million, it is a very expensive well. If the price of oil goes down to \$10.00 or \$5.00 per barrel, then your \$10 million is at risk.

Offshore you have huge sums of upfront money at risk, and it is one of the areas that are reflected in the royalty system. The royalty systems around the world that operate in offshore areas usually have a provision for payback of a substantial amount of this upfront money before the really significant royalties kick in.

Depuis la base, on voit à peine le haut de la plate-forme. La structure s'articule autour d'un énorme ponton de béton, qui fait tout le tour, et qui est conçu pour résister à la force d'un iceberg pesant un million de tonnes. C'est pour cela qu'elle est si lourde. L'aire d'entreposage se trouve à l'intérieur du ponton et peut contenir un million de barils.

Là je vous présente un schéma qui vous permettra de mieux comprendre la conception de la plate-forme. Cette plate-forme-ci est équipée de deux tours de forage, que vous voyez tout à fait en haut dans le cas de ce champ pétrolifère, tout le forage est fait à partir de cette plate-forme et c'est ce qu'on appelle le forage dévié. C'est-à-dire que le trépan de sonde descend jusqu'au fond et remonte. Mais d'autres puits ont déjà été forés — et j'en discuterai un peu plus tard — qui se trouvent à 8,5 ou 9 kilomètres de la plate-forme. C'est-à-dire que le puits est d'abord foré en profondeur et ensuite sur une distance horizontale de 9 kilomètres. Certains des plus longs puits d'extension du monde ont été forés à partir de la plate-forme Hibernia. Cela suppose l'application de technologies très avancées. D'ailleurs, la technologie dans ce domaine a été grandement perfectionnée ces dernières années.

Sur l'illustration, vous voyez que la plate-forme se trouve ici et que cette partie-là est réservée aux activités de déchargement. Le pétrole est entreposé dans ce caisson et transféré dans des pétroliers qui l'emportent. Il s'agit de bateaux de soutien qui sont en disponibilité à tout moment — 24 heures sur 24 heures, et sept jours par semaine.

J'aimerais vous fournir quelques statistiques au sujet du champ pétrolifère Hibernia. Il a été découvert en 1979. Les premiers barils de pétrole ont été produits en 1997. Le long délai entre la découverte et la mise en production qui a toujours caractérisé les projets menés sur la côte est est justement l'un des problèmes dont il a été beaucoup question. Tout le monde souhaite raccourcir ce délai à l'avenir. Les premiers barils de pétrole ont été produits en 1997. ExxonMobil, Petro-Canada, Chevron, Norsk Hydro, la Société canadienne de portefeuille Hibernia — c'est-à-dire le gouvernement du Canada — et Murphy Oil sont tous actionnaires du projet Hibernia. Selon les estimations, les réserves exploitables du champ Hibernia correspondent à 884 millions de barils de pétrole, à 145 millions de barils de liquides du gaz naturel, et à 1,3 billion de pieds cubes de gaz.

Les frais de mise en valeur se sont chiffrés à 5,8 milliards de dollars. La majeure partie de ces crédits ont été engagés avant que le premier baril de pétrole ne soit produit. C'est une réalité dont il faut absolument tenir compte lorsqu'on établit des comparaisons entre les coûts de production du pétrole dans l'Ouest du Canada par rapport à la zone extra côtière. Dans l'ouest du Canada, si vous dépensez 10 millions de dollars pour forer un puits, ce sera considéré comme un puits très coûteux. Si le prix du pétrole passe à 10 \$ ou à 5 \$ le baril, vous risquez de ne pas recouvrer votre investissement de 10 millions de dollars.

Dans la zone extra côtière, les montants d'argent faramineux qu'il faut investir pendant la phase initiale sont à risque, et notre régime de redevances en tient compte. Les régimes de redevances du monde entier qui visent les zones extra côtières prévoient le plus souvent le recouvrement d'une portion considérable des coûts

Royalties are not an issue for which the board is responsible. That is the jurisdiction of the provincial government. People make the comparison from time to time between western Canada and offshore oil production and the amount of money that you get right away out of royalties. The amount of money at risk here is what really changes the royalty system and the way money is returned to the people.

The production capacity of Hibernia is 180,000 barrels of oil a day, and it is running at that, today, as we speak. The year 2000 production was 52.8 million barrels. To date, it is at 44 million barrels. So far, 158 million barrels have been produced from Hibernia. Some of the wells in Hibernia have the capacity to produce 56,000 barrels a day, from a single well. That is a world class well, by any scale by which you might want to measure. In western Canada, if you have 1,000 barrels a day coming from a well, it is a very profitable and productive operation. Some of these wells can produce up to 56,000 barrels a day. Of course, they have to when you have \$5.8 billion invested up front.

On the operations side of Hibernia, it costs approximately \$300 million a year to operate the platform. About 70-odd per cent of that is actually spent in Newfoundland, or Canada. There are 800 employees, of which 500 are offshore and 300 are support personnel. The vast majority of those employees are Canadians. Newfoundlanders, at the moment, constitute over 88 per cent. When all Canadians are considered the number rises to about 95 per cent — Canadians and Newfoundlanders. That is as high as you will probably ever get in an international industry like the offshore oil and gas industry.

This is a brief schematic to illustrate that Hibernia is made up of two reservoirs. This is the part that everybody is aware of. The real business end of it is where the oil is. There are two main reservoirs. One is called the Hibernia sandstones, and that is mainly what has been produced up to now. The other are the shallower Avalon sandstones, which actually have more oil in them than Hibernia, but have some real challenges for production. Production is starting to move into that area at the moment. In a general sense, that is the relative distance, and the depth is 3,500 metres here on the map, and 2,500 metres here.

As I said, some of these wells have been drilled down 8.5 kilometres out from the centre of this platform. This illustration depicts the Hibernia sandstones from above. That is just to give you an appreciation. It is a very complex business once you get into these reservoirs. These are all fault blocks. These are all lines where the earth has shifted, or there are faults, and a lot of these are essential compartments of sandstone that are filled with oil and gas. They have to be produced in a way to try to maximize recovery. It is a very complex and demanding

initials avant que les vraies redevances commencent à être versées. Les redevances ne relèvent pas, toutefois, de l'Office. Elles relèvent de la responsabilité du gouvernement provincial. Les gens font souvent des comparaisons entre l'ouest du Canada et la zone extra côtière du point de vue du montant qu'on touche sous forme de redevances dès le départ. Mais il faut se rappeler que le régime de redevances est structuré en fonction des sommes qui sont à risque et du mécanisme prévu pour permettre aux exploitants de rentrer dans leurs frais.

La capacité de production de la plate-forme Hibernia est de 180 000 barils de pétrole par jour, et cette plate-forme est en production maintenant, au moment où l'on se parle. En l'an 2000, la production s'est montée à 52,8 millions de barils. Jusqu'à présent, la production se chiffre à 44 millions de barils cette année. En tout, 158 millions de barils de pétrole ont été extraits du champ Hibernia. Certains des puits de ce champ pétrolifère ont la capacité de produire 56 000 barils par jour, à partir d'un seul puits. Voilà donc un puits de calibre mondial, quel que soit son système d'évaluation. Dans l'ouest du Canada, si vous obtenez 1 000 barils par jour d'un puits, votre opération sera considérée très profitable et productive. Certains de ces puits peuvent produire jusqu'à 56 000 barils par jour. Il faut bien, évidemment, puisque les frais initiaux se sont chiffrés à 5,8 milliards de dollars.

Du côté des opérations du projet Hibernia, l'exploitation de la plate-forme coûte environ 300 millions de dollars par an. Environ 70 p. 100 de ce montant est dépensé à Terre-Neuve, ou au Canada. Il y a 800 employés en tout, dont 500 se trouvent dans la zone extra côtière et 300 sont des employés de soutien. La grande majorité de ces employés sont des Canadiens. Pour le moment, 88 p. 100 des employés sont des résidents de Terre-Neuve. Lorsqu'on tient compte de tous ceux qui sont de nationalité canadienne, la proportion passe à 95 p. 100 — c'est-à-dire qu'ils sont Canadiens ou Terre-Neuviens. On ne peut espérer obtenir un pourcentage plus élevé que ça dans le contexte d'une industrie internationale comme l'industrie pétrolière et gazière offshore.

Voici un petit schéma illustrant les deux gisements qui constituent le champ Hibernia. Ça, c'est l'aspect dont tout le monde est au courant. L'activité commerciale a lieu évidemment là où se trouve le pétrole. Il y a deux grands gisements: d'abord, les grès d'Hibernia, et c'est surtout cela qui a été produit jusqu'à présent. L'autre, les grès d'Avalon, se trouve en eau moins profonde, mais contient plus de pétrole que le champ Hibernia, tout en présentant de vraies difficultés au niveau de la production. À l'heure actuelle, il y a de plus en plus de production dans cette zone. De façon générale, la distance relative correspond à ça, et la profondeur est de 3,5000 mètres ici sur la carte, par rapport à 2,500 mètres là-bas.

Comme je vous l'ai déjà dit, certains de ces puits ont été forés en profondeur et ensuite sur une distance de 8,5 kilomètres à partir du centre de la plate-forme. Cette illustration représente le gisement de grès d'Hibernia d'en haut. C'est juste pour vous donner une idée. Exploiter des gisements de ce genre peut être très complexe. Dans chaque cas, il s'agit de blocs faillés. Ces lignes vous indiquent les endroits où la terre s'est déplacée ou il existe des failles, et dans bien des cas, il s'agit ici d'alvéoles de grès essentielles qui sont remplies de pétrole et de gaz. Les techniques

business. One of our responsibilities, as a board, is to monitor the way in which this is produced to try to ensure that there is maximum recovery of the resource.

This is the Terra Nova project, which is a floating production system. Instead of the big concrete system that sits on the bottom, as exists at Hibernia, this is a floating production system called a floating production storage and offloading, FPSO. It is a ship that has about one million tonnes capacity on the ship. In terms of dealing with ice, it has a mechanism called a turret. You can see the top of it in the illustration. It comes up through the bottom of the ship. This can all be released, in an emergency, in as short a time as 15 minutes. If you ever had to use the turret, it could release all of these risers and let them go to the ocean floor so that the boat can move away.

The other accommodation for ice is glory holes, where the actual wellheads are about 10 metres, or 30 feet, below the level of the seabed itself. If icebergs come through, the design is such that the icebergs would go over the top of the wellheads.

Senator Kenny: How deep do icebergs scour?

Mr. Stanley: Some can scour about a metre and a half.

This is an illustration of the boat as it was finished here onshore in Newfoundland. Interestingly, the tower is 100 metres, or 300 feet, and the area that it operates at Terra Nova is about 80 metres deep. In theory, if this boat were on the bottom, this tower would be out of the water. That indicates that operations are not in really deep water in those areas of the Grand Banks. Very quickly, it is a smaller project. You have a copy of the slide, which indicates the ownership is \$2.8 billion. It is still a substantial project. It is smaller than Hibernia, but a lot of money is involved.

White Rose is another project that is just going through the development process. A floating production system like Terra Nova is proposed and a decision on that is anticipated imminently. The board has dealt with it. It has been sent to the governments, which now have to make their decision.

The next large project is Hebron, which again has tremendous potential. The decision to proceed has not yet been made and we are waiting. Indications are that could be coming forward next year.

Concerning the impact on the Newfoundland economy, I will just leave that with you. These are some statistics, many of which come from governments rather than from information generated by the board itself. As you can see, you will get into a fair amount of discussion if you come across certain sectors in our community that maintain we should be getting more out of these offshore

de production utilisées doivent donc viser à maximiser la matière exploitable. C'est une activité fort complexe et exigeante. En tant qu'Office, l'une de nos responsabilités consiste à surveiller de près les techniques de production pour nous assurer de maximiser l'exploitation de la ressource.

Je vous présente ici le projet Terra Nova, qui repose sur un système de production flottant. À la place de cette grosse structure de béton qui repose sur le fond, comme au projet Hibernia, là vous avez un système de production, d'entreposage et de déchargement flottant. C'est un navire qui dispose d'une capacité d'un million de tonnes. Pour régler le problème des glaces, il est équipé de ce qu'on appelle une tourelle. Vous la voyez tout à fait en haut. Elle remonte par la carène. Et tout ce la peut être débloqué, en cas d'urgence, en très peu de temps, soit 15 minutes. Si vous deviez employer la tourelle, il serait possible de débloquer tous les tubes prolongateurs et de les laisser descendre sur le plancher océanique pour permettre au bateau de s'en aller.

L'autre mesure concerne les entonnoirs souterrains. Les têtes de puits se trouvent à 10 mètres, soit 30 pieds, au-dessous du niveau du fond marin. Si des icebergs passent dans la zone, la structure est conçue de manière à permettre aux icebergs de passer par-dessus les têtes de puits.

Le sénateur Kenny: Quelle serait la profondeur maximale d'un iceberg?

Mr. Stanley: Certains peuvent faire un mètre et demi de profondeur.

Voici une illustration du bateau au moment où l'on a terminé la construction sur le continent terre-neuvien. Il est intéressant de constater que la tour mesure 100 mètres, soit 300 pieds, alors que la zone où sont menées les opérations à Terra Nova a 80 mètres de profondeur. En théorie, si ce bateau se trouvait sur le plancher océanique, la tour serait visible. Cela nous indique bien que les opérations ne sont pas vraiment menées en eau profonde dans ces secteurs-là des Grands Bancs. Les projets sont forcément de plus petite envergure. Vous avez là une copie de l'acétate indiquant que l'investissement des propriétaires est de 2,8 milliards de dollars. C'est donc un projet d'une ampleur considérable. Il est moins important que le projet Hibernia, mais il suppose un investissement très important.

White Rose est un autre projet qui est actuellement à l'étape de la mise en valeur. Un système de production flottant, comme celui de Terra Nova, a été proposé et une décision devrait être rendue sous peu à cet égard. L'Office l'a examiné. Nous avons donc soumis la proposition à l'examen des gouvernements, qui auront maintenant à prendre leur décision.

Le prochain projet important est le projet Hebron, qui présente énormément de potentiel. La décision d'aller de l'avant n'a pas encore été prise, et nous attendons toujours. D'après ce qu'on nous a dit, une décision pourrait être annoncée l'année prochaine.

Pour ce qui est des retombées pour l'économie de Terre-Neuve, je me contente de vous laisser l'information à ce sujet. Là vous avez quelques statistiques, dont la majeure partie ont été préparées par les gouvernements plutôt qu'à partir de l'information recueillie par l'Office. Comme vous avez pu le constater, on vous dira certainement, si vous allez dans certaines localités, que nous

projects. That discussion is always very animated. You will find not anyone who does not recognize that there is a substantial impact on our economy from offshore development, particularly in St. John's and in the Avalon area. Whether we can get more is usually the subject of debate.

The feature that makes Newfoundland's offshore different from anywhere else in the world where oil is being produced today is pack ice. There is pack ice off the coast of Russia, but there is not a combination of pack ice and icebergs. We have very unique challenges in operating offshore in Newfoundland and Labrador, which really raise the cost of operating in our area. This schematic illustrates that the portion of the iceberg that you can see above the water is really not as significant as what is happening under the water with icebergs. Somebody put this on the Web site as a picture of a real iceberg. However, it was determined that it had been doctored. This illustration does serve to make the point of the real business of icebergs is what goes on in underwater.

This illustration is not just the theory of icebergs on the Grand Banks. This was in April of the year 2000, and each of those triangles represents an iceberg that was being monitored by the offshore industry. This area is where Hibernia, Terra Nova, and White Rose are located. The circles indicate different levels of alert with respect to the icebergs as they move inside these areas.

Over the years there has been a lot of work done. This is a supply boat towing an iceberg. Seacore, with Memorial University, has done a lot on this. You can deflect icebergs, when they are far away, so that they avoid installations. That is easier when you only have a few installations. As installations increase it will become more challenging to do that. Another way to deflect icebergs is with water cannons from the boats. The course of the icebergs can actually be altered using water cannons.

Senator Cochrane: As you know, we are approaching the 20th anniversary of the Ocean Ranger tragedy in February. In the shadow of this devastating event, safety remains on the minds of many Newfoundlanders. I would like to hear about safety on the platforms. What are some of the major safety measures that exist that did not exist in 1982? Are there any national or international standards in place that all platforms are required to meet? Also, tell me about the training that is provided to the workers in this regard.

Mr. Stanley: Everybody — and certainly everyone who works at the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board — is very conscious of what happened 20 years ago. Quite a number of

devrions retirer des avantages économiques plus importants de tous ces projets extra côtiers. C'est un sujet qui suscite toujours une discussion très aminée. Vous ne trouverez personne qui ne reconnaisse pas les retombées économiques importantes que nous retirons de la mise en valeur des ressources extra côtières, notamment à St. John's et dans la région d'Avalon. C'est le fait de savoir si l'on peut en retirer davantage qui donne lieu le plus souvent à beaucoup de débat.

Mais ce qui permet de distinguer la zone extra côtière terre-neuvienne des autres zones du monde au large des côtes où l'on produit du pétrole est la banquise. Il est vrai que la banquise est présente au large de la côte de la Russie, mais là il n'y a pas à la fois la banquise et les icebergs. Dans les opérations que nous menons au large de la côte de Terre-Neuve et du Labrador, nous faisons face à des défis tout à fait uniques qui augmentent de beaucoup les frais d'exploitation. Ce schéma vous permet de voir que la portion de l'iceberg qui est visible n'est pas vraiment aussi importante que celle qui se trouve sous l'eau. Quelqu'un a mis ça sur le site Web à titre de représentation d'un vrai iceberg. Mais il a été déterminé par la suite que la photo avait été trafiquée. Cette illustration permet de comprendre que la partie de l'iceberg qui doit vraiment nous intéresser est celle qui se trouve sous l'eau.

D'ailleurs, cette illustration ne correspond absolument pas à une représentation d'un emplacement théorique des icebergs sur les Grands Bancs. Elle correspond à la situation en avril 2000, et chacun de ces triangles représente un iceberg qui était surveillé par les exploitants de l'industrie extra côtière. C'est là que se trouvent les champs Hibernia, Terra Nova, et White Rose. Les cercles indiquent les différentes cotes d'alerte associées aux icebergs qui se déplacent dans ces zones.

Au fil des ans, nous avons fait beaucoup de travail dans ce domaine. Voici un bateau de ravitaillement qui remorque un iceberg. Seacore, en collaboration avec l'Université Memorial, a fait beaucoup de recherche sur la question. Par exemple, il est possible de détourner les icebergs, lorsqu'ils sont encore très loin, pour qu'ils évitent de heurter des installations. C'est évidemment plus facile lorsqu'il n'y en a que quelques-unes. Au fur et à mesure qu'elles augmentent en nombre, ce sera plus difficile. Une autre façon de faire dévier les icebergs consiste à utiliser des canons arroseurs montés sur des bateaux. Il est vraiment possible de modifier la trajectoire des icebergs à l'aide de canons arroseurs.

Le sénateur Cochrane: Comme vous le savez, février 2002 marquera le 20^e anniversaire de la tragédie de l'Ocean Ranger. Comme cet événement tragique est toujours dans l'ombre, la sécurité continue de préoccuper bon nombre de Terre-Neuviens. J'aimerais donc que vous nous parliez de la sécurité sur les plates-formes de forage. Quelles mesures de sécurité sont actuellement en place qui ne l'étaient pas en 1982? Existe-t-il des normes nationales ou internationales qui sont obligatoires pour toutes les plates-formes? De plus, peut-être pourriez-vous me parler de la formation que doivent recevoir tous les travailleurs.

M. Stanley: Tout le monde — et certainement tous les employés de l'Office Canada—Terre-Neuve des hydrocarbures extra côtiers — est très conscient de ce qui est arrivé il y a 20 ans.

people were involved in that process, either working in the industry or with governments at that time.

Since then, one of the major things that has happened is a big review by the industry and governments with respect to the standards of the facilities that are constructed and the requirement for inspection all the way through the process. With regard to design of facilities where critical components are located, standards for these facilities have all been raised for the whole process. There were amendments made to the Atlantic Accord legislation to raise the standards for facilities.

The first area in which this has been done is raising the standard of the requirement for floating production systems, or for Hibernia, which is a system that sits on the seabed. There has been a lot of attention paid to that area.

The standard has been raised with respect to the training of individuals and there are requirements for all of the people offshore. We have a survival training facility that operates in St. John's, which is run by the Fisheries and Marine Institute, that provides a standard one-week course for anyone who works in the offshore area. The course is a required to get a job. It covers everything from how to use survival suits to helicopters. There is actually a tank in which students have to sit in a submersed helicopter and turn over because one of the biggest hazards is transportation back and forth. Indeed, in the North Sea that has been found to be probably a bigger hazard than actual accidents on the platforms. All of that is covered in this basic survival course.

There has to be a 200 per cent capacity coverage now on platforms with respect to survival suits and lifeboats and it must be available at critical locations on the platforms.

Concerning the training of the supervisors, the board reviews the background and experience of the people involved to ensure there are management people and people in critical positions who have the necessary experience.

There is a lot of attention paid to safety right from the construction of the facility all the way through to the training of the people. A lot of that was covered in the amendments to the legislation that were made as a result of the Ocean Ranger tragedy.

I am sorry if I have not covered everything.

Senator Cochrane: That is an ongoing thing.

Mr. Stanley: Yes. Our board has 40 people. Ten of them are involved in some aspect of safety. Quite a number of them are engineers. We do regular audits on the platform. As you will appreciate, an offshore facility is not like a factory on land where you can walk in at any time and do an inspection or an audit without anyone knowing you will arrive. Our arrival is anticipated offshore because we have to get out on the helicopters that serve

Bon nombre de personnes ont été touchées par tout cela, qu'elles travaillent au sein de l'industrie ou pour les gouvernements concernés à l'époque.

Depuis lors, l'industrie et les administrations concernées ont examiné en profondeur les normes des installations qui sont construites et ont prévu que les inspections visent toutes les étapes du processus. Pour ce qui est des installations où se trouvent les composants critiques, je peux vous dire que les normes qui s'y appliquent ont été relevées à l'égard de tous les aspects du processus. D'ailleurs, la loi relative à l'Accord atlantique a été modifiée pour relever les normes qui visent de telles installations.

Dans un premier temps, nous avons fait en sorte que la norme régissant les systèmes de production flottants ou le projet Hibernia, dont la structure repose sur le plancher océanique, soit plus rigoureuse. On s'est vraiment concentré sur cet élément-là.

De plus, nous avons renforcé les normes touchant la formation du personnel, si bien que les exigences actuelles touchent l'ensemble du personnel travaillant dans des installations extra côtières. Nous avons une école d'instruction de survie à St. John's, qui est administrée par le Fisheries and Marine Institute, et elle dispense un cours standard d'une semaine à l'intention de tous ceux qui travaillent dans la zone extra côtière. Il faut évidemment avoir suivi ce cours pour obtenir un emploi. Il traite de tout, depuis l'utilisation des combinaisons de survie aux hélicoptères. Il y a même un bassin où les étudiants doivent s'extraire d'un hélicoptère submergé, car les risques les plus importants se posent durant les transports entre la terre et la plate-forme. En fait, on a constaté dans la mer du Nord que les transports constituent un risque plus important que les accidents sur les plates-formes. Donc, tous ces éléments-là sont traités dans ce cours de survie de base.

Une capacité de protection de 200 p. 100 est désormais obligatoire pour les plates-formes de forage en ce qui concerne les combinaisons de survie et canots de sauvetage, et tout ce matériel doit être disponible à un certain nombre de points critiques sur les plates-formes.

En ce qui concerne la formation des superviseurs, l'Office examine les antécédents et l'expérience des personnes qui travaillent dans ce contexte pour s'assurer que les cadres et ceux qui occupent des postes critiques ont l'expérience nécessaire pour bien s'acquitter de leurs tâches.

On prête une attention particulière à la sécurité, depuis la construction des installations à la formation du personnel. Bon nombre de ces éléments ont fait l'objet de modifications apportées à la législation à la suite de la tragédie de l'Ocean Ranger.

Vous m'excuserez si je n'ai pas parlé de tout.

Le sénateur Cochrane: C'est donc une activité permanente.

M. Stanley: Oui. Notre Office compte un effectif de 40 personnes. Dix d'entre elles sont chargées de questions liées à la sécurité. Bon nombre d'entre elles sont des ingénieurs. Nous effectuons régulièrement des vérifications sur les plates-formes. Comme vous le savez certainement, une installation extra côtière n'est pas comme une usine sur le continent où on peut arriver à tout moment pour faire une inspection ou une vérification

the platform. What we are on the platform to examine is not known when we go there. Our people do extensive research before they go out in a particular area. The focus might be lifeboats one time, or sprinkler systems the next time, fire emergency pumps or all of the safety components. We do regular audits on the platform and deficiencies are noted. If responsive action is not taken, we have tools at our disposal to ensure that whatever needs to be done is done.

Senator Cochrane: What reasonable action is taken?

Mr. Stanley: That depends on what the issue is. For very serious issues, the safety officer has the authority to shut the platform down. We have not come across any problems of that level. There are regular subsequent visits to make sure that any problem noted is fixed. A big focus of our activity and our responsibility — and one that keeps you awake in the night — is the safety side of what we do.

Senator Cochrane: So it should be.

The Chairman: We are running late. Possibly we could try to restrict the panel to two questions each and then we will go around a second time. That way everyone gets a chance. We have another group, which has been waiting for ten minutes.

Senator Kenny: Has Hibernia ever been hit by an iceberg and, if not, how close have icebergs come to the platform?

Mr. Stanley: Hibernia certainly has never been hit. I could not tell you exactly how close icebergs have come, but it is probably five or ten kilometres. This is monitored very closely. There are actions taken to deflect them when it appears they will come. The risk assessment that has been done indicates the probability of an iceberg ever hitting that platform is very low.

Senator Kenny: Did Hibernia not have to be so big and tough and strong?

Mr. Stanley: Industry people would say it is not necessary to make it as big and tough — some of them — but certainly there is a saw-off between the level of the risk and what you do to address the risk.

impromptue sans que personne ne sache à quel moment vous arriverez. Dans la zone extra côtière, nos arrivées sont attendues puisque nous devons recourir aux hélicoptères desservant la plate-forme pour nous y rendre. Par contre, on ne sait jamais ce que nous venons examiner ou inspecter au moment de notre arrivée. Nos employés font des recherches exhaustives avant de se rendre dans une zone particulière. Une fois on s'intéressera aux canots de sauvetage, la fois suivante, aux systèmes automatiques de gicleurs, aux pompes de secours ou encore à tout ce qui concerne la sécurité. Nous procédons à des vérifications régulières des plates-formes et nous prenons bonne note des faiblesses observées. Si l'action corrective qui s'impose n'est pas prise, nous avons tous les moyens de nous assurer que celles qui s'imposent sont bel et bien prises.

Le sénateur Cochrane: Quelles sont les mesures raisonnables que vous pouvez prendre?

M. Stanley: Ça dépend du problème. Quand les lacunes observées sont graves, l'agent de sécurité a le pouvoir d'arrêter l'ensemble des opérations de la plate-forme. Nous n'avons pas encore rencontré de problèmes de cette gravité-là. Quand cela se produit, nous effectuons régulièrement des visites de suivi pour nous assurer que tous les problèmes observés ont été corrigés. L'un des éléments les plus importants de notre activité et de notre responsabilité — et celui qui nous empêche de dormir la nuit — est justement celui de la sécurité.

Le sénateur Cochrane: Et c'est tout à fait normal.

Le président: Nous accusons un certain retard. Peut-être pourrions-nous limiter les membres à deux questions chacun, et nous aurons ensuite une deuxième tour de questions. De cette façon, chacun pourra poser des questions. Nous avons un autre groupe de témoins à entendre, qui attend déjà depuis 10 minutes.

Le sénateur Kenny: Est-ce que la plate-forme Hibernia a déjà été heurtée par un iceberg et, dans la négative, les icebergs qui se sont le plus rapprochés de la plate-forme se trouvaient à quelle distance?

M. Stanley: Je peux vous assurer que la plate-forme Hibernia n'a jamais été heurtée. Par contre, je ne peux pas vous dire avec exactitude à quelle distance se seraient trouvés les icebergs qui se sont le plus rapprochés de la plate-forme, mais je dirais qu'ils devaient être à cinq ou 10 kilomètres. Ce genre de choses fait l'objet d'un suivi détaillé. Des mesures sont prises pour les faire changer de trajectoire lorsqu'on a l'impression qu'ils pourraient heurter la plate-forme. Selon l'évaluation des risques que nous avons effectuée, la probabilité qu'un iceberg heurte une plate-forme de forage est très faible.

Le sénateur Kenny: Est-il donc vraiment nécessaire que la plate-forme Hibernia soit aussi grande, bien construite et résistante?

M. Stanley: Les gens de l'industrie — ou certains d'entre eux — vous diraient qu'il n'est pas nécessaire de construire des plates-formes aussi grandes et résistantes, mais il ne fait aucun doute qu'il faut opérer des choix en ce qui concerne le niveau de risque qu'on est prêt à accepter les mesures qu'on prend pour les minimiser.

Senator Kenny: My second question has to do with the issuance of licences. Companies normally do their own seismic work. Given the fact that you were starting with a clean sheet here, was any consideration given to pooling seismic work before bidding took place, or having the board conduct its own seismic tests, to the exclusion of other people, and making that available to everyone for perhaps six months before bids were submitted? The difficulty is a lot of people bidding just do not know the seismic details in the area and do not know how much to bid.

Mr. Stanley: Yes.

Senator Kenny: Have you considered, conceptually, other methods of improving the take to the board from companies bidding?

Mr. Stanley: Is that in terms of money?

Senator Kenny: Obviously, it is in your interest to have companies pay the largest amount of money for drilling licences. The way the system is structured now, the company that is bidding highest is usually the company that has collected the information about the area and understands it best. If you do not understand the seismic in an area, you will not bid as vigorously as you might.

Mr. Stanley: Our system — the Canadian system, I guess, since it is the same in the federal government and in the Nova Scotia board — is very much driven by the private sector. The areas where seismic will be done are areas that companies identify. If we, as a board, started doing seismic work, whether we were in the right areas would be questionable. We have our interpretation, but, obviously, there are tremendous resources in companies like ExxonMobil and other huge international companies to be able to make judgments about where the oil is. Our system is driven by these companies' identification of the critical areas that they want to go into.

Senator Kenny: To save time, I understand the system. Have you considered other models that might maximize the return to the people of Newfoundland and to the people of Canada?

Mr. Stanley: Well, I do not know that there is a lot of opportunity to increase the return in that bidding process because the amounts of money involved in drilling wells are so large and the risk is so high. One of the ways you would do that, rather than a work commitment system, is to move to a cash bonus system. We have done a little experimentation with that with not very good results. Other jurisdictions do the kind of thing you are talking about. In Norway some seismic is done in very sensitive areas, but generally, the industry does seismic where the industry thinks the resources are. It is very much industry driven.

Le sénateur Kenny: Ma deuxième question concerne la délivrance des permis. Les compagnies font normalement leurs propres analyses sismiques. Étant donné que vous partiez de zéro, avez-vous envisagé de regrouper les résultats des travaux sismiques avant de lancer l'appel d'offres, ou de prévoir que l'Office procède à ses propres vérifications sismiques, sans que d'autres y participent, et mette les résultats de ces vérifications à la disposition de tous, disons six mois avant la présentation des soumissions? Le problème, c'est que beaucoup de soumissionnaires n'ont pas accès aux données sismiques pour la zone en question et ne savent vraiment pas à combien ils devraient soumissionner.

M. Stanley: Oui.

Le sénateur Kenny: Avez-vous examiné, d'un point de vue purement conceptuel, d'autres façons d'améliorer la part qui revient à l'Office par le biais du processus d'appel d'offres?

M. Stanley: Du point de vue financier?

Le sénateur Kenny: Vous avez évidemment intérêt à faire payer le plus possible aux entreprises qui souhaitent obtenir un permis pour forer un puits. Le système actuel est structuré de telle sorte que c'est le plus souvent la compagnie la plus offrante qui a recueilli de l'information sur la zone en question et la comprend le mieux. Si vous n'avez pas accès aux résultats d'une analyse sismique effectuée dans la zone qui vous intéresse, vous n'aurez pas tendance à faire une offre aussi élevée.

M. Stanley: Notre système — en fait, je pourrais parler du système canadien, puisque c'est le même au niveau fédéral et à l'Office de la Nouvelle-Écosse — est fortement axé sur les besoins du secteur privé. Les zones où se font les travaux sismiques sont celles que les compagnies elles-mêmes ont recensées. Si l'Office se mettait à faire des analyses sismiques, on pourrait se demander si les zones sélectionnées seraient les bonnes ou non. Bien sûr, nous avons notre propre façon d'interpréter la réalité, mais le fait est que des entreprises comme ExxonMobil et d'autres grandes multinationales disposent de ressources très importantes qui leur permettent de porter un jugement sur les secteurs où se trouve le pétrole. Notre système dépend donc du recensement par les compagnies elles-mêmes des zones critiques qui les intéressent le plus.

Le sénateur Kenny: Juste pour gagner du temps, je précise que je comprends très bien le système actuel. Je voudrais simplement savoir si vous avez examiné d'autres modèles qui permettraient de maximiser le rendement pour la population de Terre-Neuve et la population du Canada?

M. Stanley: Eh bien, je ne sais pas s'il serait vraiment possible d'accroître notre rendement du processus d'adjudication étant donné que les sommes requises pour forer des puits sont si importantes et que les risques sont si grands. Je suppose qu'une méthode possible consisterait à prévoir des primes en espèces au lieu d'exiger des engagements vis-à-vis des travaux à entreprendre. Nous avons mis cette méthode à l'essai à plusieurs reprises, mais elle n'a pas donné de très bons résultats. D'autres pays ont recours à une formule de ce genre. En Norvège, certains travaux sismiques sont effectués dans des zones particulièrement délicates, mais en règle générale, c'est l'industrie privée qui se

The Chairman: We will leave that go for now.

Senator Adams: I will be short, Chairman. Does that operate like mining? Mining companies do a lot of exploration and prospecting. If smaller companies have a land lease for exploration, are they able to sell that to larger companies? Does it work that way?

Mr. Stanley: Some of that goes on in our area. Again, the minimum bid amount is \$1 million, of which \$250,000 must be put on deposit with the board. The deposit is at risk because if you do not do anything, you lose your \$250,000. There are western Canadian companies that have land positions that are trying to attract the bigger players to come onto their property to explore. Similar to the mining industry, that type of thing happens, but not as much because the amount of money at risk in just getting a licence is not insignificant.

Senator Adams: In the future, will those wells be served by a pipeline, or will the product be carried by ship?

Mr. Stanley: Had I not used up all my time, I was going to say more about gas. The big constraint in our offshore area at the moment is the absence of a gas pipeline to hook it into the North American market, in particular. That has received a lot of attention locally. This is a difficult issue to talk about in a short period of time, but I think the oil always will be transported by tanker. For gas to get to market, there will have to be a pipeline. That is one of the big challenges.

Senator Sibbeston: I will ask, Mr. Stanley, about the full and fair opportunity benefit provisions. In terms of the monitoring that is done, how does that work? Do you actively monitor? Are you aggressive about it? Do you have to be aggressive about it?

Mr. Stanley: The process is that companies have to advise the board if they intend to issue a contract. The board can then make a judgment as to whether the capability exists locally or nationally. If so, then we go through the whole process of the contract. We go through the structure of the contract to try to make sure that it is set up so that it does not automatically exclude local business, if that is possible. When the bids actually take place the companies have to report to the board on the results of that bidding process. We have the ability to get involved directly in the numbers if we must. There is a complete monitoring process that takes place.

charge de faire des analyses sismiques dans les zones qui lui semble les plus intéressantes point de vue abondance des ressources. Donc, dans le cadre du système actuel, l'impulsion est surtout donnée par l'industrie.

Le président: Nous allons laisser de côté ces questions pour l'instant.

Le sénateur Adams: Je vais être bref, monsieur le président. Est-ce que le secteur extra côtier fonctionne un peu comme le secteur minier? Les sociétés minières font beaucoup d'exploration et de prospection. Si de petites compagnies ont des concessions pour faire de la prospection, ont-elles le droit de les vendre à de grandes compagnies? Est-ce comme ça que ça marche?

M. Stanley: Ça se produit de temps en temps dans notre secteur. Encore une fois, la soumission minimale est de 1 million de dollars, dont 250 000 \$ doivent être déposés auprès de l'Office à titre d'acompte. Vous versez cet acompte en sachant que, si vous ne faites rien, vous perdrez vos 250 000 \$. Certaines compagnies de l'ouest du Canada sont titulaires de concessions et essaient d'attirer des acteurs plus importants pour que ces derniers fassent de la prospection dans les zones visées par leurs concessions. Comme dans le secteur minier, ce genre de choses se produit de temps à autre, mais beaucoup moins souvent, étant donné que la somme qu'on risque de perdre si l'on obtient un permis est considérable.

Le sénateur Adams: À l'avenir, ces puits sont-ils raccordés à un oléoduc, ou le pétrole est-il transporté par bateau?

M. Stanley: Si je n'avais pas épuisé tout mon temps de parole, je vous aurais parlé un peu du gaz. Le grand obstacle auquel on se heurte actuellement dans la zone extra côtière concerne l'absence d'un gazoduc qui permettrait d'acheminer le produit vers le marché nord-américain, notamment. Ici il en a été beaucoup question. Il est toujours difficile de faire le tour de la question en peu de temps, mais pour moi, le pétrole sera toujours transporté par pétrolier. Par contre, pour acheminer le gaz au marché, il faudra absolument qu'il y ait un pipeline. Voilà l'un des grands problèmes qui se posent actuellement.

Le sénateur Sibbeston: Monsieur Stanley, j'aimerais vous poser une question sur les dispositions touchant la nécessité de permettre aux gens et compagnies de la province de bénéficier des retombées économiques dans les mêmes conditions que d'autres. J'aimerais savoir comment vous faites pour savoir ce qu'il en est? Assurez-vous un suivi actif dans ce domaine? Avez-vous pris des mesures énergiques pour garantir qu'il en soit ainsi? Est-ce nécessaire?

M. Stanley: Pour vous expliquer un peu la démarche, les entreprises doivent informer l'Office de leur intention d'adjuger un contrat. À ce moment-là, l'Office peut déterminer si les capacités requises existent au niveau local ou national. Si c'est le cas, nous prenons part à toutes les étapes du processus d'adjudication. D'abord, nous examinons les dispositions et la structure du contrat pour nous assurer qu'il n'exclut pas automatiquement les entreprises locales, si c'est possible. Une fois que les soumissions ont été reçues, les compagnies doivent informer l'Office des résultats du processus d'appel d'offres. Nous avons la possibilité de connaître tous les chiffres et de participer

In terms of whether we are aggressive, you will find people who think we should be more aggressive in this business, but, obviously, we operate within the law, as a board, and we operate by administering the regulations that we have within our control. There are people who think we should have more ability to get involved, but, of course, that is a decision for governments to make.

Senator Sibbeston: With respect to the board's ability to monitor, do you have that capability, particularly concerning aspects of drilling such as seismic work? Have you found over the years that you have been able to obtain the level of sophistication of expertise, as it were, to be able to monitor these companies that are, in terms of their capabilities, on the leading edge and very able?

Mr. Stanley: That is a very challenging role. You have identified a critical concern. We feel that our people are as good as there are in the world in the business of reservoir interpretation and reservoir management. We are certainly very knowledgeable about the particular conditions that obtain in our area. We have the ability, which we use from time to time, to engage consultants and outside expertise. If there is an area in which we feel we need assistance, there are many consulting firms that operate on a worldwide basis that can come in and do a piece of work for us. These companies have tremendous financial resources and personnel available to them. It is a challenge to deal with oil and gas companies on that basis, but we feel we are doing a reasonable job. I will just leave it there.

Senator Eyton: I have a couple of questions about the board itself. There is a vacancy on the board. Is there any particular reason for that?

Mr. Stanley: There are two vacancies on the board. One is federal and one is provincial.

Senator Eyton: Is there any reason for that?

Mr. Stanley: The federal vacancy has existed for about four years. The provincial vacancy has existed for six months.

Senator Eyton: We heard much the same comment in Halifax yesterday. It seems to me remarkable that the federal government would not have a full complement and be well represented. Funding for the board is a federal-provincial combination currently. You are relatively new in your experience, and, of course, the industry here is relatively new. You depend now on grants from both the federal government and the province. There is a nice little item called "cost recovery from the industry." Is that

directement à l'adjudication, s'il le faut. De plus, un processus de suivi complet est en place.

Pour ce qui est de savoir si nous avons ou non pris des mesures énergiques pour qu'il en soit ainsi, je pense que vous trouverez des gens qui estiment que nous devrions faire davantage à cet égard, mais vous vous doutez bien que nous sommes tenus de respecter les dispositions législatives et nos opérations sont dictées par la réglementation qui relève de notre responsabilité. Certains sont d'avis que nous devrions avoir le droit de participer encore plus directement à ce processus, mais c'est aux gouvernements de déterminer si cela s'impose ou non.

Le sénateur Sibbeston: En ce qui concerne la capacité de suivi de l'Office, j'aimerais savoir si vous avez effectivement une telle capacité, notamment en ce qui concerne certains aspects des activités de forage, telles que les analyses sismiques? Avez-vous constaté au fil des ans que vous êtes en mesure d'obtenir un niveau d'expertise approprié vous permettant de suivre l'activité de ces entreprises de pointe qui disposent d'une grande capacité technologique?

M. Stanley: Je dois avouer que c'est une tâche très difficile. D'ailleurs, vous mettez le doigt sur un élément critique. À notre avis, nos experts sont tout aussi compétents que les autres spécialistes du monde pour ce qui est d'interpréter les caractéristiques des gisements et d'en assurer la gestion. Nous avons des connaissances très poussées relativement aux conditions qui caractérisent notre région. Nous avons également la possibilité — et nous le faisons de temps à autre — de recruter des consultants et experts externes. Si nous estimons avoir besoin d'aide dans un secteur donné, nous pouvons toujours faire appel aux nombreux cabinets de consultants qui mènent leurs activités dans le monde entier si nous souhaitons faire faire un travail ou une étude particulier. Je rappelle que les entreprises pétrolières et gazières qui sont présentes dans la zone extra côtière ont accès à des ressources financières et humaines très importantes. Notre travail est donc plus difficile pour cette raison-là, mais à notre avis, nous nous en tirons très bien. C'est tout ce que je vais vous dire à ce sujet.

Le sénateur Eyton: J'ai quelques questions à poser au sujet de l'Office lui-même. Il y a actuellement un poste vacant au sein du conseil. Y a-t-il une raison à cela?

M. Stanley: Il y a actuellement deux vacances au sein du conseil. L'un des postes est réservé à un représentant fédéral, et l'autre, à un représentant provincial.

Le sénateur Eyton: Y a-t-il une raison à cela?

M. Stanley: Le poste du représentant fédéral est vacant depuis environ quatre ans. Celui du représentant provincial est vacant depuis six mois.

Le sénateur Eyton: On nous a dit à peu près la même chose à Halifax hier. Je trouve très étonnant que le gouvernement fédéral ne souhaite pas combler tous les postes qui lui reviennent, de manière à être bien représenté. L'Office est actuellement financé par le fédéral et la province. Votre expérience est relativement récente, et bien sûr, l'industrie n'est pas implantée non plus depuis très longtemps. Vous dépendez à l'heure actuelle des subventions qui vous sont versées par le gouvernement fédéral et la province.

the beginning of a number that will become more substantial as you expand — which you will do — your responsibilities and operations? How will your operations expand?

Mr. Stanley: The guideline for cost recovery is an agreement that was negotiated by the governments with the industry. It was not negotiated by the board. The governments negotiated a memorandum between themselves and the industry on cost recovery. It is a five-year agreement, which, at the moment, provides for up to 50 per cent of the cost of the board to be recovered from the industry. That is lower than you will find, for instance, with the National Energy Board in western Canada, which is probably up to 80 per cent or 90 per cent. Whether governments will go there, I am really not in a position to say. In reality, we have recovered, for the last three years, somewhere between 48 per cent and 50 per cent of our cost from the industry.

Senator Eyton: It is kind of an ad hoc basis. I was considering the 25 per cent that you get on the exploration licence fees. I suppose, no one has forfeited those licences.

Mr. Stanley: Indeed they have, yes.

Senator Eyton: Where does that money go?

Mr. Stanley: That money goes to the governments.

Senator Eyton: Do you not get any of that?

Mr. Stanley: No, we do not get any of that.

Senator Eyton: Concerning the board, the first level of decision making by you has to do with the development of the gas and oil potential. You must consider environmental concerns and you also must consider, particularly in this area, the concerns of the fishing industry. Is it the board that does all that? Upon examination, the board is not complete. Is it the board that tries to decide what is the environmental hazard or risk, and would the board decide that the fishing industry in this particular area is not very significant or important and development can proceed? Who makes those decisions?

Mr. Stanley: I will deal with the environmental issue first. Our board is subject to the federal environmental assessment process. When I say, "The board makes a decision," the board coordinates the process that involves the federal government Department of Fisheries and Oceans and the Department of the Environment. All of these have an input in our decision making process. Indeed, the federal Minister of Environment has to sign off and approve projects such as, for instance, Hibernia, Terra Nova, and White Rose.

Senator Eyton: Are you the gathering point of all of this?

Je vois ici que vous avez un poste budgétaire pour le «recouvrement des coûts auprès de l'industrie». À votre avis, ce chiffre deviendra-t-il plus important au fur et à mesure que vous élargissez — et c'est ce que vous êtes en train de faire — vos responsabilités et vos opérations? De quelle manière comptez-vous élargir vos opérations?

M. Stanley: La directive sur le recouvrement des coûts s'appuie sur une entente négociée avec l'industrie par les deux administrations. Il n'a pas été négocié par l'Office. Les gouvernements concernés ont négocié un protocole d'entente avec l'industrie sur le recouvrement des coûts. C'est une entente d'une durée de cinq ans qui prévoit actuellement que 50 p. 100 des coûts de l'Office soient recouverts auprès de l'industrie. C'est une proportion moins importante que celle prévue pour l'Office national de l'énergie dans l'ouest du pays, qui recouvre sans doute 80 ou 90 p. 100 de ses coûts. Quant à savoir si les gouvernements concernés adopteront ou non cette solution, je ne suis pas en mesure de vous le dire. En réalité, depuis trois ans, nous recouvrons entre 48 p. 100 et 50 p. 100 de nos coûts auprès de l'industrie.

Le sénateur Eyton: Mais c'est sur une base plus ou moins ponctuelle. Je songeais, par exemple, aux 25 p. 100 que vous touchez pour les frais des permis d'exploration. Je suppose que personne n'a renoncé à ces permis.

M. Stanley: Si.

Le sénateur Eyton: Et qui touche cet argent-là?

M. Stanley: Cet argent est versé aux gouvernements.

Le sénateur Eyton: Et vous n'en touchez pas du tout?

M. Stanley: Non, rien du tout.

Le sénateur Eyton: Pour revenir sur l'Office, le premier niveau décisionnel concerne la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières. Vous devez tenir compte de questions environnementales et, surtout dans cette région, des préoccupations de l'industrie de la pêche. Est-ce que toutes ces responsabilités-là relèvent de l'Office? Je constate que certains postes ne sont pas comblés. Revient-il donc à l'Office de déterminer quels sont les risques écologiques potentiels, et encore une fois, serait-ce à l'Office de décider que l'industrie de la pêche dans la région n'est pas particulièrement importante, si bien que la mise en valeur des ressources doit l'emporter? Qui prend ces décisions-là?

M. Stanley: Je vais d'abord aborder la question environnementale. L'Office est tenu de se conformer aux exigences du processus fédéral d'évaluation environnementale. Quand je vous dis que l'Office prend une décision, je veux dire par là que l'Office se charge de coordonner le processus auquel participent les représentants du ministère fédéral des Pêches et Océans et du ministère fédéral de l'Environnement. Tous prennent part à notre processus décisionnel. En fait, le ministre fédéral de l'Environnement doit signer et approuver les projets, tels que les projets Hibernia, Terra Nova et White Rose.

Le sénateur Eyton: Donc, vous jouez en quelque sorte le rôle de coordonnateur dans tout cela?

Mr. Stanley: We are called a “responsible authority” under the federal legislation. For activities in our offshore area related to oil and gas development, we are the responsible authority, yes.

Senator Eyton: If someone, say a representative of the industry, had a concern, would he or she speak to you?

Mr. Stanley: Yes.

Senator Eyton: Would he or she speak to the minister as well?

Mr. Stanley: No. We are the central point that people come to. They are always free to talk to the governments if they are not happy with our response.

Senator Eyton: What I am saying is when it is all said and done, subject to some sort of fiat by the ministers — and I assume that would be an involvement of both the provincial and the federal ministers, although, perhaps, offshore would be more federal — finally, the decision would be yours?

Mr. Stanley: The final decision would be ours on the actual project itself. Let us just consider White Rose as an example. White Rose is going through an approval process at the moment. The federal minister, through the federal environmental assessment process, has gone through a comprehensive study process. We coordinated it in terms of making sure that the process is all followed, but the decision, in the end, on the environmental side is with the federal Minister of the Environment. The board also has an environmental responsibility in that if there is any reason that we think, over and above anything that was involved, the issue must be considered from an environmental perspective, we have that responsibility as well.

The approval on the benefit side is by the board. We decide whether the submitted benefits plans meet the requirements of the legislation. Concerning the decision on whether a project proceeds, which is called the development plan decision, we make the first decision and then it goes to the two ministers for concurrence.

The Chairman: You are pushing your two questions pretty far. Is this the last one?

Senator Eyton: These questions are all supplementary. Where would the fishing industry come into that process?

Mr. Stanley: We consult largely with the federal Department of Fisheries and Oceans on anything we do that has a potential impact on the fishery. We have a memorandum of understanding which outlines how we do the liaison, the discussion. We have not been in a position of being faced with a recommendation from the Department of Fisheries and Oceans, for instance, that a particular activity not proceed. Its concerns always are that if a project is going to proceed, there is a time of the year and things that have to be involved, there are certain areas to try to avoid and certain times of the year and all of these things so that the two industries

M. Stanley: Nous sommes ce qu'on appelle une «autorité responsable» aux termes de la loi fédérale. Donc, pour toutes les activités de mise en valeur des ressources pétrolières et gazières dans la région extra côtière, c'est nous qui sommes l'autorité responsable.

Le sénateur Eyton: À ce moment-là, si un représentant de l'industrie avait certaines préoccupations, s'adresserait-il à vous?

M. Stanley: Oui.

Le sénateur Eyton: Et au ministre aussi?

M. Stanley: Non. Nous sommes le point de contact pour tous les intervenants. Ils ont toujours la possibilité de s'adresser directement aux gouvernements s'ils ne sont pas satisfaits de notre réponse.

Le sénateur Eyton: Autrement dit, en fin de compte, sous réserve d'un décret ministériel — et je présume que dans pareilles circonstances, les ministres à la fois provincial et fédéral seraient en cause, bien que la région extra côtière relève peut-être davantage de la responsabilité fédérale — c'est à vous de prendre la décision finale?

M. Stanley: Oui, la décision finale sur le projet proprement dit relèverait de nous. Prenons l'exemple du projet White Rose. Ce dernier passe actuellement les diverses étapes du processus d'approbation. Le ministre fédéral, par le biais du processus fédéral d'évaluation environnementale, a mis en branle un processus d'examen exhaustif. C'est nous qui étions chargés de la coordination et de nous assurer que toutes les étapes du processus étaient suivies, mais la décision finale, en matière environnementale, relève du ministre fédéral de l'Environnement. L'Office a également certaines responsabilités environnementales, en ce sens que nous pouvons décider, si cela nous semble justifier, qu'en plus des autres études qui sont prévues, le projet en question doit être examiné dans une optique environnementale.

En ce qui concerne les retombées économiques, c'est à l'Office de donner son approbation. C'est nous qui décidons si les plans de retombées économiques répondent ou non aux exigences de la législation. S'agissant de la décision de permettre à un projet d'aller de l'avant, ce qu'on appelle la décision relative au plan de mise en oeuvre, nous rendons notre décision dans un premier temps et la soumettons ensuite à l'approbation des deux ministres.

Le président: Vous avez pas mal dépassé la limite de deux questions. Est-ce votre dernière?

Le sénateur Eyton: Il s'agit dans chaque cas de questions complémentaires. Quel serait le rôle de l'industrie de la pêche dans tout cela?

M. Stanley: Nous consultons régulièrement le ministère fédéral des Pêches et Océans sur tout ce qui peut influencer sur la pêche. Nous avons signé un protocole d'entente qui définit les modalités à suivre en matière de liaison et de discussion. Jusqu'à présent, le ministère des Pêches et Océans ne nous a jamais recommandé que telle activité ne soit pas entreprise, par exemple. Ce dernier insiste toujours pour qu'un projet soit entrepris à une époque de l'année et dans des conditions qui sont appropriées et qu'on évite certains secteurs, et cetera, pour que les deux industries puissent coexister sans qu'on ait à opérer le genre de

can co-exist without having to make the kind of choices that we are talking about. That is in the Grand Banks where we are operating in the offshore.

The Chairman: We will have a break and you will get a chance to collar him on your way back to coffee. One more question on oil spills will be asked by Senator Kenny and I have one quick question.

I am a sort of retired operator myself. One of the complaints you have from offshore here from the time you decide to develop a field until you go through all the permits that you are talking about can be three or four years, whereas in most countries it is only one and a half year to two years. What is your response to that?

Mr. Stanley: There is no question that our process can take time. In terms of the public review process that is provided for in our legislation, it does have a 270-day time period, so there are some constraints. The environmental process can take longer. The benefit we have now is that we have two projects that have been operating, from which are learning as we go. The environmental departments are learning from them. Confidence in the system is being established and we think we can be competitive in the future. Two years is a reasonable time. White Rose will take less than two years, in terms of its approval.

The Chairman: We will close off with your question on the oil spills and then we will break for a few minute so that our next witnesses can get set up. I am afraid we did not allot you enough time. Perhaps we will come back again.

Senator Kenny: I know you insist on deep glory holes. I know there are sophisticated blowout preventers in those glory holes. Having said that, given the sea state you have, when this committee was examining Hibernia we concluded that the maximum one could expect to clean up in the event of a blowout was less than 2 per cent. Mr. Hopper gave evidence before our committee that by the time a spill reached Ireland most of it would have dissipated. What comments do you have on the danger of a blowout and what requirements do you have to clean up a spill in the event that happens?

Mr. Stanley: Our responsibility is for spills that originate from the producing facilities themselves. For instance, if a tanker gets in trouble, it is the same as any other tanker.

Senator Kenny: I am talking about the producing facilities.

choix dont on parle. Là je vous parle de la région des Grands Bancs où des activités extra côtières sont en cours.

Le président: Nous allons faire une pause, et vous aurez l'occasion de l'attraper au retour du café pour lui poser une ou deux autres questions. Je donne la parole au sénateur Kenny pour poser une dernière question sur les déversements de pétrole, mais je voudrais tout d'abord vous poser une question très rapide.

Moi-même je suis une sorte d'exploitant à la retraite. L'une des doléances de ceux qui mènent des activités dans la région extra côtière, c'est qu'entre le moment où l'on décide d'exploiter un gisement et la délivrance de tous les permis dont vous parlez, il peut s'écouler trois ou quatre ans, alors que dans la plupart des pays, ce processus dure un an et demi ou deux ans. Qu'en dites-vous?

M. Stanley: Il ne fait aucun doute que notre démarche prend un certain temps. Par exemple, le processus d'examen public défini par la loi régissant nos activités prévoit un délai de 270 jours, et vous comprendrez donc que nous faisons face à un certain nombre de contraintes. Le processus d'examen environnemental peut prendre encore plus longtemps. Ce qui est positif, c'est que nous avons actuellement l'occasion de tirer de bons enseignements de deux projets qui sont actuellement en cours. Il en va de même pour les ministères de l'Environnement. Nous sommes en train d'établir la confiance dans notre système et notre compétitivité future nous semble assurée. Un délai de deux ans est raisonnable. Le processus d'approbation du projet White Rose prendra moins de deux ans.

Le président: La dernière question de cette partie de la réunion sera la vôtre, sur les déversements de pétrole, et nous allons faire une très brève pause ensuite pour permettre aux prochains témoins de s'installer. J'ai l'impression nous n'avons pas prévu assez de temps pour vos témoignages. Peut-être reviendrons-nous une autre fois.

Le sénateur Kenny: Je sais que vous insistez pour que les entonnoirs souterrains soient profonds. Je sais aussi que ces entonnoirs sont équipés de blocs obturateurs très sophistiqués. Cela dit, étant donné l'état de la mer dans votre région, à l'époque où le comité examinait le projet Hibernia, nous avons conclu qu'en cas d'éruption incontrôlée, on pourrait s'attendre à récupérer moins de 2 p. 100 du pétrole déversé. À l'époque, M. Hopper a déclaré, lorsqu'il a témoigné devant le comité, que le temps d'arriver à la côte de l'Irlande, la nappe d'hydrocarbure se serait dissipée en grande partie. À votre avis, quels sont les risques d'éruptions incontrôlées et quelles exigences devez-vous remplir en matière de nettoyage s'il se produit un déversement?

M. Stanley: Notre responsabilité concerne les déversements qui ont lieu aux installations de production elles-mêmes. Par exemple, si un pétrolier est à l'origine d'un déversement de pétrole, ce serait la même chose que pour n'importe quel autre pétrolier.

Le sénateur Kenny: C'est bien des installations de production que je parle.

Mr. Stanley: Concerning the producing facilities themselves, all we can say is that there has been a lot of production going on in the North Sea and in the Gulf of Mexico for a lot of years, which is experience that we have benefited from as we have become involved in it here. There is a high level of confidence in the technology that is being used to be able to ensure that a spill does not take place in the first place. Our first line of defence, if you will, is ensuring that the best technology that exists today is used.

If a spill occurs, it is generally agreed that with the weather conditions on the Grand Banks, containing those spills, in certain weather conditions, could be very difficult.

In terms of preparation, all of the platforms have containment equipment. All of the standby vessels that are there 24 hours a day, seven days a week, have a certain level of equipment to be able to contain spills. For instance, we have had incidents, of a small nature, a number of times and we have been able to contain them and clean them up right there on the spot. There are various agreements to provide for calling upon the capability that exists onshore to assist. Indeed, there is an international agreement for sharing equipment in situations at that level.

Senator Kenny: Do you dispute the 2 per cent figure in the event of a blowout?

Mr. Stanley: I would not want to comment on that, sir.

Mr. Chairman: Thank you very much, Mr. Stanley. I am sorry we rushed you a bit.

Senator Adams suggested to me that it might be cheaper for us to bring you to Ottawa in the future. I know you would love to go to Ottawa.

We will now hear from our next group, the Newfoundland Ocean Industries Association. Please proceed, Ms Galway.

Ms Leslie Galway, President and Chief Executive Officer, Newfoundland Ocean Industries Association: We are entering our 25th year of operation as an association, and we have grown over those years. We started off very small with a core group of six individuals who saw opportunities emerging offshore oil and gas, and they wanted to position themselves to know more about it and be better placed for business opportunities.

Ten years ago we had approximately 140 members, and things were beginning to look more promising, particularly in our offshore area with Hibernia. Today we have over 460 member companies involved in primarily the supply and service sector in business in Atlantic Canada.

NOIA represents an expanding membership of companies and organizations with a stake in the development of the region's petroleum industry. NOIA takes an all stakeholder approach since

M. Stanley: Eh bien, en ce qui concerne les installations de production elles-mêmes, tout ce que je peux vous dire, c'est que la production de pétrole va bon train dans la mer du Nord et dans le golfe du Mexique depuis de nombreuses années, et leurs expériences dans ces régions nous ont été profitables dans notre zone extra côtière. Nous avons une grande confiance dans les technologies actuellement employées, qui visent justement à garantir qu'il n'y aura pas de déversements. Notre principal moyen de défense consiste à mon avis, à nous assurer qu'on recourt aux technologies les plus avancées qui soient.

Je pense que tous s'accordent à reconnaître, vu les conditions météorologiques à proximité des Grands Bancs, qu'en cas de déversements, selon les conditions, il pourrait être très difficile d'empêcher la dispersion de la nappe d'hydrocarbure.

Du point de vue de notre état de préparation, je précise que toutes les plates-formes sont équipées de matériel de confinement. Tous les bateaux qui sont en disponibilité 24 heures par jour et sept jours par semaine disposent d'un minimum d'équipement pour assurer le confinement des déversements. Par exemple, il y a eu de petits incidents à plusieurs reprises, et nous avons réussi à empêcher la dispersion du pétrole et à procéder immédiatement au nettoyage de la nappe sur place. De plus, il existe diverses ententes en vertu desquelles nous pouvons demander l'aide de ressources supplémentaires sur le continent si besoin est. D'ailleurs, il existe même un accord international prévoyant le partage du matériel dans des situations urgentes de ce genre.

Le sénateur Kenny: Est-ce que vous contestez le chiffre de 2 p. 100 dans les cas d'éruptions?

M. Stanley: Je préfère ne pas me prononcer là-dessus.

M. le président: Merci infiniment, monsieur Stanley. Désolé de vous avoir un peu bousculé.

Le sénateur Adams me dit que cela coûterait peut-être moins cher de vous faire venir à Ottawa à un moment donné. Je sais que vous seriez ravi de venir à Ottawa.

Nous accueillons maintenant notre prochain témoin, soit la Newfoundland Ocean Industries Association. Vous avez la parole, madame Galway.

Mme Leslie Galway, présidente-directrice générale, Newfoundland Ocean Industries Association: Voilà bientôt 25 ans que notre association est en activité, association qui a pris de l'ampleur au cours de cette période. Au départ, nous étions une petite association composée de six personnes qui estimaient que l'industrie pétrolière et gazière extra côtière offrait des débouchés intéressants, et qui voulait donc se positionner pour en savoir davantage et profiter des possibilités qui se présentaient.

Il y a une dizaine d'années, nous avions environ 140 membres, et la situation semblait prometteuse dans le secteur extra côtier, notamment grâce au projet Hibernia. À l'heure actuelle, nous avons plus de 460 compagnies membres qui oeuvrent principalement dans le secteur de l'approvisionnement et des services au Canada atlantique.

La NOIA représente un nombre croissant de compagnies et d'organisations qui sont intéressées financièrement au développement de l'industrie pétrolière de la région. La démarche

the industry. It is built on co-operation between the licence holding sector that will find the investment development, produce the hydrocarbons, and the supply and service sector, which provides a vast range of capabilities to support these endeavours, everything from drill strings and drilling mods, to providing the drilling platforms, crews, catering, helicopter transportation and offshore medical services.

The federal and provincial governments and their agencies are included as stakeholders. They have played pivotal parts in the birth of the industry, and continue crucial roles in the industry's development.

NOIA's mission is to promote the development of Canada's East Coast hydrocarbon resources, and to facilitate its membership's participation in the oil and gas industry. In order to achieve those two objectives, we provide certain core services for our members. NOIA conducts or sponsors research and analysis on petroleum issues and trends. I have brought in a case with background information on the industry.

One report is a follow-up study we began with three other Atlantic province associations. OTANS is one of the associations. In New Brunswick there is an organization called the Atlantic Resource Industries Association. It is a new organization with an interest in becoming more active in the oil and gas industry in our region. We wanted to involve Prince Edward Island, so the chapter for the Canadian Manufacturers and Exporters became involved. We work together as a group because we see this as an important region and there are only so many of us and it is best that we co-operate.

The first research study was called, "Harnessing the Potential." It was published in 1999, and we had an opportunity to go not only throughout the region, but also to Ottawa to discuss that particular report. An offshoot to that was to do more work and study into technology transfer. Particularly, when you are in the supply and service sector, you get considerable opportunity to expand your area of the business, and bring opportunities to your region by bringing technology in from other more mature areas like the North Sea, Norway, the U.K., Gulf of Mexico and Western Canada.

We looked at technology transfer, and provided a map of what our service and supply capabilities are in Atlantic Canada. That is the report that I have included in your cases.

We also helped arrange an all stakeholder review of natural gas issues for Newfoundland and Labrador. We had a large stakeholder group, including the operators, the supply and service sector, and the provincial and federal government departments. The CNOPB was also represented on the steering committee, We

de la NOIA repose sur les contacts avec tous les intervenants clés de l'industrie. Cette démarche suppose la collaboration entre les titulaires de permis qui font les investissements et produisent les hydrocarbures, et le secteur de l'approvisionnement et des services qui assure une vaste gamme de services de soutien de tout type, qu'il s'agisse de matériel comme les trains de tiges, la boue, les plates-formes de forage ou d'équipage, des services de traiteurs, du transport par hélicoptère ou de la prestation de services médicaux dans la zone extra côtière.

Les administrations fédérale et provinciale et leurs organismes sont également considérés comme des intervenants clés. Ils ont joué un rôle critique dans la création de l'industrie, et continuent de le faire au niveau du développement de cette industrie.

La mission de la NOIA consiste à favoriser la mise en valeur des hydrocarbures sur la côte est du Canada, et à faciliter la participation des membres aux activités de l'industrie pétrolière et gazière. En vue d'atteindre ces deux objectifs, nous assurons certains services de base à nos membres. La NOIA fait de la recherche et des analyses sur des questions et tendances liées à l'industrie pétrolière ou se fait le parrain de telles études. J'ai d'ailleurs amené une mallette avec des documents de base sur l'industrie.

Un de ces documents est le rapport d'une étude de suivi que nous avons menée de concert avec trois associations des autres provinces de l'Atlantique, entre autres l'OTANS. Au Nouveau-Brunswick, nous collaborons avec un organisme qui s'appelle l'Atlantic Resource Industries Association, qui est relativement récente et voudrait participer plus activement aux activités de l'industrie pétrolière et gazière dans notre région. Nous avons voulu aussi faire participer l'Île-du-Prince-Édouard, et par conséquent, la section provinciale de l'Association des manufacturiers et exportateurs a pris part à l'étude. Nous travaillons ensemble en groupe car nous estimons qu'il s'agit là d'une région importante, et comme nous ne sommes qu'un petit nombre d'intervenants, il est préférable de collaborer entre nous.

La première étude était intitulée, «*Harnessing the Potential.*» Elle a été publiée en 1999, et nous avons eu l'occasion par la suite de discuter de ce rapport avec des intéressés, non seulement dans toute la région, mais à Ottawa. Une étude complémentaire a consisté à faire de la recherche sur le transfert des technologies. Surtout dans le secteur de l'approvisionnement et des services, vous avez de nombreuses occasions d'élargir vos activités et de créer des débouchés dans votre région en lui permettant de mettre à profit les technologies employées dans des zones industrielles avancées, comme la mer du Nord, la Norvège, le Royaume-Uni, le golfe du Mexique et l'Ouest du Canada.

Nous avons donc étudié la question du transfert des technologies et nous avons en même temps fait l'inventaire de nos capacités d'approvisionnement et de prestation des services au Canada atlantique. C'est ce rapport-là que j'ai fait distribuer à chacun d'entre vous.

Nous avons également participé à la coordination d'un examen, par tous les intervenants clés, de questions touchant le gaz naturel à Terre-Neuve et au Labrador. Il s'agissait d'un grand groupe d'intervenants, qui comprenait les exploitants, le secteur de l'approvisionnement et des services, et les ministères provinciaux

looked first at natural gas utilization overall in offshore Newfoundland, and then moved into a four part study, which you might find of interest, and that can be picked up from our website. That study looks at the market for our gas. It also looks at the options for transportation. There are non-pipeline options as well as pipeline options, and there is a report on each.

There is also the economic impact report that was provided for natural gas. Again, we cooperated with the stakeholders in this area in order to bring that material together.

Another key service that we provide to our membership is an opportunity to look at new technologies, at the projects in the area, and at the export opportunities. We do that not only through our annual conference in June, but also through seminars, such as the deep-water seminar we held here not long ago; different types of workshops; consultations with the operators on supply issues and trade missions. We have been to not only the mature areas, but also we took a trade mission to Trinidad and Tobago.

We identify the business opportunities as they arise, particularly in this region, and we communicate them the instant we become aware of them to our membership, so they can get working towards partnerships or bidding on the opportunities themselves.

We provide networking environments, not only through the conferences and seminars and so on, but also specific networking environment so suppliers and service providers can get together and discuss various opportunities.

It is important that people understand that we are here, and that we have a great amount of service and technology that we can provide in the region and globally. We do that through the annual directory, which is provided in your package; through publications such as NOIA News, which is also included in your package; through our website and through our daily bulletin service. We also take as many opportunities to speak on issues of concern to our membership, and doing this today is one mechanism that we can communicate their interests to a wider group.

You will find in the directory the chronology of the development of the industry on the East Coast of Canada, and it begins with the first oil discovery at Parsons Pond in 1812. More notably, we think of such projects as Hibernia, Terra Nova, White Rose and Hebron in Newfoundland, and in Nova Scotia there is Sable and Deep Panuke. It is beginning to mature as an industry. We have come a considerable way since Hibernia days. We have had lessons learned. We know a lot more about the industry.

et fédéraux. L'OCTHE était également représenté au comité de direction. Nous avons commencé par examiner l'exploitation globale du gaz naturel dans la région extra côtière de Terre-Neuve, pour ensuite faire une étude en quatre étapes, qui pourrait vous intéresser et que vous trouverez sur notre site Web. Cette étude porte sur le marché qui existe pour notre gaz, ainsi que les possibilités de transport. Il y a deux séries de possibilités, les unes reposant sur la construction d'un pipeline, et les autres non, et un rapport a été établi sur chaque série d'options.

Il y a également le rapport sur les retombées économiques rédigé au sujet du gaz naturel. Encore une fois, nous avons collaboré avec d'autres intervenants clés de la région pour préparer l'information.

Un autre service clé que nous assurons à nos membres consiste à leur donner l'occasion d'examiner les nouvelles technologies, les projets qui sont entrepris dans la région et les possibilités d'exportation. À cette fin, nous tenons une assemblée annuelle au mois de juin, de même que des colloques — comme celui sur les activités en eau profonde récemment tenu ici — différents types d'ateliers, des consultations auprès des exploitants sur des questions d'approvisionnement et des missions commerciales. Ceci nous a amenés à visiter les régions où l'activité industrielle est avancée et à organiser une mission commerciale à la République de Trinité-et-Tobago.

Nous repérons les possibilités commerciales à mesure qu'elles se présentent, notamment dans cette région, et nous en informons nos membres dès que possible, pour qu'ils commencent tout de suite à organiser des partenariats ou à préparer leurs propres soumissions.

Nous créons également des possibilités de réseautage, non seulement par l'entremise des conférences et colloques que nous organisons, mais en établissant des réseaux qui permettent aux fournisseurs et aux prestataires de services de se rencontrer pour discuter de nouvelles possibilités.

Il est important que les gens sachent que nous existons et que nous avons une vaste gamme de services et de technologie à offrir, non seulement dans la région mais dans le monde entier. Cette information est communiquée par le biais de notre répertoire individuel, que vous avez dans votre trousse de documentation; par le biais de publications, telles que le Bulletin de la NOIA, qui est également inclus dans votre trousse; sur notre site Web et par l'entremise de notre service de bulletins quotidiens. De plus, nous profitons de toutes les possibilités qui se présentent pour parler des questions qui préoccupent nos membres, et notre présence aujourd'hui représente justement l'un des mécanisme par lesquels nous pouvons communiquer leurs intérêts à un public plus important.

Vous trouverez dans notre répertoire un bref historique de l'industrie sur la côte est du Canada, qui a pris racine dès la première découverte de pétrole à Parsons Pond en 1812. Bien sûr, on a tendance à songer tout de suite à des projets tels que Hibernia, Terra Nova, White Rose et Hebron à Terre-Neuve, de même qu'aux projets Sable et Deep Panuke en Nouvelle-Écosse. Notre industrie a des assises de plus en plus solides. Nous avons beaucoup progressé depuis le lancement du projet Hibernia. Nous

We have a considerable amount of work going on in exploration, development, and production. This includes Hibernia and Sable on the East Coast, as well as some onshore prospects, such as Garden Hill on the West Coast of Newfoundland. They are in the development stages now. Terra Nova is progressing through its final stages of commissioning, and White Rose, Hebron, and Deep Panuke are in pre-development phase. Onshore exploration continues in Newfoundland at the Garden Hill site, Harry's River and Flat Bay on the west coast of the Island.

Atlantic Canada offers some considerable advantage to the industry. In particular are some of the technological developments and innovations in the region built on partnerships among the industry. We have the NRC and the Institute of Marine Dynamics, which provides an excellent example of what we do in our unique environment here in Newfoundland. We have Memorial University partnerships, federal and provincial governments, and they all play a key role in enhancing our competitiveness.

Interestingly, we are leading the industry in the marine dynamics areas of ice research and ice management. You saw the slide that Hal Stanley had with all the icebergs in the area. It is a business in itself trying to manage the ice. Structure model testing and design is another area that we excel in. The marine equivalent to the black box, instrumentation and control, and many more areas are being provided in technology here.

We often are asked what we see over the next five years. Conservatively, in Newfoundland and Labrador, we are looking at three producing projects for 1,300 direct employees, and then you have the spin off effect from that. With 4,500 indirect jobs, 5,800 Newfoundlanders will have the opportunity to earn their living in the oil and gas industry. That translates in terms of dollars when we look at something like \$450 million for operating expenditures.

Even allowing for September 11 and current economic downturns that have affected some of North America, NOIA believes there are aspects of the international context that will continue to position the East Coast of Canada very well for future developments.

The world is facing increasing demand for hydrocarbons under a normal economy for fuels, and we also have decreasing global reserves. We have well explored areas and maturing areas such as Western Canada and the North Sea, and the world needs to find new sources. Explorers will look worldwide to fill those production quotas. Therefore, the important message is that we remain competitive and ahead wherever possible.

avons tiré les leçons de notre expérience. À présent nous connaissons beaucoup mieux ce secteur.

Beaucoup de travail se fait à l'heure actuelle dans les domaines de la prospection, de la mise en valeur et de la production — et ce, non seulement dans le cadre des projets Hibernia et Sable sur la côte est mais dans le cadre d'autres projets extra côtiers qui présentent un bon potentiel, comme Garden Hill sur la côte ouest de Terre-Neuve. Ces projets sont en phase d'élaboration. Le projet Terra Nova est aux dernières étapes de la mise en opération, alors que White Rose, Hebron et Deep Panuke en sont encore à l'étape préliminaire. L'exploration extra côtière continue à Terre-Neuve au site de Garden Hill, ainsi qu'à Harry's River et Flat Bay sur la côte ouest de l'île.

La région de l'Atlantique présente des avantages considérables pour l'industrie, entre autres, les progrès techniques et innovations réalisés dans la région grâce à des partenariats avec l'industrie. Nous bénéficions de la présence du CNRC et de l'Institut de dynamique marine, qui fournissent d'excellents exemples de ce qu'il est possible de faire dans l'environnement unique de Terre-Neuve. Nous avons établi des partenariats avec l'Université Memorial et avec les administrations fédérale et provinciale, et tous contribuent à rehausser notre compétitivité.

Ce qui est intéressant, c'est que nous sommes des chefs de file de l'industrie dans le domaine de la dynamique marine, et notamment la recherche en glaciologie et la gestion des glaces. Vous avez vu le transparent de Hal Stanley représentant tous les icebergs se trouvant dans la région. C'est déjà tout un défi que d'arriver à contourner le problème de la banquise. La conception et la mise à l'épreuve de modèles de structures est un autre domaine où nous excellons. Que ce soit l'équivalent marin de la boîte noire, l'instrumentation ou les systèmes de commandement, dans tous ces domaines et bien d'autres, nous employons des techniques très avancées.

On nous demande souvent quelle est notre vision de l'industrie pour les cinq prochaines années. À Terre-Neuve et au Labrador, il y aura au minimum trois projets de production qui supposent 1 300 employés directs, sans compter l'effet de multiplication de ces projets. Grâce aux 4 500 emplois directs qui en découleront, 5 800 Terre-Neuviens pourront gagner leur vie grâce à l'industrie pétrolière et gazière. Cela représente beaucoup d'argent quand on se rappelle qu'il s'agit de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 450 millions de dollars.

Malgré les événements du 11 septembre et le ralentissement économique actuel qui touche certaines régions d'Amérique du Nord, la NOIA est convaincue que trois caractéristiques du contexte international font que la côte est du Canada sera très bien positionnée pour profiter des progrès et possibilités futurs.

La demande mondiale d'hydrocarbures est de plus en plus forte, et ce dans un contexte économique de demande normale de carburants, alors que les réserves mondiales sont en baisse. Nous avons à présent un certain nombre de zones bien explorées qui ont atteint un certain niveau de maturité, comme l'ouest du Canada et la mer du Nord, mais tous les pays doivent maintenant trouver de nouvelles sources d'énergie. Les prospecteurs feront le tour du monde pour atteindre leurs quotas de production. Par conséquent, l'élément le plus important de notre message, c'est que nous

In terms of the major themes or issues that NOIA sees as being relevant in the near future, I have already addressed the continuing international demand for oil and gas resources, and that there is considerable potential in Atlantic Canada for more discoveries of both oil and gas. The record land sales in offshore Nova Scotia indicate recent evidence of this. Significant deep-water exploration is expected in to take place offshore Newfoundland and Nova Scotia in 2002.

There has been increased discussion in the wake of September 11 about a continental approach for energy. There are preliminary discussions that are being made, and their ramifications will be further explored. These are the sorts of issues that NOIA will be looking at over its 25th anniversary, and we will hope to have a lot said on that particular topic during our annual conference in June.

Regionally in Atlantic Canada NOIA members see three major issues, and have been working on them for some time. They will all affect Atlantic Canada's competitiveness.

The first is the need for harmonization of regulations relating to exploration, development and production among the Atlantic provinces. We have had discussion on that and we are aware that work has taken place. NOIA members believe that, in view of international climate it is very important to allow for removal of any impediments that may be there now that would provide for more flexible movement of services among the Atlantic provinces.

Second, there is a need for enhanced cooperation among all stakeholders in the Atlantic region, particularly in promoting the industry and the region. We have talked about that in our harnessing potential report, and we talk about it once again in the technology transfer, and service and supply capabilities reports.

Third, NOIA looks forward, as most people do in this region, to the resolution of the Nova Scotia and Newfoundland and Labrador boundary dispute. This will remove some of the current uncertainty in that area, and we hope it will encourage more exploration and investment.

White Rose, as been pointed out by Hal Stanley in the previous presentation, has been an area of great interest over the last while. We have recently gone through the public hearings associated with the White Rose project. NOIA supports, of course, timely and responsible development of the White Rose oil field, and encouraged during the hearings that specific change be made to the current White Rose development plan, particularly to its Canada-Newfoundland benefits plan, or what we like to call local content. The change would clearly identify benefit targets and

devons faire le nécessaire pour maintenir et même rehausser notre compétitivité autant que possible.

Pour ce qui est des thèmes que la NOIA considère particulièrement pertinents dans l'immédiat, je vous ai déjà parlé de la demande internationale permanente de pétrole et de gaz, et du fait que le Canada atlantique présente un très grand potentiel pour les découvertes de pétrole et de gaz. Les ventes record de parcelles dans la région extra côtière de la Nouvelle-Écosse en sont la preuve. On s'attend en 2002 à ce que des projets de grande envergure en eau profonde soient menés dans la région extra côtière de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse.

Depuis les événements du 11 septembre, les discussions sur la nécessité d'une démarche continentale en matière d'énergie se sont intensifiées. Des pourparlers préliminaires sont actuellement en cours, et les conséquences potentielles d'une telle démarche seront examinées en détail. Voilà donc le genre de questions sur lesquelles se penchera la NOIA durant l'année où elle fêtera son 25^e anniversaire, et nous espérons aussi lancer une discussion fructueuse sur le sujet lors de notre conférence annuelle en juin.

Dans la région de l'Atlantique proprement dite, les membres de la NOIA accordent la priorité à trois grandes questions, et travaillent à l'élaboration de solutions dans ce domaine depuis un moment. Toutes ces questions influenceront sur la compétitivité du Canada atlantique.

La première concerne la nécessité d'harmoniser la réglementation touchant la prospection, la mise en valeur des ressources et la production dans toutes les provinces de l'Atlantique. Nous avons déjà eu des discussions à ce sujet et nous sommes conscients du travail accompli dans ce domaine. Les membres de la NOIA sont d'avis que, vu le climat international actuel, il est très important d'éliminer tous les obstacles qui peuvent exister à l'heure actuelle en vue de favoriser la libre circulation des services dans toutes les provinces de l'Atlantique.

Deuxièmement, il faut rehausser la coopération chez les intervenants clés de la région de l'Atlantique, notamment au niveau de promotion de l'industrie et de la région. Nous avons abordé cette question dans notre rapport intitulé «Harnessing the Potential,» et nous parlons aussi dans les rapports traitant du transfert des technologies et des capacités en matière de services et d'approvisionnement.

Troisièmement, la NOIA, comme la plupart des habitants de la région, attend avec impatience que le différend entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et le Labrador soit réglé. Ceci permettra d'éliminer l'incertitude qui plane sur la région, et nous espérons que les investissements et les activités de prospection s'intensifieront en conséquence.

Comme vous l'expliquait Hal Stanley dans son exposé, le gisement de White Rose suscite énormément d'intérêt depuis un moment. Nous avons récemment participé aux audiences publiques sur le projet White Rose. Bien entendu, la NOIA favorise la mise en valeur opportune et responsable du champ pétrolifère White Rose, et a préconisé pendant les audiences qu'on apporte des changements bien précis au plan de mise en valeur actuel, et notamment au plan de retombées économiques Canada-Terre-Neuve — ce que nous appelons le contenu local.

establish mechanisms for measuring benefits. That is part of the bidding process, the monitoring process and tracking of achievement.

One of the things that we try to do in this industry is look at technology transfer, and supply or development. If we have some idea where we are headed at the beginning of a project, and we can measure it and get some timely feedback, then we can determine where supply or development initiatives should be put in place, and do more to encourage business from this region.

It is critically important for Newfoundland's oil and gas industry that a healthy pace of development be established, providing sustained opportunity for businesses, their employees, and increasing levels of general economic activity within the province. A continuous pace of successive or concurrent developments will demonstrate timely return on prospecting investments and will encourage more exploration, which generates opportunity for our petroleum support sector. Development of the White Rose oil field in the near term will contribute to a healthy pace of that development.

In late November, NOIA wrote federal and provincial governments and the Canadian Association of Petroleum Producers to help initiate a forum on exploration of Newfoundland and Labrador. NOIA proposed the forum should take place early in 2002, by which time we would hope to see the Nova Scotia and Newfoundland and Labrador boundary delineated. The goal of the forum will be to develop a consensus among major stakeholders on attracting new investment to the oil and gas industry. We see that as a recommendation in the reports that I have mentioned this morning.

This idea came from our membership. It reflects an interest in ensuring that the 25 years of growth and development continues in Atlantic Canadian oil and gas industries. It is part of NOIA's effort to work with an all stakeholder framework, to think globally, and to act strategically. Those have been the essential elements of NOIA's approach over the past 25 years, and it is an approach we believe will serve the industry well over the next 25 and beyond.

The Chairman: I have been in the oil business all of my life and I compliment you on putting in the start of the oil business in Newfoundland in 1812. Very few Canadians know that.

Have any of your companies, using the expertise that they have learned in Newfoundland in the offshore, obtained jobs

Ces changements auraient pour résultat de faire en sorte que des objectifs précis soient fixés en matière de retombées économiques et d'établir des mécanismes permettant de mesurer l'ampleur des retombées économiques. Cela fait partie du processus d'appel d'offres, de surveillance et de suivi des réalisations.

Dans notre secteur, nous essayons surtout de mettre l'accent sur le transfert technologique et sur la prestation et le développement de services techniques avancés. Si nous avons une idée de notre orientation dès le lancement d'un projet, et nous pouvons évaluer les progrès et recueillir les vues des uns et des autres en temps opportuns, il nous sera possible de déterminer dans quels contextes il y a lieu de prendre des initiatives touchant l'approvisionnement ou le développement et d'encourager les compagnies à recourir davantage aux fournisseurs de la région.

Pour que l'industrie pétrolière et gazière de Terre-Neuve puisse prospérer, il faut un bon rythme de développement qui assure en permanence des possibilités commerciales intéressantes aux entreprises et à leurs employés, tout en relevant le niveau général d'activités économiques dans toute la province. Un rythme soutenu de développement, passant par des projets successifs ou parallèles prouvera qu'il est possible de bénéficier assez rapidement du rendement des investissements dans la prospection, ce qui favorisera plus d'exploration et créera des débouchés pour le secteur de soutien de l'industrie pétrolière. La mise en valeur du champ pétrolifère White Rose dans l'immédiat contribuera d'ailleurs à garantir que l'industrie continuera à évoluer à un bon rythme.

Vers la fin novembre, la NOIA a transmis une lettre aux représentants des administrations fédérale et provinciale ainsi qu'aux responsables de l'Association canadienne des producteurs pétroliers pour les inviter à contribuer à organiser un forum sur l'exploration à Terre-Neuve et au Labrador. La NOIA a proposé que ce forum ait lieu au début de 2002, en espérant que la question de la limite entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et le Labrador soit réglée et que cette limite soit clairement définie. Le forum aura pour objet de réunir les intervenants clés pour qu'ils parviennent à un consensus sur les mesures à prendre pour favoriser de nouveaux investissements dans l'industrie pétrolière et gazière. D'ailleurs, il s'agit là d'une recommandation des rapports que j'ai mentionné ce matin.

Cette idée-là émane des membres. Elle traduit leur désir de s'assurer qu'après 25 ans, la croissance et le développement de l'industrie pétrolière et gazière se poursuit au Canada atlantique. Tout cela fait partie de l'approche de la NOIA consistant à travailler avec tous les intervenants clés, à penser mondialement et à agir en fonction de stratégies bien définies. Voici les éléments essentiels de la démarche de la NOIA depuis 25 ans, démarche qui, nous en sommes convaincus, servira bien les intérêts de l'industrie pendant les prochains 25 ans et bien au-delà.

Le président: Je travaille dans l'industrie du pétrole depuis toujours et je tiens à vous féliciter d'avoir mentionné que c'est à Terre-Neuve en 1812 que cette industrie a pris racine. Peu de Canadiens le savent.

J'aimerais savoir si certaines de vos compagnies membres ont réussi à décrocher des contrats de travail ailleurs grâce à

elsewhere? Are you exporting the expertise that you have learned here?

Ms Galway: Yes, we are beginning to see that. An example of that is a company that is a fabricator for offshore manifolds and templates. The technology associated with fabricating these were transferred from Norwegian interests under the support of the Terra Nova group and the Terra Nova project. Technology was involved from Norway and from South Africa. They acquired the experience in how to produce these, and then began bidding through their partnership with FMC Kongsberg on opportunities in the Gulf of Mexico and were successful there.

We also have some companies, such as Sea Systems, that have been very successful in instrumentation work, and they have been routinely accessing business in the Gulf of Mexico area, as well as offshore Brazil, is a new area. They are also partnering recently with SOFEC out of Houston for other opportunities worldwide. Oceanic also has opportunities worldwide. They are primarily involved in the design and model testing of vessels and structures, and they have been working in the global industry from the very beginning.

The Institute for Marine Dynamics also has its business on a global basis. We have C-CORE at the university that can only exist with the volume of business elsewhere.

The Chairman: You are exporting technology and doing quite a good job.

Senator Adams: What is the percentage of anything you are bidding on that includes companies that are based here in Newfoundland or Nova Scotia? How do you work with associations for the future bidding for anything supplying to the oil companies?

Ms Galway: Most of our businesses that are engaged in the direct bidding for opportunities offshore will become involved in a number of ways, and they will help to provide, if they are Newfoundland members, local content in a particular bid. When you are bidding on a project, you are really doing so under a very competitive system, and as a result of that, you must compete first and win on the basis of your price, your quality and delivery. After that it is your local content that can be used as an element of influence in terms of where that contract will go. That is why it is so critically important that our members are fully aware of the global industry, and what is required competitively of them because that is the basis on which they will win the work.

l'expertise acquise à Terre-Neuve dans la région extra côtière? Autrement dit, exportez-vous l'expertise que vous avez acquise ici?

Mme Galway: Oui, ce genre de chose devient plus fréquent. Un bon exemple serait une compagnie qui fabrique des manifolds et plaques de base provisoires utilisés dans les plates-formes. Les procédés de fabrication ont été transférés par des intérêts norvégiens grâce au soutien du groupe Terra Nova et du projet Terra Nova. Les technologies en question avaient été mises au point en Norvège et en Afrique du Sud. Cette compagnie a donc acquis de l'expérience dans la fabrication des produits et lorsqu'elle a présenté une soumission, par l'entremise de son partenariat avec FMC Kongsberg, pour des projets se déroulant dans le golfe du Mexique, son offre a été retenue.

Il y a également des compagnies comme Sea Systems, qui ont connu beaucoup de succès grâce à leur travail dans le domaine de l'instrumentation et de l'appareillage, et cette expertise leur a valu des contrats non seulement dans le golfe du Mexique mais dans la zone extra côtière du Brésil qui est un nouveau secteur de développement. Récemment, elle a établi un partenariat avec SOFEC, basé à Houston, pour être en mesure de profiter d'autres possibilités dans le monde entier. Oceanic est également présente dans plusieurs régions du monde. Sa principale activité est la conception et la mise à l'épreuve de modèles et maquettes de bateaux et de structures, et elle travaille depuis le début dans plusieurs régions du monde.

L'Institut de dynamique marine est également un acteur mondial. Je précise aussi que nous avons également le Centre for Coal Ocean Resource Engineering, ou C-CORE, de l'Université Memorial qui continue d'exister grâce aux activités menées dans d'autres régions du monde.

Le président: Donc, vos efforts en matière d'exportation des technologies sont couronnés de succès.

Le sénateur Adams: Quelle proportion des projets pour lesquels vous présentez des soumissions comprend des compagnies basées à Terre-Neuve ou en Nouvelle-Écosse? Comment faites-vous pour coordonner vos efforts avec ceux d'autres associations en vue de préparer des soumissions pour des contrats d'approvisionnement des sociétés pétrolières?

Mme Galway: La plupart de nos compagnies membres qui soumissionnent directement pour obtenir des contrats dans la zone extra côtière prennent part au processus de diverses façons et permettent d'assurer, si elles sont implantées à Terre-Neuve, le contenu local dans le contexte d'une soumission particulière. Quand vous présentez une soumission, vous le faites essentiellement dans des conditions de forte concurrence, ce qui veut donc dire que vous devez être à même d'affronter la concurrence et de vous montrer supérieur pour ce qui est des prix, de la qualité de vos produits ou services et des délais d'exécution. Ensuite le fait qu'il y ait ou non du contenu local influencera la décision d'adjudication. C'est pour cela qu'il est si important que nos membres soient bien informés de l'évolution de l'industrie à l'échelle mondiale et des exigences qu'ils devront remplir pour être concurrentiels, car c'est ainsi qu'ils réussiront à décrocher des contrats.

Senator Adams: In the meantime, there is a lot of interest in the companies outside of Canada. Oil companies ask you first when a tender comes out; is that correct? How does the bidding process work?

Ms Galway: I will use Husky as an example. Husky Energy established offices here very early on in the development of their concept. They did concept engineering using not only international engineering resources, but also local engineering offices through Kaverner SNC Lavalin that has established an office here in St. John's. What that particular approach does for local business is provide an opportunity for the company and its engineers to become more fully involved and knowledgeable with the standards and the businesses that exist locally, and in Atlantic Canada generally.

When some of this work is done in other locations, it means that they are going to seek out the standards that they are familiar with, and the companies that they have long-standing relationships with.

In an industry like this, while it is a large global industry, you meet the same people no matter where you go, so the more you can get out and the more they can learn that there are viable competitive businesses here, the better off we all are. Some of the engineering can then take place in the early phases positioning local businesses, with the appropriate talent, an opportunity to access it. We have reflected that policy for a number of years, and we reiterated that position again during the hearings last summer on the White Rose project.

Once everything gets in place and the bidding starts, it is going to be competitive. There will be bids coming from other sectors as well as our own, and it is important that the members understand that they complete all the information required under the bidding process, which sometimes be complicated. Often they partner with other companies and enter the system that way through another international company, gain experience, and position themselves well on the next.

Senator Adams: If a company from Newfoundland, or anywhere in Canada, is not accepted during the bidding process, do they have anywhere to turn in either the provincial or local governments?

Ms Galway: If a member was involved in a bidding process, and for some reason or another they were not successful, there will be feedback session locally and a debriefing on the bids. That will be more informative for them. If they still have difficulty, I am sure they can take a number of routes. They can either ask for NOIA to provide some input directly to some of the members or they can talk with their organization for assistance.

Le sénateur Adams: En même temps, ces compagnies suscitent beaucoup d'intérêt à l'extérieur du Canada. Je suppose que les sociétés pétrolières vous sollicitent en premier lieu lorsqu'un appel d'offres est lancé, n'est-ce pas? Comment fonctionne le processus d'adjudication?

Mme Galway: Je vais prendre l'exemple de Husky. Husky Energy a ouvert des bureaux ici dès l'élaboration de leur concept. Cette compagnie a entrepris les travaux de génie conceptuel en ayant recours non seulement aux ressources de bureaux internationaux d'études techniques mais également de firmes d'ingénierie locales, par le biais de Kaverner SNC Lavalin, qui a ouvert un bureau ici à St. John's. L'avantage de cette approche, c'est qu'elle permet aux firmes en question et à leurs ingénieurs de se familiariser avec les normes locales et les divers types d'expertise que peuvent offrir les compagnies implantées ici et dans l'ensemble du Canada atlantique.

Lorsque les travaux sont entrepris ailleurs, cela veut dire que ces firmes voudront continuer de pratiquer les normes qu'elles connaissent déjà et de traiter avec les compagnies avec lesquelles elles entretiennent des rapports suivis.

Dans une industrie comme celle-ci, bien qu'elle soit d'envergure mondiale, on a tendance à rencontrer les mêmes personnes où qu'on aille; donc, plus on établit des contacts et on leur permet de constater qu'il y a de bonnes entreprises concurrentielles et viables ici, mieux ce sera pour tout le monde. À ce moment-là, certains travaux de génie peuvent être entrepris dès les premières étapes du projet, permettant ainsi aux entreprises locales ayant les capacités et compétences requises, d'y prendre part. Telle est notre politique depuis bien des années, et nous l'avons réaffirmé pendant les audiences tenues l'été dernier sur le projet White Rose.

Quand tout sera prêt et que le processus d'appel d'offres aura été lancé, la concurrence sera très vive. Des soumissions seront faites par des secteurs autres que le nôtre, et il faut que les membres comprennent qu'ils doivent fournir tous les renseignements demandés dans le cadre du processus d'adjudication, qui est parfois compliqué. Souvent nos membres établissent un partenariat avec d'autres compagnies et prennent part au processus par le biais d'une entreprise internationale, ce qui leur permet d'acquérir de l'expérience et d'être donc bien positionnés lors du prochain appel d'offres.

Le sénateur Adams: Si l'offre d'une compagnie basée à Terre-Neuve ou dans une autre région du Canada n'est pas retenue, peut-elle s'adresser éventuellement à l'administration provinciale ou locale?

Mme Galway: Si un membre avait participé à un appel d'offres et que pour une raison ou une autre, sa soumission n'avait pas été retenue, il aurait l'occasion de participer à une séance locale de rétroaction et de compte rendu sur le processus d'adjudication. Cela lui permettrait de se renseigner plus facilement. S'il avait encore des problèmes, à mon avis, il faudrait plusieurs options: soit demander à la NOIA de parler directement à certains de ses membres, soit d'intervenir directement auprès de l'organisation concernée pour lui demander de l'aide.

Senator Cochrane: As a resident of Port-au-Port on the West Coast of Newfoundland, I am interested in what is happening there. You mentioned Garden Hill. Would you elaborate on the activity that is taking place there?

Ms Galway: They have a triple drill rig that has come in from Guatemala. When you are on the west coast of Newfoundland, it is easier to float a rig in and set it up then it is to transport it from Western Canada. They have completed some work recently that has allowed them to continue drilling. They are spudding not only the first well, but also they have an offshoot well from that.

They will continue to do more work throughout the year. Their development plan application to the province has been approved. That particular company is also engaged in a drilling program, which they are planning for now, in another nearby site at Harry's River. There is additional activity with other companies onshore on the West Coast in that area as well, and it goes beyond Deer Lake. It is beginning to pick up. It is getting quite interesting over there, and in that last trip, I had an opportunity to speak with the Corner Brook Chamber of Commerce, the trip before, the Stephenville Chamber of Commerce. The businesses are becoming more aware of the activity onshore, and are looking forward to learning more about the industry.

Senator Cochrane: Are your members satisfied with the degree that Newfoundlanders have been able to gain access to this market?

Ms Galway: It is hard to give an average pat answer. Some think that things are progressing very well. We have come a long way in terms of being able to compete and bid on a lot of these projects, whether they are onshore or offshore. However, there are other members who would say that they would like to have more opportunities, and would like to engage further into the industry. Some of that will be done as a result of providing more information technology transfer opportunities and becoming better aware of some of the gasoline supply chain for companies.

Overall, I think the members are happy to see the progress, but what is keeping some members uneasy is the pace of development. They would like to see the projects proceed, they would like to see them proceed faster, and they would like to see it a little smoother instead of having booms and busts in the development side of the industry.

During lengthy time between project stops and starts you lose some of your human resources, and some of you key suppliers will go elsewhere. That is a big problem for business here.

Senator Cochrane: How many of your new member companies were brought in because of the industry?

Le sénateur Cochrane: En tant que résidente de Port-au-Port sur la côte ouest de Terre-Neuve, je m'intéresse beaucoup à la situation là-bas. Vous avez parlé de Garden Hill. Pourriez-vous m'expliquer la nature des activités qui s'y déroulent?

Mme Galway: Ils ont une triple plate-forme de forage qui est arrivée du Guatemala. Le fait est que sur la côte ouest de Terre-Neuve, il est plus facile de remorquer sur zone et d'installer ensuite la plate-forme de forage que de la transporter depuis l'ouest du Canada. Ils ont récemment terminé certains travaux qui leur permettent de continuer le sondage. À l'heure actuelle, ils procèdent au forage par battage du premier puits, et ils ont également foré un puits auxiliaire.

Ils continueront leurs travaux pendant toute l'année. Le plan de mise en valeur soumis à l'examen de la province a été approuvé. La compagnie en question participe également à un programme de forage, qui est à l'étape de la planification pour l'instant, à un autre site situé à proximité, près de Harry's River. D'autres compagnies mènent des activités sur la côte ouest toujours, dans cette même zone, mais plus loin que Deer Lake. Il y a un regain d'activité. La situation devient de plus en plus intéressante dans ce secteur; lors de ma dernière visite, j'ai eu l'occasion de parler avec les membres de la Chambre de commerce de Corner Brook, alors que pendant ma visite précédente, j'avais rencontré les membres de la Chambre de commerce de Stephenville. Le fait est que les entreprises sont de plus en plus conscientes des activités qui se déroulent sur le continent, et sont impatientes d'apprendre davantage sur l'industrie.

Le sénateur Cochrane: Vos membres sont-ils convaincus que le degré d'accès au marché des Terre-Neuviens est suffisant?

Mme Galway: Il est difficile de faire une réponse générale à cette question. Certains estiment que la situation progresse très bien. Nous avons effectivement fait beaucoup de chemin pour ce qui est de pouvoir concurrencer d'autres entreprises et de soumissionner bon nombre de ces projets, qu'ils se déroulent sur le continent ou dans la zone extra côtière. Cependant, d'autres membres voudraient que les possibilités soient encore plus nombreuses et qu'ils puissent participer davantage aux activités de l'industrie. Si nos membres sont mieux informés des possibilités de transfert des technologies de l'information et comprennent mieux la structure de la chaîne d'approvisionnement des compagnies, ce problème se posera moins.

À mon avis, les membres sont contents dans l'ensemble de constater qu'on fait des progrès, mais ce qui inquiète certains d'entre eux, c'est le faible taux de progrès. Ils voudraient que les projets aillent de l'avant, que cela se fasse plus rapidement et que la progression soit plus régulière, au lieu d'avoir à subir des périodes caractérisées par des hausses et des baisses extrêmes au sein de l'industrie.

Au cours de la longue période qui s'écoule entre le début et la fin des projets, vous perdez quelques employés et certains de vos fournisseurs clés vont ailleurs. C'est un gros problème pour les entreprises d'ici.

Le sénateur Cochrane: Combien de vos nouvelles compagnies membres se sont implantées ici à cause de l'industrie?

Ms Galway: That is going to be difficult to document. In Newfoundland many companies that were involved in the marine side of the business generally, have expanded into offshore oil and gas opportunities. Some businesses would have been new. There are international and national businesses that are attracted here, and are setting up for the first time. We have many of the major tier-one contractors here, for example Baker-Hughes, Haliburton, and Schlumberger Oilfield Services. They help provide business that you might not identify instantly as oil and gas supply and services, but they are providing indirect opportunities.

Senator Cochrane: Can you provide the committee with that number?

Ms Galway: We are helping to work on a study for the Department of Finance with the province. They are doing a survey and one of the things they are looking at is how many new businesses have been generated as a result of these opportunities.

Senator Cochrane: We will probably get a copy of that study.

Ms Galway: That would be the best source.

The Chairman: We have explored that end.

Senator Sibbeston: What does the industry see as the role of government? Is it a laissez-faire attitude that the industry or business has, or do they look to government for assisting or promoting local employment and supplies?

Ms Galway: The federal and the provincial governments and its agencies played not only a cooperative role, but also a pivotal role in the birth of our industry. Our Department of Industry Trade and Rural Development spearheaded much of the work required by taking Newfoundland businesses to trade shows and introducing them to some of the major players. That was extremely important 25 years ago and 20 years ago. We still work with that department very closely. We also work with the Department of Mines and Energy.

The Atlantic Canada Opportunities Agency has people designated to look not only on the policy side, but also on the offshore benefits side. They have provided a perspective and helped with the development of the industry. I would love to say that after two projects we are a mature industry, but that would be foolhardy. We need to work very cooperatively with other stakeholders. We see the federal government and the federal agencies, the CNOPB, the CNSOPB, the provinces, our own association and members, and the Canadian Association of Petroleum Producers as all in this together, and we need to work together to build upon what we have started.

Mme Galway: Ce serait difficile à établir. À Terre-Neuve, bon nombre de compagnies oeuvraient déjà dans le secteur maritime et ont décidé ensuite d'élargir leurs activités pour profiter des possibilités que présentait l'industrie pétrolière et gazière dans la zone extra côtière. Certains compagnies sont effectivement nouvelles. De plus, des sociétés d'envergure nationale et internationale sont attirées par les débouchés intéressants qui existent ici, et donc s'implantent à Terre-Neuve pour la première fois. Bon nombre des grands entrepreneurs de la première catégorie sont implantés ici — par exemple, Baker-Hughes, Haliburton, et Schlumberger Oilfield Services. Ils assurent des services qu'on pourrait ne pas considérer immédiatement comme des services d'approvisionnement du secteur pétrolier et gazier, mais leur présence crée des débouchés indirects.

Le sénateur Cochrane: Pourriez-vous communiquer cette statistique au comité?

Mme Galway: Nous collaborons à une étude menée par le ministère provincial des Finances. Ce dernier prépare une enquête et cherche, entre autres, à déterminer combien de nouvelles entreprises ont été créées grâce à ces débouchés.

Le sénateur Cochrane: J'imagine que nous recevrons une copie de cette enquête.

Mme Galway: Elle sera sans doute la meilleure source d'information.

Le président: À mon avis, nous avons vidé la question.

Le sénateur Sibbeston: Du point de vue de l'industrie, quel doit être le rôle du gouvernement? Est-ce que l'industrie ou les entreprises, si vous préférez, ont une attitude de laissez-faire, ou s'attendent-elles à ce que le gouvernement leur vienne en aide et fasse la promotion des travailleurs et fournisseurs locaux?

Mme Galway: Les gouvernements fédéral et provincial, de même que leurs organismes ont non seulement joué un rôle coopératif, mais ont grandement contribué à faire naître notre industrie. Notre ministère provincial de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural a essentiellement préparé le terrain en assurant la présence d'entreprises terre-neuviennes aux foires commerciales et en leur permettant de faire connaissance avec les grands acteurs de l'industrie. Ce genre d'initiative était très importante il y a 20 ou 25 ans. Nous travaillons encore en étroite collaboration avec ce ministère. Nous entretenons également des relations suivies avec le ministère des Mines et de l'Énergie.

À l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, certains membres du personnel sont chargés d'examiner non seulement les politiques, mais les retombées économiques. Elle nous a permis de prendre un certain recul et à développer l'industrie. J'aimerais pouvoir vous affirmer qu'après deux projets, nous sommes une industrie mature, mais ce serait imprudent. Il nous faut travailler en étroite collaboration avec d'autres intervenants clés. Pour nous, le gouvernement fédéral, les organismes fédéraux, l'OCTHE, l'OCNHE, les provinces, notre association et nos membres, et l'Association canadienne des producteurs pétroliers sommes tous collaborateurs, et nous devons travailler ensemble pour assurer le succès de cette entreprise commune.

Senator Sibbeston: Over the last few decades there has been tremendous movement of people from Newfoundland into the North and into Western Canada seeking employment. Some of the work they find is in the oil and gas industry, but they will also take any other work that they can get. Do you think that there will be a movement back of Newfoundlanders from other parts of our country as the industry gets on its feet and there are more opportunities here? Has there been any of that already?

The Chairman: They cannot do without those cod tongues forever.

Ms Galway: I am afraid to say that there are fewer and fewer cod tongues all the time. Having said that, we have a petroleum industry human resource committee that NOIA is the proponent of. That committee has federal and provincial stakeholders, in particular HRDC, HRE and CAP. In the first phase of our work we looked at the direct employment associated with base case that would include the Hibernia production, Terra Nova exploration drilling activity and some White Rose development activity.

We discovered that there are few problems associated with staffing for some positions directly. For others it is a matter of not having enough specific experience, so people from other parts of the industry must take those positions. We thought that this was a great beginning and we are now beginning to look at the supply and service sector.

There is a new national sector council looking at the same types of issues for the country overall. Due to the gaps between the developments we lose a lot of valuable expertise. It is a global industry and it is still very small. If they attract a Newfoundlander with experience in the development of an FPSO down into a shop out of Houston, that is where that person will go if they are looking at a gap of a year or two. We lose a lot of our talent and find ourselves retraining and trying to attract back.

In Atlantic Canada we also have a personal tax structure that makes it more difficult once these people leave to attract them back. There are a number of factors associated with getting the labour here. We know it is an issue provincially and federally, and we are working on it. Whatever we can do in order to establish an economy in Newfoundland that would let us compete within the country for these same workers would be a great thing.

Senator Kenny: Workers in this business are global people.

Ms Galway: Yes, they are.

Senator Kenny: They go all over the world, but what brings them back to Newfoundland is that they like the place.

Le sénateur Sibbeston: Au cours des 10 ou 20 dernières années, il y a eu de grands mouvements de la population terre-neuvienne vers le Nord et l'Ouest du Canada en vue de trouver des emplois. Dans certains cas, ces personnes trouvent du travail dans l'industrie pétrolière et gazière, mais elles sont aussi tout à fait disposées à accepter d'autres types d'emplois. À votre avis, les gens de Terre-Neuve qui se sont installés dans d'autres régions du pays voudront-ils revenir à Terre-Neuve lorsque l'industrie sera bien établie et que les débouchés seront plus nombreux? Est-ce que cela a déjà commencé?

Le président: Ils ne peuvent tout de même pas se passer à tout jamais de langues de morues.

Mme Galway: Je regrette d'avoir à vous informer qu'il y a de moins en moins de langues de morues. Cela dit, il existe un comité des ressources humaines au sein de l'industrie pétrolière dont la NOIA est l'instigatrice. Ce comité est composé d'intervenants fédéraux et provinciaux, et notamment des représentants de DRHC, de HRE et de PAC. Pendant la première phase de notre travail, nous avons analysé les emplois directs par rapport à l'hypothèse de base, qui comprendrait la production réalisée dans le cadre du projet Hibernia, l'activité de forage et de prospection aux gisements Terra Nova, et certaines activités de mise en valeur aux gisements White Rose.

Nous avons découvert qu'il est parfois difficile de doter directement les postes vacants. Dans d'autres cas, les travailleurs disponibles n'ont pas l'expérience précise qui est requise, si bien que des spécialistes d'autres segments de l'industrie doivent accepter les postes. Nous trouvons que c'était un excellent départ et nous commençons maintenant à examiner le secteur de l'approvisionnement et des services.

À l'heure actuelle, un nouveau conseil sectoriel national examine les mêmes questions à l'échelle du Canada. En raison du temps qui s'écoule entre les divers projets, nous perdons énormément d'expertise très précieuse. Même si c'est une industrie mondiale, elle compte encore très peu d'acteurs. Si une compagnie de Houston intéresse un Terre-Neuvien qui a de l'expérience de l'élaboration d'un FPSO, c'est là qu'il ira s'il risque autrement de rester sans travail pendant un an ou deux. C'est ainsi qu'on perd énormément de gens talentueux, si bien que nous sommes souvent en train de faire du recyclage et d'essayer de les rapatrier.

Au Canada atlantique, à cause de notre régime d'impôt sur le revenu des particuliers, il est plus difficile de convaincre ces gens-là de revenir, une fois qu'ils sont partis. Il y a plusieurs facteurs qui influencent notre capacité d'attirer des travailleurs compétents. Nous savons fort bien que ceci pose problème aux niveaux à la fois provincial et fédéral, et nous y travaillons. Tout ce qui permettra d'établir un climat économique à Terre-Neuve qui assure notre compétitivité sur le plan national pour ce qui est d'attirer ces travailleurs sera le bienvenu.

Le sénateur Kenny: Les gens qui travaillent dans ce secteur constituent une main-d'oeuvre mondiale.

Mme Galway: Oui, effectivement.

Le sénateur Kenny: Ils se placent dans le monde entier, mais ce qui les fait revenir, c'est qu'ils aiment beaucoup Terre-Neuve.

Ms Galway: Yes.

Senator Kenny: Eventually they are going to come back if there is a viable industry. You may have an upfront cost of training them, and they will go away and drill in different parts of the world, but sooner or later they are going to come back here because this is home.

That is true for people in Oklahoma, Louisiana, Alberta and Saudi Arabia. They train people and those people disappear to other parts of the world where there are new plays, and then eventually the work their way back.

Ms Galway: They will work their way back if there are opportunities to compete with what they are leaving. This is a reality for those workers who have perhaps gained experience in Newfoundland initially, but they want to see continuity in projects. If they are going to move back home, which is a great bonus, they would like to think that, when they re-establish their families and this project is done, they will be in a good position to get work on the next several developments. It is this stop and start with the uncertainty in between that makes it difficult for any family to relocate.

Senator Kenny: That is the real world everywhere in the oil and gas business.

Ms Galway: However, if you are in Houston, you have many more opportunities coming your way more frequently.

Senator Eyton: What kind of budget do you have, and how many people do you have on staff?

Ms Galway: We have ten people on staff. We carry out a number of functions throughout the year. Our budget numbers in gross dollars is close to a million, when you take all the expenditures associated with some of our projects.

Senator Eyton: There has been dramatic growth in your membership. What I am interested in is the composition of that membership. I am concerned about the tension that may exist between competitors who are also members of the association working together, and also the persistent economy between big guys and little guys. Can you describe your membership?

Ms Galway: Approximately 69 per cent are Newfoundland based companies. The remaining 31 per cent come from various areas, of which 12 per cent are Nova Scotian companies that are members of NOIA. About 70 per cent of these are small to medium size businesses. We consider businesses with zero to ten employees as small businesses, and businesses with 10 to 50 employees as medium sized businesses. In many statistics they would both qualify as small, but that is how we breakout our groups.

Senator Eyton: Seventy per cent are in those two categories; is that correct?

Ms Galway: Yes.

Mme Galway: Oui.

Le sénateur Kenny: Ils vont finir par revenir si l'industrie est viable. Peut-être aurez-vous à supporter les coûts de formation au début, ils partiront pour exercer leur métier dans différentes régions du monde, mais ils finiront bien par revenir, car c'est ici qu'ils sont chez eux.

Il en va de même pour l'Oklahoma, la Louisiane, l'Alberta et l'Arabie saoudite. Les compagnies forment les travailleurs qui disparaissent ensuite dans d'autres régions du monde où d'autres activités se déroulent, mais ils finissent par revenir.

Mme Galway: Oui, si nous avons la possibilité de leur offrir des conditions aussi intéressantes que celles qu'ils auront connues ailleurs. C'est ça la réalité pour les travailleurs qui ont peut-être acquis de l'expérience à Terre-Neuve au départ, mais qui veulent pouvoir travailler de façon continue à différents projets. Ils décident de retourner à Terre-Neuve, et c'est très avantageux pour nous, ils voudraient avoir la certitude qu'une fois qu'ils auront réinstallé leurs familles et que leur premier projet aura pris fin, ils seront bien placés pour obtenir du travail dans le cadre des deux ou trois ou quatre prochains projets. Ce sont les interruptions constantes et l'incertitude de leur situation entre les projets qui leur compliquent la vie du moment qu'il est question de réinstaller toute la famille.

Le sénateur Kenny: Mais c'est ça la réalité pour tous ceux qui travaillent dans le secteur pétrolier et gazier.

Mme Galway: Oui, mais si vous êtes à Houston, les occasions d'emploi sont beaucoup plus fréquentes.

Le sénateur Eyton: Quel est votre budget, et combien d'employés possédez-vous?

Mme Galway: Nous avons 10 employés. Nous exerçons diverses fonctions tout au long de l'année. Notre budget brut est de l'ordre d'un million de dollars, si l'on tient compte de toutes les dépenses qu'occasionnent certains de nos projets.

Le sénateur Eyton: Le nombre de membres a considérablement augmenté. Ce qui m'intéresse, c'est de connaître la nature des activités de vos membres. Je crains qu'il existe certaines tensions entre des concurrents qui sont membres de votre association et doivent donc travailler ensemble, et je me pose aussi des questions sur l'écart permanent entre les gros entrepreneurs et les petits entrepreneurs. Pourriez-vous me décrire vos membres?

Mme Galway: Environ 69 p. 100 de nos membres sont des compagnies basées à Terre-Neuve. Les 31 p. 100 restants sont de différentes régions, et sur ces 31 p. 100, 12 p. 100 sont des compagnies de la Nouvelle-Écosse qui sont membres de la NOIA. Environ 70 p. 100 de nos compagnies membres sont de petites et moyennes entreprises. Pour nous, les petites entreprises sont celles qui ont de zéro à 10 employés, et les moyennes entreprises, de 10 à 50 employés. Dans bien des analyses statistiques, elles seraient considérées comme de petites entreprises, mais c'est ainsi que nous les répartissons en catégories.

Le sénateur Eyton: Donc, 70 p. 100 d'entre elles tombent dans ces deux catégories, c'est bien ça?

Mme Galway: Oui.

Senator Eyton: What percentage of supply and services dealing with the industry does your membership represent? I expect it would be high. Would it be 80 per cent or 85 per cent?

Ms Galway: It is 80 per cent of the market.

Senator Eyton: Is your board representative of all of the members that you described?

Ms Galway: We have 12 members on our board. Our members elect them and we also provide a proxy opportunity to vote on the board each year. We have a disproportionate number of people coming from the medium and large enterprises because they are better known and are more likely to be elected. However, we do quite a bit to bring in the small members in order to compensate for that. We have developed a small and medium enterprise program, so we can get more directly involved with the association.

Senator Eyton: Can you comment on the relationship that your association has with the levels of government and with the public? It sounds like it has been positive with the government. Are you ever an advocate of the fishery industry and their concerns? How do you perform in this province, given the projects that we have talked about?

Ms Galway: We see our role not only in advocacy, but also in education, and providing people with background in the industry that is cropping up around them. It is not beyond the capability of having a population affected by the oil and gas industry and know very little about it.

We have been aggressive in getting out to speak with community groups. When I did the tour at the Garden Hill site, I had been invited to speak to the Chamber in Corner Brook, but I wanted to get to the schools and I spoke with two classes on that particular trip. One was an enterprise class, and the other was a global issues class.

We try when we get out into the community to give people some background information on the industry itself. When it is required, we will get involved in the issues that are very important to this industry, whether it is on a labour issue, on a current development, or trying to help facilitate an exploration forum so that we can look at some visioning.

We have found that the best way to do that is to take the extra time, the extra step, to cooperate with your fellow stakeholders. We do what we can to involve various areas, and have members whose business it is to look at the environmental side of this industry. We have not had any major overlapping issues of late with the fisheries industry. In some instances we talk about some of the same issues, such as if you are interested in the shipbuilding

Le sénateur Eyton: Et combien de vos membres travaillent dans le secteur de l'approvisionnement et des services auprès de l'industrie extra côtière? Je suppose que le nombre doit être assez élevé, peut-être 80 ou 85 p. 100, n'est-ce pas?

Mme Galway: Elles représentent 80 p. du marché

Le sénateur Eyton: Et votre conseil est-il bien représentatif de tous les secteurs de spécialisation de vos membres?

Mme Galway: Notre conseil est composé de 12 administrateurs. Nos membres les élisent et nous leur permettons également de voter par procuration sur la composition du conseil chaque année. Parmi nos administrateurs, nous avons un nombre disproportionné de représentants de moyennes et grandes entreprises, car ces derniers sont mieux connus et plus susceptibles d'être élus. Cependant, nous nous efforçons également d'avoir un certain nombre d'administrateurs représentant les petites entreprises, pour compenser ce déséquilibre. Nous avons également mis sur pied un programme à l'intention des petites et moyennes entreprises, pour que ces dernières puissent participer plus directement aux activités de l'Association.

Le sénateur Eyton: Pourriez-vous me décrire la nature des rapports entre votre Association, les différents paliers de gouvernement et le public? On dirait que vos rapports avec les différentes administrations gouvernementales sont positifs. Vous faites-vous parfois le défenseur de l'industrie de la pêche en vue de sensibiliser le public aux préoccupations de cette dernière? Comment accomplissez-vous votre travail dans la province, étant donné les projets dont nous avons discuté?

Mme Galway: En ce qui nous concerne, notre rôle en est un non seulement de défense de nos intérêts, mais d'éducation aussi, et ainsi nous nous efforçons de communiquer de l'information utile aux gens au sujet de l'industrie qui se développe autour d'eux. Il n'est pas impossible qu'une population touchée par l'industrie pétrolière et gazière la connaisse mal.

Ainsi nous avons pris l'initiative d'aller parler aux groupes communautaires. Quand j'ai fait la visite du site de Garden Hill, on m'avait invitée à faire une allocution devant la Chambre de commerce de Corner Brook, mais je tenais aussi à visiter les écoles, et donc, j'ai pu parler à deux classes différentes pendant cette visite-là. La première étudiait le commerce, et la seconde, les questions mondiales.

Lorsque nous participons à des rencontres avec les membres de la collectivité, nous essayons toujours de leur fournir quelques renseignements de base au sujet de l'industrie elle-même. Et quand il le faut, nous débattons des questions qui tiennent à coeur cette industrie, qu'il s'agisse de parler de main-d'oeuvre ou d'un projet en cours, ou d'aider à animer un forum sur la prospection pour que nous commencions à définir notre vision.

Nous constatons que la meilleure façon d'y arriver est de prendre le temps qu'il faut, d'aller un peu plus loin et de collaborer avec les autres intervenants clés. Nous essayons toujours de faire participer des représentants des divers secteurs, et certains de nos membres se spécialisent dans les questions environnementales touchant l'industrie. Dernièrement, il n'y a pas eu de grands conflits avec l'industrie de la pêche. Dans certains

area, then we will probably get together to give input on shipbuilding.

When we made our move in 1997 to focus specifically on the offshore oil and gas industry, we relied heavily on our fishery partners to take the lead in some of the other marine areas, but we still talk. At the recent hearings here in St. John's, the fishing industry was very involved in providing information to the White Rose Commission, so that it could be considered in their ultimate decision.

The Chairman: If we think of some questions in our final report, I am sure you will be willing to answer them. If you thought that there was something important that you missed, do not hesitate to drop us a line. Thank you for your presentation.

Mr. Charlie Riggs, Executive Director, Newfoundland Environmental Industry Association: I understand you have had presentations on the benefits of eco-efficiency from the Canadian Environmental Industry Association. We echo the recommendations from our colleagues with CEIA.

The Newfoundland Environmental Industry Association is a business association that represents firms that provide environmental services and products in Newfoundland and Labrador. We are not an environmental interest group. We are a business association. The mandate is to facilitate the growth of the environment sector in Newfoundland and Labrador.

The environment sector in this province currently represents about 2000 jobs, and brings in about 115 million in annual revenue. While this is significant to a province of half a million people, we have far greater potential. There are examples to the contrary, but generally today in Newfoundland and Labrador we continue to challenge all thinking about the environmental requirements being an impediment to business development, and result in expenditures that can increase operating costs and provide no return.

The committee members may have heard that the opposite is closer to the truth. The environment once again is coming on to the public agenda, and more and more the public understand the link between environmental protection and public health. Sound environmental performance is more accepted as good business practice with environmental initiatives presenting both cost savings and marketing opportunities. If these trends continue, the growth and environment sector will continue worldwide.

cas, nous sommes intéressés par les mêmes questions — par exemple, si votre secteur d'intérêt est la construction navale, nous voudrions sans doute vous rencontrer pour vous énoncer notre position sur la construction navale.

Lorsque nous avons décidé en 1997 de nous concentrer sur l'industrie pétrolière et gazière dans la zone extra côtière, nos partenaires du secteur de la pêche ont dû assumer la responsabilité d'être les principaux porte-parole sur d'autres questions maritimes, mais nous continuons à dialoguer. Aux récentes audiences tenues à St. John's, les représentants de l'industrie de la pêche ont assuré une forte présence en communiquant de l'information à la Commission d'examen du projet White Rose, pour que cette dernière en tienne compte dans sa décision finale.

Le président: Si nous avons d'autres questions à vous adresser en prévision de notre rapport final, je suis sûr que vous accepterez de nous transmettre votre réponse. De même, si vous pensez avoir oublié de mentionner quelque chose d'important, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Merci infiniment pour votre exposé.

M. Charlie Riggs, directeur général, Newfoundland Environmental Industry Association: Je crois savoir que vous avez reçu les témoignages de l'Association canadienne de l'industrie environnementale concernant les avantages de l'écoefficacité. Nous appuyons vivement les recommandations de nos collègues de l'ACIE.

La Newfoundland Environmental Industry Association représente des compagnies qui dispensent des produits et services environnementaux à Terre-Neuve et au Labrador. Nous ne sommes pas un groupe de pression écologique. Nous sommes une association commerciale. Notre mandat consiste à favoriser la croissance du secteur environnemental à Terre-Neuve et au Labrador.

Le secteur environnemental de cette province représente actuellement environ 2 000 emplois et correspond à des revenus annuels d'environ 115 millions de dollars. Bien que ce soit un résultat important pour une province ayant seulement un demi-million d'habitants, le potentiel de notre industrie est bien plus important encore. Il y a quelques exemples qui indiquent le contraire, mais de façon générale, nous continuons dans cette province à contester les vues de tous ceux qui sont convaincus que les exigences environnementales représentent un obstacle au commerce et occasionnent des dépenses qui ne font qu'augmenter les coûts d'exploitation sans rien rapporter à l'entreprise.

Les membres du comité savent peut-être déjà que c'est plutôt l'inverse. Encore une fois, l'environnement devient une priorité pour le public, et de plus en plus, les citoyens comprennent le lien entre la protection environnementale et la santé publique. On reconnaît à présent que de bonnes pratiques écologiques font partie intégrante d'une saine gestion commerciale, surtout que des initiatives écologiques présentent l'avantage d'occasionner à la fois des économies et des possibilités de marketing intéressantes. Si ces tendances se maintiennent, le secteur environnemental continuera à prendre de l'expansion dans le monde entier.

We have 240 municipal waste sites for half a million residents, and none of these facilities have any type of liners, capping, control, et cetera, and are essentially just pits and valleys that we fill in with waste. Given the Newfoundland geology we are not generally suited for land filling. Therefore, we employ many teepee incinerators, which are metal cones to burn and reduce waste volumes, and we also employ open burning. As a result of this practice, Newfoundland, with about 1.2 per cent of the population, leads the country in emissions of dioxins and furans.

Newfoundland and Labrador also has significant waste-water issues. About 90 per cent of our sewerage goes into the marine environment untreated. Communities that do have treatment are all on inland water bodies, and only have primary systems.

These situations are allowed to continue due to enforcement issues on municipalities. The federal and provincial governments do not enforce their requirements on municipalities. Provincial regulations in this province are dated, and they have upgraded, but the double standard with enforcement is an issue for environment sector development in this province.

Environmental construction in this province also means that companies that implement environmental management systems can incur significant expense to meet their own standards. A recent example is an ISO 14000 registered company that underwent an office renovation. To meet the company policy, it was necessary that the demolition and construction waste be recycled or reused. The company requested that one of our member companies have the construction waste taken to an appropriate facility. When it was discovered that such a facility did not exist here, it caused concern for local managers because now to meet the requirements, they were going to have to ship this waste out of the province.

The same issue also came up with Ford in the recall of the Firestone tires. To meet the company's environment policy, the tires had to be put in containers and shipped out of the province.

As more companies implement stringent environmental policies, these gaps in infrastructure are becoming a significant impediment to business development. They are becoming significant as transportation and communication links in being able to attract business to this province.

The province of Newfoundland and Labrador has also initiated activity to begin addressing these issues. The House of Assembly is now debating, or is about to debate, a proposed Environmental

Nous avons 240 décharges municipales pour un demi-million de résidents, et aucune d'entre elles n'est équipée de morts-terrains, de terrains de recouvrement, de dispositifs de contrôle, et cetera; il s'agit essentiellement de fosses et de vallées que nous remplissons de déchets. Vu la géologie terre-neuvienne, l'enfouissement n'est pas vraiment approprié. Par conséquent, nous utilisons de nombreux incinérateurs wigwams, qui correspondent à des sortes de cônes métalliques servant à brûler les déchets de façon à réduire les volumes à traiter, et nous avons également recours à la méthode du brûlage en plein air. À cause de cette pratique, Terre-Neuve, qui représente seulement 1,2 p. 100 de la population du Canada, est au premier rang pour les émissions de dioxines et de furans.

Terre-Neuve et le Labrador ont également des problèmes importants de traitement des eaux usées. Environ 90 p. 100 de nos eaux usées sont rejetées dans l'environnement marin sans être traitées. Les collectivités qui disposent d'installations de traitement sont toutes situées sur des masses d'eau intérieures, et leurs systèmes sont tout à fait rudimentaires.

Si cette situation continue d'exister, c'est à cause de problèmes de contrôle d'application au niveau des municipalités. Les administrations fédérale et provinciale ne forcent pas les municipalités à respecter leurs exigences. Les règlements provinciaux à Terre-Neuve sont dépassés, et même s'ils ont été un peu modernisés, le fait qu'il y ait deux poids, deux mesures en ce qui concerne l'application de la loi freine vraiment l'expansion du secteur environnemental dans la province.

S'agissant de construction écologique, cette réalité signifie que les compagnies qui mettent en place des systèmes de gestion environnementale ont à supporter des dépenses importantes pour respecter leurs propres normes. Un récent exemple serait une compagnie ayant la certification ISO 14000 qui a récemment rénové ses bureaux. Pour respecter sa propre politique, il a fallu que les déchets de démolition et de construction soient recyclés ou réutilisés. La compagnie en question a demandé à une de nos compagnies membres d'enlever les déchets de construction pour les faire traiter dans une installation appropriée. Lorsqu'on s'est rendu compte qu'une installation de ce genre n'existait pas, les cadres locaux n'étaient pas très contents puisqu'ils seraient obligés, pour respecter leurs exigences, de faire transporter les déchets dans une autre province pour les faire traiter.

Le même problème s'est posé pour Ford lors du rappel des pneus Firestone. Afin de respecter sa propre politique environnementale, Ford a dû faire mettre les pneus en conteneurs et les envoyer ailleurs.

À mesure que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en oeuvre des politiques environnementales très strictes, ces lacunes au niveau de notre infrastructure commencent à poser un obstacle de plus en plus important au développement des entreprises. Elles prennent de l'importance, puisque de bons réseaux de transport et de communications sont essentiels pour encourager des entreprises à s'implanter dans cette province.

La province de Terre-Neuve et du Labrador a déjà commencé à prendre des mesures pour régler ces problèmes. L'Assemblée législative est en train ou sur le point de débattre un projet de loi

Protection Act, and a proposed Water Resources Act. While these proposed acts alone will not address the regulatory problems of the province, they are an important first step and a good initiative that is supported by NEIA, and we are looking forward to working with the provincial government on subsequent regulations.

The provincial government has indicated that a new waste management strategy will be forthcoming within this month. This is a significant initiative supported by NEIA and one that, given the province's current status, should proceed with urgency.

NEIA has a strong interest in these issues of environmental infrastructure and regulation as they have a direct impact on business activity in the environment sector and industry growth. The implementation of a waste management strategy in this province represents significant business potential. Some of the areas of opportunity, should we proceed with waste management strategy, include everything from landfill selection and design construction, to monitoring, waste reduction, auditing, and hazardous waste treatment handling and disposal. Education and communication of a new system are also opportunities for the private sector. One of the things we hope to see evolve is private-public partnerships.

To take full advantage of the opportunities, an aggressive and assertive environmental policy is necessary. Half a modern landfill is not acceptable. We want the full thing. A strategy that includes adoption of high standards will also drive innovation, development of new technology and economic growth. New technologies and processes developed by investing in waste management can bring additional wealth and opportunity to the province if these solutions are exported. Newfoundland and Labrador has significant waste management challenges, but we are not unique, and there are others who could avail of solutions generated with an aggressive and an assertive policy.

In Nova Scotia, we have seen such an investment and there have been significant results. The environment sector in Nova Scotia that had 4,200 jobs in 1994 now has more than 8,200. It is important that the province act now and proceed with the waste-management initiative. NEIA has seen some government noise about these types of initiatives in the past, but without further action now, our companies will lose ground in competitive position to those in other jurisdictions who have already acted. Even without regulation today, the communities in this province are showing a will. Several communities in this province are already installing new technologies for waste water in partnership with NEIA companies.

sur la protection environnementale et un autre sur les ressources en eau. Bien que ces mesures législatives ne suffisent pas pour régler les problèmes de réglementation de la province, elles constituent un premier pas important et une bonne initiative qui a l'appui de la NEIA; ainsi attendons-nous avec impatience de pouvoir travailler de concert avec le gouvernement provincial pour définir d'autres règlements.

Le gouvernement provincial a annoncé qu'une nouvelle stratégie sur la gestion des déchets sera présentée d'ici la fin du mois. Il s'agit là d'une importante initiative qui a l'appui de la NEIA et qui devrait être traitée de façon urgente, vu la situation actuelle dans la province.

La NEIA s'intéresse au plus point à ces questions d'infrastructure et de réglementation environnementales, puisqu'elles influent directement sur l'activité commerciale du secteur environnemental et sa capacité de prendre de l'expansion. Ainsi la mise en oeuvre d'une stratégie de gestion des déchets à Terre-Neuve présente des possibilités intéressantes pour les entreprises. Parmi les possibilités liées à cette éventuelle stratégie de gestion des déchets, notons la sélection, la conception et la construction des sites d'enfouissement, le contrôle et la réduction des déchets, la vérification, et le traitement et l'évacuation des déchets dangereux. La sensibilisation du public et la présentation d'un nouveau système sont d'autres activités qui pourraient se révéler intéressantes pour le secteur privé. Pour notre part, nous espérons que les secteurs privé et public seront en mesure d'établir des partenariats efficaces.

Pour que nous puissions profiter au maximum des possibilités qui se présentent, une politique environnementale dynamique et énergique s'impose. Une décharge semi-moderne n'est tout simplement pas suffisante. Nous voulons ce qu'il y a de plus perfectionné. Par ailleurs, une stratégie prévoyant l'adoption de normes rigoureuses stimulera l'innovation, la mise au point de nouvelles technologies et la croissance économique. Les nouveaux procédés et techniques qui seront mis au point grâce aux investissements dans la gestion des déchets ont le potentiel de créer encore plus de richesses et de débouchés si nous pouvons les exporter. La province de Terre-Neuve et du Labrador fait face à d'importants défis en matière de gestion des déchets, mais nous ne sommes pas uniques, et d'autres pourraient profiter de solutions définies grâce à une politique dynamique et énergique.

En Nouvelle-Écosse, il y a eu de tels investissements, lesquels ont donné des résultats impressionnants. Le secteur environnemental en Nouvelle-Écosse, qui représentait en 1994 4 200 emplois, compte à présent plus de 8 200 emplois. Il faut donc que la province agisse immédiatement pour lancer son initiative sur la gestion des déchets. La NEIA sait que le gouvernement a déjà signalé son intention de prendre de telles initiatives par le passé, mais en l'absence de mesures énergiques immédiates, la compétitivité de nos entreprises sera compromise par rapport à celle d'autres administrations qui ont déjà agi dans ce domaine. Même en l'absence de réglementation, les collectivités de la provinces font preuve à présent de leur volonté d'agir. Plusieurs localités de la province se sont dotées de nouvelles technologies de gestion des eaux usées, de concert avec des compagnies membres de la NEIA.

As the province moves forward to address municipal environmental infrastructure, it will be important that the federal government be there with programs, such as the Green Municipal Investment Fund. This fund is seen as a significant tool in addressing our current environmental infrastructure upgrades, and providing opportunity for business growth, and less reliance on transfer payments. The Green Municipal Investment Fund should be sustained and renewed to ensure that it can be employed to solve the problems of this province, and facilitate initiatives such as private public partnerships in waste diversion.

Investment in the environment will initiate new research. Research and development has been identified as a key pillar in growing knowledge based sectors, such as the environment industry, and NEIA is supportive of the innovation initiatives announced by the federal government. However, the federal government has other technology development programs, specifically the Technology Partnerships Canada program and the Environmental Technology Advancement Directorate with Environment Canada, that largely serve only companies in Quebec and Ontario.

Technology Partnerships Canada has some reach into Newfoundland and Labrador, and has worked with companies from this province, and generally gets here through the current IRAP Program. However, the Environmental Technology Advancement Directorate, which is a really good program we would like to see here, has no presence in this province.

These programs need to be applied equally in this province and NEIA is looking to have staff from those offices established in Newfoundland. These are good programs and facilitate development of new technologies with commercial goals. However, they will require a local office.

There are increasing market opportunities from industrialized corporations in areas of minimizing corporate risk by attaining and surpassing compliance through voluntary initiatives in providing a broad range of services over large geographic areas. Some of this you alluded to in your discussions with NOIA.

These opportunities point to the need to build capacity in the province's environment sector to achieve sustained growth. In addition to the much needed implementation of high standards in the province, we also need investment and tax structures that encourage investors and partnering. Like NOIA, we have a number of members that would qualify as small and medium enterprises.

Au fur et à mesure que la province prendra des mesures pour régler les problèmes d'infrastructure environnementale municipale, il sera plus important que le gouvernement fédéral soutienne de tels efforts au moyen de programmes comme le Fonds d'investissements municipaux écologiques. Ce fonds est considéré comme un outil important qui permettra de moderniser l'infrastructure environnementale actuelle, de favoriser le développement des entreprises grâce à de nouvelles possibilités commerciales, et de réduire la dépendance provinciale à l'égard des paiements de transfert. Ce fonds doit être maintenu et renouvelé afin de garantir qu'il sera possible d'y avoir recours pour régler les problèmes de la province et faciliter des initiatives telles que l'établissement de partenariats entre les secteurs privé et public dans le domaine du réacheminement des déchets.

Le fait d'investir dans l'environnement garantira également que de nouvelles recherches seront entreprises. La recherche et le développement est considérée comme une condition sine qua non pour assurer la croissance des industries axées sur les connaissances, comme l'industrie environnementale, et la NEIA appuie vivement les initiatives en matière d'innovation annoncées par le gouvernement fédéral. Cependant, le gouvernement fédéral a d'autres programmes de développement technologique, notamment Partenariat technologique Canada et les programmes de la Direction de l'avancement de la technologie environnementale au sein d'Environnement Canada, dont les clients sont principalement des entreprises du Québec et de l'Ontario.

Partenariat technologique Canada assure une certaine présence à Terre-Neuve et au Labrador — le plus souvent par l'entremise du programme PARI actuel — et a travaillé à quelques reprises avec des compagnies de la province. Cependant, la Direction de l'avancement de la technologie environnementale, qui exécute un très bon programme dont nous aimerions nous prévaloir ici, n'assure aucune présence dans la province.

Il faut que ces programmes soient exécutés avec la même vigueur à Terre-Neuve, et la NAIA voudrait des agents fédéraux et des bureaux dans la province. Ce sont de bons programmes qui facilitent la mise au point de nouvelles technologies d'exploitation commerciale. Cependant, il faut qu'ils assurent leur présence dans la province au moyen d'un bureau local.

Il y a de plus en plus de débouchés intéressants chez les entreprises qui souhaitent minimiser leur risque en exécutant et en dépassant les normes au moyen d'initiatives volontaires qui consistent à assurer une vaste gamme de services sur un important territoire géographique. Il en a été question dans vos discussions avec les représentants de la NOIA.

L'existence de ces nouvelles possibilités fait ressortir la nécessité de renforcer la capacité du secteur environnemental de la province pour assurer des progrès soutenus. En plus de la mise en oeuvre de normes rigoureuses dans la province — une nécessité absolue — il nous faut des structures d'investissement et des régimes fiscaux qui encouragent les investisseurs et l'établissement de partenariats. Comme la NOIA, nous avons plusieurs membres qui seraient considérés comme de petites et moyennes entreprises.

The environment industry is a significant part of the economy in this province and with the right strategy it can become a high growth area and a facilitator to increase jobs, productivity and wealth in all regions of Newfoundland and Labrador. We believe that by acting local, we can certainly go global.

The Chairman: Did you follow Bill S-18, which was a bill presented by Senator Grafstein, to put drinking water that you use under the Food and Drug Act, meaning we could control it as to purity and so on?

Mr. Riggs: No, I did not follow that legislation closely.

The Chairman: Bottled water now is under federal jurisdiction, but if you take water out of a tap, it is under provincial jurisdiction.

Mr. Riggs: Water is certainly an issue with municipal infrastructure in this province as well, and the number of boil orders has been on national news stories. We believe it is a symptom of how we manage the environment here, as well as water quality. We need to improve our overall management of environmental infrastructure with municipalities.

Senator Adams: Do you deal only with issues in Newfoundland, or are you also involved in the rest of Canada?

Mr. Riggs: We are affiliated with the Canadian Environmental Industry Association, and we work with them on some initiatives. I am a part of a working group that attempts to facilitate activity to encourage trade in the Europe cluster. That is a national working group and is part of the Team Canada's trade environment. We are also working actively with our colleagues in Atlantic Canada, and the environment sector, more than some of the other sectors, has formed a "team Atlantic" environment. We also work with Nova Scotia Environmental Industry Association, the New Brunswick Environmental Industry Association, and the provincial governments from those provinces.

Senator Adams: Do any other provincial governments have regulations in this area? I come from the Arctic and we live in a small community. We have dumps, sewage lagoons, and stuff like that. You mentioned that about 90 per cent of the sewage goes into the sea. I will get into this when the government will let people live off the land and not worry about the environment. The population is growing twice as fast in our community than it is in the rest of Canada. We do not have any regulation in the community about water, sewers and dumps.

L'industrie environnementale apporte une contribution importante à l'économie de la province, et moyennant une bonne stratégie, elle peut devenir un secteur de forte croissance qui stimule la création d'emplois et de richesse et une productivité accrue dans toutes les régions de Terre-Neuve et du Labrador. À notre avis, c'est en agissant localement que nous pourrions penser mondialement.

Le président: Avez-vous suivi les progrès du projet de loi S-18, projet de loi parrainé par le sénateur Grafstein, et visant à inscrire l'eau potable dans la Loi sur les aliments et drogues, pour nous permettre de la contrôler sur le plan de la pureté, et cetera?

M. Riggs: Non, je n'ai pas vraiment suivi l'évolution de ce projet de loi.

Le président: L'eau en bouteille relève de la responsabilité fédérale à l'heure actuelle, mais l'eau du robinet relève de la responsabilité des provinces.

M. Riggs: L'eau pose certainement problème au niveau de l'infrastructure municipale. À Terre-Neuve, d'ailleurs, le nombre d'avis à la population de faire bouillir l'eau a fait l'objet de plusieurs reportages à la télévision nationale. En ce qui nous concerne, c'est symptomatique de notre façon de gérer non seulement l'environnement mais la qualité de l'eau dans la province. Nous devons absolument améliorer notre gestion globale de l'infrastructure environnementale au niveau des municipalités.

Le sénateur Adams: Vous intéressez-vous uniquement aux questions qui concernent Terre-Neuve, ou êtes-vous actifs dans tout le Canada?

M. Riggs: Nous sommes affiliés à l'Association canadienne de l'industrie environnementale, et nous collaborons avec cette dernière dans le cadre de certaines initiatives. Je fais partie d'un groupe de travail qui vise à faciliter les échanges commerciaux avec les pays européens. Il s'agit d'un groupe de travail national qui fait partie des initiatives commerciales de l'Équipe Canada. De plus, nous travaillons activement avec nos collègues du Canada atlantique, et je vous signale que le secteur environnemental, à la différence d'autres secteurs, a adopté la formule de l'équipe atlantique. Nous travaillons aussi avec l'Association de l'industrie environnementale de la Nouvelle-Écosse, l'Association de l'industrie environnementale du Nouveau-Brunswick et les administrations de ces deux provinces.

Le sénateur Adams: D'autres gouvernements provinciaux ont-ils adopté des règlements dans ce domaine? Pour ma part, je suis originaire de l'Arctique et nous vivons dans une petite localité. Nous avons des décharges, des étangs d'eaux usées, et ce genre de choses. Vous avez dit que 90 p. 100 des eaux usées sont rejetées dans la mer. Je devrais justement en parler quand le gouvernement permettra aux gens de vivre de la terre sans se préoccuper de l'environnement. Le fait est que la population de notre collectivité croît deux fois plus vite que celle du reste du Canada. Or, nous n'avons pas de réglementation chez nous concernant l'eau, les égouts et les décharges.

Mr. Riggs: You have a lot of similar issues that we have here, and when you think about some of the more remote parts of the province, probably very similar challenges. In Labrador and northern parts of the island, there are real challenges in how we provide services that meet modern standards in these smaller communities. We cannot shy away from requiring the same standards for these remote areas that we require for St. John's, Halifax or Toronto. We may use the same technologies and approaches, and we are going to have to be innovative, but if we adopt the aggressive and assertive policies, we will start the innovation and the technology development to provide solutions there which can be exported to other areas of the world that have the same problems.

Senator Adams: Some communities have bylaws that people are not allowed to burn waste. There was talk about some kind of incinerators, but now people cannot afford it. Is there a type of model that could operate in the cold weather communities? Is your organization looking into this?

Mr. Riggs: Some of our member companies are doing work in those types of areas. Incineration is not a word I use in our presentation, and is a word that many members of the public have adverse reactions to, and you will even see equipment today that does incinerate called thermal oxidizers, and reducers, and all kinds of other terminology to avoid that word that invokes an emotional reaction. A modern incinerator that is properly designed and set up can be an effective tool for waste management. For the technologies that we are going to employ in some of the remote areas, we need the strategy from the provincial government, and we need to see what those requirements are going to be before we can get ahead of ourselves and see exactly what technologies we are going to employ. Thinking practically, with some of the challenges of creating landfills and transportation in remote parts of Newfoundland and in other parts of the country, it is a technology that we cannot throw out just yet.

The Chairman: What is the difference between sewerage water and waste water? We have been defining waste water as surface runoff. Are they interchangeable?

Mr. Riggs: Most municipalities around here may refer to it as storm water. Waste water can also be part of an industrial process.

The Chairman: What would that be?

Mr. Riggs: A part of an industrial process with pulp mills or whatever.

The Chairman: I believe it is a much bigger problem in the West than it is here. Sewerage water is looked after, but waste water is not.

Mr. Riggs: Sewerage is certainly not looked after here.

M. Riggs: Vous êtes justement confrontés à bon nombre des mêmes problèmes que nous, notamment dans les régions éloignées de la province — là, les défis sont essentiellement les mêmes. Au Labrador et dans les parties de l'île qui se trouvent au nord, il n'est vraiment pas facile de savoir comment nous pourrions assurer des services qui remplissent des normes modernes dans ces petites collectivités. D'un autre côté, il ne faut pas hésiter à exiger qu'on respecte les mêmes normes dans ces régions éloignées qu'à St. John's, Halifax ou Toronto. Nous pouvons recourir aux mêmes technologies et aux mêmes démarches, mais il faudra tout de même faire preuve d'innovation; cependant, si nous appliquons des politiques dynamiques et énergiques, nous stimulerons l'innovation et le développement technologique et nous pourrions ainsi définir des solutions qui peuvent être exportées à d'autres régions du monde qui rencontrent les mêmes difficultés.

Le sénateur Adams: Certaines localités ont adopté des règlements municipaux qui empêchent les gens de brûler les déchets. Il a été question d'acquiescer des incinérateurs, mais à l'heure actuelle, les gens ne peuvent plus se les permettre. Y a-t-il un modèle d'incinérateur qui fonctionnerait bien dans les climats froids? Est-ce que votre groupe se penche sur la question?

M. Riggs: Certaines de nos compagnies membres travaillent justement dans ce domaine. Je n'ai pas employé le terme «incinération» dans mon exposé, et j'avoue que ce terme suscite souvent des réactions négatives de la part du public; d'ailleurs, vous constaterez de nos jours que même les appareils qui brûlent les déchets s'appellent «combustibles thermiques», ou «réducteurs» ou emploient d'autres termes qui permettent d'éviter ce mot qui provoque des réactions émotives. Un incinérateur moderne qui est bien conçu et bien installé peut constituer un outil efficace pour gérer les déchets. En ce qui concerne les technologies que nous devons employer dans les régions éloignées, il nous faut d'abord connaître la stratégie du gouvernement provincial et les exigences précises que nous devons remplir avant de nous demander quelles technologies seraient les plus appropriées. Sur le plan pratique, vu les problèmes associés à la construction de sites d'enfouissement et au transport dans les régions éloignées de Terre-Neuve et d'autres régions du pays, on ne peut à mon avis écarter cette technologie pour l'instant.

Le président: Quelle est la différence entre les eaux d'égout et les eaux usées? Pour nous, selon la définition que nous employons depuis un moment, les eaux usées correspondent aux eaux de ruissellement. Ces deux termes sont-ils interchangeables?

M. Riggs: Ici la plupart des municipalités ont tendance à parler d'eau de ruissellement. Les eaux usées peuvent également émaner d'activités industrielles.

Le président: De quoi pourra-t-il s'agir?

M. Riggs: Par exemple, l'activité des usines de pâtes et papiers ou d'autres procédés industriels.

Le président: À mon avis, le problème est beaucoup plus grave dans l'Ouest qu'ici. Les eaux d'égout sont traitées, mais non les eaux usées.

M. Riggs: En tout cas, les eaux d'égout ne sont certainement pas traitées ici.

The Chairman: I know.

Senator Cochrane: What is your association doing about the St. John's Harbour cleanup?

Mr. Riggs: One of our Board members also sits on the Board of the St. John's Harbour ACAP, which is a group actively pursuing resources and technologies to get that project moving. NEIA has indicated public support for that project. Right now that is essentially our role. That is part of what we are advocating. We would like to see the St. John's project take place and move forward, and equally, we would like to see other parts of the province that have the same issue have activities initiated and moved forward in those areas.

Senator Cochrane: You are not doing anything specific; is that correct?

Mr. Riggs: No, not specific to that project. Corner Brook has an ACAP group looking at the same issue in their community.

Senator Cochrane: Are you are familiar with the Blivet system in Bishop's Falls?

Mr. Riggs: Yes. That is sold by one of our members.

Senator Cochrane: What is your view on that technology? Is it worthwhile?

Mr. Riggs: The Bishop's Falls installation is the first installation in Newfoundland, actually the first installation of that technology in North America. It is an Irish technology that has been used for some years in Europe, Africa, and Asia. I understand that they have had good results. It is sort of a mechanically activated or accelerated septic tank type system. It is working well for the people in Bishop's Falls. We have other members that sell alternative waste water or sewerage water treatment technologies, and we are actively working with the Atlantic Canada Opportunities Agency and communities in the province to try and encourage more demonstration projects.

Senator Cochrane: Has ACOA been involved in this?

Mr. Riggs: I do not believe that the ACOA was involved directly in the project in Bishop's Falls. We have had some discussions with ACOA, and at least one meeting now with St. John's to try and initiate some demonstration projects, so all our members will get an opportunity to demonstrate their new technologies.

Senator Cochrane: Have you had any input into the proposed Environmental Protection Act that is being debated in the House of Assembly?

Mr. Riggs: My first knowledge of the proposed act was when I was invited to a press conference on the day of the press conference. At that press conference, the Minister of Environment announced that there were going to be public information sessions across the province. We attended those public information sessions, and also asked for a private meeting with the minister on the proposed act. We had that meeting and we gave our own

Le président: Oui, je le sais.

Le sénateur Cochrane: Que fait votre association à l'égard du nettoyage du port de St. John's?

M. Riggs: Un de nos administrateurs siège également au conseil du PAZCA du port de St. John's, un groupe qui cherche activement à réunir des ressources et des technologies appropriées pour mettre en branle ce projet. La NEIA a communiqué au public la nécessité de soutenir ce projet. Voilà en quoi consiste essentiellement notre rôle pour l'instant. C'est l'une des mesures que nous préconisons. Nous aimerions que le projet du port de St. John's aille de l'avant et que d'autres localités de la province qui connaissent les mêmes difficultés prennent des initiatives dans ce même sens.

Le sénateur Cochrane: Donc, vous ne faites rien de précis, c'est bien ça?

M. Riggs: Non, rien qui concerne spécifiquement ce projet. Corner Brook a également un groupe établi en vertu du PAZCA qui se penche sur le même problème là-bas.

Le sénateur Cochrane: Connaissez-vous le système Blivet qui est utilisé à Bishop's Falls?

M. Riggs: Oui. C'est un de nos membres qui le vend.

Le sénateur Cochrane: Et que pensez-vous de cette technologie? Est-elle vraiment utile?

M. Riggs: L'installation de Bishop's Falls est la première à Terre-Neuve, et même en Amérique du Nord, à employer cette technologie-là. Elle a été mise au point en Irlande et s'utilise depuis quelques années en Europe, en Afrique et en Asie. Je crois savoir qu'elle a donné de bons résultats jusqu'à présent. C'est un système de fosse septique qui est actionné ou accéléré mécaniquement. Ce système donne de bons résultats pour la population de Bishop's Falls. Nous avons d'autres membres qui vendent des technologies de rechange pour le traitement des eaux d'égout ou des eaux usées, et nous collaborons activement avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et diverses collectivités de la province pour encourager la mise en place d'autres projets de démonstration.

Le sénateur Cochrane: Est-ce que l'APECA y a participé?

M. Riggs: Je ne crois pas que l'APECA ait participé directement au projet de Bishop's Falls. Nous avons eu des discussions avec l'APECA, et au moins une réunion avec les responsables de St. John's pour essayer d'organiser des projets de démonstration, afin que tous nos membres aient l'occasion de faire la démonstration de leurs nouvelles technologies.

Le sénateur Cochrane: Avez-vous eu l'occasion de vous prononcer sur le projet de loi sur la protection environnementale qui est actuellement débattu à l'Assemblée législative de Terre-Neuve?

M. Riggs: J'ai su pour la première fois que ce projet de loi avait été déposé lorsqu'on m'a invité à assister à une conférence de presse qui avait lieu ce jour-là. Lors de la conférence de presse, le ministre de l'Environnement a annoncé que des séances d'information publiques seraient organisées dans toutes les régions de la province. Nous avons assisté à ces séances d'information publiques, et nous avons également demandé une rencontre privée

presentation to the minister. Although there was an extremely short time frame, one of our members that is a lawyer and provides environmental law services was able to give us a quick legal review of the proposed act. We were able to facilitate some change and improvement to the proposed act. That type of improvement is necessary. We did not want to be seen in any way to be an impediment to that process, but we would have liked more opportunity to be involved in the concept and development of the proposed acts, and have more of an opportunity to get as right as possible the first time. There will always be room for improvement. We are strong advocates of a participatory process and we would much prefer that key stakeholders, including our association, are at the table, whether it is about proposed acts, waste management strategy or other related initiatives of the government.

Senator Cochrane: As this is still being debated now, you still have an opportunity to have more input.

Mr. Riggs: We do have an opportunity for some input, although there is a government majority, and we are expecting that it will be passed before Christmas.

Senator Sibbeston: When you talk about the 90 per cent figure for sewerage not being treated, are you saying that Newfoundland and Labrador is lagging behind all of the other Canadian provinces in this area?

Mr. Riggs: We feel that we are quite a bit behind. New Brunswick, P.E.I. and Nova Scotia are well ahead of us in waste management. They have gone with regional systems and are reaping the benefits.

Senator Sibbeston: What needs to be done to it in order for sewage to be properly disposed of?

Mr. Riggs: Even today with existing regulations it requires a primary or secondary treatment to get to levels that would meet the effluent criteria of the federal Fisheries Act and the provincial environmental control water and sewer regulations. Typically, these plants do involve some sort of primary treatment and a secondary treatment system, which includes some biological activity and sludge removal. It involves a technical treatment process to bring the water to a certain quality so it is acceptable for discharge.

Senator Sibbeston: However, it is put back into the water; is that correct?

Mr. Riggs: In Toronto the same water goes back out into Lake Ontario, and then comes back into the drinking water system, but it is possible to treat it to a fairly clean condition.

avec le ministre pour discuter de ce projet de loi. Lors de cette rencontre, nous avons présenté nos vues au ministre sur la mesure proposée. Même si nous disposions de très peu de temps, comme un de nos membres est spécialiste du droit de l'environnement et assure des services dans ce domaine, il a pu présenter une brève analyse juridique du projet de loi en question. Ainsi nous avons pu faire apporter certains changements et améliorations à la mesure proposée. Ce genre d'améliorations est nécessaire. Nous ne voulions pas donner l'impression de faire obstacle au processus, mais en réalité, nous aurions préféré avoir la possibilité de participer à la conception et à l'élaboration de ce projet de loi, pour être sûrs d'obtenir une mesure législative adéquate dès le départ. Des améliorations sont toujours possibles. Nous sommes vivement en faveur d'un processus participatif et nous préférierions de loin que les vues des intervenants clés, y compris les membres de notre association, soient sollicités dès le départ, qu'il s'agisse de projets de loi, d'une stratégie de gestion des déchets ou d'autres initiatives gouvernementales.

Le sénateur Cochrane: Comme l'Assemblée législative en est toujours saisie, vous avez encore la possibilité de commenter ce projet de loi.

M. Riggs: Il est vrai que nous avons encore la possibilité de faire des commentaires, mais le gouvernement détient la majorité des sièges et nous nous attendons à ce qu'il soit adopté avant Noël.

Le sénateur Sibbeston: Vous dites que 90 p. 100 des eaux d'égout ne sont pas traitées; êtes-vous en train de nous dire que Terre-Neuve et le Labrador sont moins avancés que toutes les autres provinces du Canada dans ce domaine?

M. Riggs: À notre avis, nous avons pas mal de retard sur les autres. Le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont bien plus avancés que nous au plan de la gestion des déchets. Toutes ces provinces ont mis en place des systèmes régionaux et à présent elles en retirent les avantages.

Le sénateur Sibbeston: Que faut-il donc faire pour que les eaux d'égout soient correctement traitées?

M. Riggs: Même maintenant, avec les règlements actuellement en place, il faut prévoir un traitement primaire ou secondaire pour être en mesure de se conformer aux critères de la Loi fédérale sur les pêches en matière d'effluent et des règlements provinciaux en matière de contrôle de l'environnement touchant le traitement des eaux et des eaux d'égout. Normalement, ces stations d'épuration des eaux d'égout effectuent une sorte de traitement primaire et ont également un système de traitement secondaire, qui comprend une certaine action biologique et l'évacuation des résidus. C'est un procédé de traitement qui permet d'atteindre un certain niveau d'assainissement de l'eau pour qu'elle soit d'une qualité acceptable à des fins de rejet.

Le sénateur Sibbeston: Et elle est ensuite rejetée, n'est-ce pas?

M. Riggs: À Toronto, cette eau est rejetée dans le lac Ontario, et revient dans le système d'eau potable, mais il est possible de la traiter pour qu'elle soit relativement saine.

Senator Sibbeston: Is the oil and gas industry an area that you are very involved in? How do you feel about of the oil and gas industry generally? Are they taking measures to sufficiently protect the environment?

Mr. Riggs: The oil and gas sector are a big source of business for my members. We have members that derive a lot of activity from this sector. Oil and gas companies tend to be sensitive about the environmental implications of what they are doing. Their customers tend to be watching what they are doing, which is why large corporations invoke environmental management systems. They also like to see companies that are ISO 14000 registered, or ISO 9000 registered. They are into quality. Some of the larger members in my group provide some key services, and have done a lot of environmental assessment work, waste management work and monitoring work for oil companies. From a business point of view, would love to see more oil activity here because it does generate a lot of business for our members and because the oil companies do tend to be more pro-active than the public sector with environmental work.

Senator Sibbeston: In the eventuality of an oil spill or a disaster of that sort, do you feel your industry is big enough to be able to contend with it?

Mr. Riggs: It would depend on how big it is. Some of our members work with the oil companies on emergency response planning and preparedness for such an event. If we were to have one of the shuttle tankers and a tanker going to the oil refinery, and a production facility all spill at the one time, it would create a situation that we would have to bring in outside capacity. Small spills that occur often are handled. A large spill is going to present some challenges for the capacity we have here right now.

Senator Cochrane: From your brief, I gather that nothing through the various government departments is working; is that correct?

Mr. Riggs: On the municipal side what we find frustrating is that right now the cost of solid waste disposal and sewerage disposal is really being borne by the environment. The tax base is low. There is not a lot of money there for investment. That is why it is critical that all the stakeholders be there in a participatory process in developing that strategy. Government by itself is not going to come up with a strategy that is going to sell. The condition that we are in it is going to require buy in from municipalities. The industry has to be there as a key player along with the Department of Environment, Municipal Affairs, and likely other departments, maybe even Finance. The federal government may wish to be there as well since they are a potential investor in any new systems.

Le sénateur Sibbeston: Êtes-vous très présents dans le secteur pétrolier et gazier? Que pensez-vous de cette industrie en général? À votre avis, prend-t-elle des mesures suffisantes pour protéger l'environnement?

M. Riggs: Le secteur pétrolier et gazier constitue une source importante de clientèle pour mes membres. Nous avons des membres qui sont très actifs dans ce secteur. Les sociétés pétrolières et gazières ont tendance à être très sensibles aux conséquences pour l'environnement de leurs activités. Leurs clients tendent à surveiller de près ce qu'elles font, et c'est pour cela que les grandes entreprises instaurent des systèmes de gestion environnementale. De plus, elles aiment bien traiter avec des compagnies qui ont la certification ISO 14000 ou ISO 9000. Elles attachent beaucoup d'importance à la qualité. Certaines des compagnies membres de notre groupe assurent des services essentiels aux sociétés pétrolières, et travaillent beaucoup dans le domaine des évaluations environnementales, de la gestion des déchets, du contrôle et de la surveillance. D'un point de vue purement commercial, l'expansion des activités du secteur pétrolier nous ferait très plaisir, étant donné que les sociétés pétrolières sont de bonnes clientes pour nos membres et ont tendance à être plus proactives sur le plan environnemental que le secteur public.

Le sénateur Sibbeston: Dans l'éventualité d'un déversement de pétrole ou d'une catastrophe de ce genre, votre industrie est-elle suffisamment importante pour pouvoir y faire face?

M. Riggs: Cela dépendrait de l'ampleur du problème. Certains de nos membres font de la planification d'urgence pour les sociétés pétrolières afin qu'elles soient préparées pour cette éventualité. Si un pétrolier-navette, un pétrolier à destination d'une raffinerie de pétrole et une installation de production étaient à l'origine de déversements simultanés, nous serions bien obligés dans pareille situation de faire appel à de l'aide extérieure. Nous pouvons nous charger des petits déversements qui arrivent fréquemment. Mais un déversement important présenterait certainement des défis pour notre secteur, vu notre capacité actuelle.

Le sénateur Cochrane: Si l'on se fonde sur votre mémoire, on peut supposer qu'aucune des initiatives entreprises par le biais des divers ministères gouvernementaux ne donne de bons résultats; c'est bien ça?

M. Riggs: Du côté municipal, ce qui nous frustre à l'heure actuelle, c'est que le coût du traitement et de l'évacuation des déchets solides et des eaux d'égout est essentiellement supporté par l'environnement. Comme l'assiette fiscale n'est pas large, il n'y a pas beaucoup de crédits à investir. C'est pour cela qu'il est critique que tous les intervenants clés participent au processus d'élaboration de la stratégie. Le gouvernement lui-même ne pourra élaborer une stratégie qui soit acceptée. Et il faudra que les municipalités se rallient à la condition essentielle qui consiste à nous faire participer au processus. Il faut que l'industrie soit présente à titre d'intervenante clé, aux côtés du ministre de l'Environnement, du ministre des Affaires municipales et d'autres ministères, peut-être même le ministère des Finances. Le gouvernement fédéral voudrait peut-être y être représenté

If we put together a participatory process together with the right strategy that includes waste diversion, resource recovery and opportunity to get resources from waste as well as divert waste out so we can go with smaller systems, it is possible to move forward. There will be some cost, but we want to try and develop a strategy so the cost to the individual taxpayer is as low as possible, and we come up with a most effective and efficient system.

Senator Cochrane: That is the problem with the municipalities.

Mr. Riggs: That is a challenge, and that is why they have to be at the table. There needs to be a lot of understanding and education about what a modern waste management system really entails. Right now we have a very basic system. The waste is collected and it is trucked to a local dump. We are looking at something to be far different than that.

Senator Cochrane: You want the federal government to put in a local office here; is that correct?

Mr. Riggs: Industry Canada has technology, and Environment Canada has this Environmental Technology Advancement Directorate, and a lot of what that group does is work with the private industry and research facilities in developing technologies. Most of the companies who are using that service right now are based out of Quebec and Ontario because the staff who work with that directorate all work out of Ottawa. We would like to see some other provinces, including Newfoundland, be able to take advantage of the services that are there. I have already had some discussions with the other environmental industry associations of Atlantic Canada about putting a proposal to the Atlantic Canada Opportunities Agency to have us do the same thing. We would like to have a coordinator in our office to work with our member companies, identify potential research projects, and facilitate partnerships with our research facilities. We would even like to the point of developing an environmental centre of excellence here.

Senator Cochrane: You have applied to ACOA; is that correct?

Mr. Riggs: I have drafted a preliminary proposal for some feedback from them to see if there is an appetite to proceed further. The response so far has been positive, and we are hoping to proceed further.

Senator Cochrane: Keep pursuing that one. It is a good one.

The Chairman: Has your association done any presentation to the provincial government to try to get the natural gas ashore from their offshore to replace the fuel oil you are now using in your

également, étant donné qu'il serait un investisseur potentiel dans tout éventuel nouveau système.

Si nous créons une démarche participative couplée à une stratégie appropriée qui comprend le réacheminement des déchets et la récupération des ressources, afin que nous puissions adopter des systèmes de plus petites envergures, nous pourrions réaliser des progrès. Il y aura des coûts à supporter, mais nous visons à élaborer une stratégie qui coûte le moins cher possible aux contribuables individuels tout en leur garantissant le système le plus efficace et efficient que possible.

Le sénateur Cochrane: C'est ça le problème au niveau municipal.

M. Riggs: Oui, effectivement, et c'est pour cela que les municipalités doivent absolument être à la table. Il faut sensibiliser les gens et leur faire comprendre en quoi consiste réellement un système moderne de gestion des déchets. À l'heure actuelle, nous avons un système tout à fait rudimentaire. Les déchets sont ramassés et transportés à un terrain de décharge local. Nous voulons créer un système très différent de cela.

Le sénateur Cochrane: Vous voulez que le gouvernement fédéral établisse un bureau local aussi, n'est-ce pas?

M. Riggs: Industrie Canada exécute le programme de Partenariat technologique, alors qu'Environnement Canada a sa Direction de l'avancement de la technologie environnementale, et les agents de ce dernier groupe travaillent essentiellement avec l'industrie privée et les centres de recherche pour élaborer de nouvelles technologies. La plupart des compagnies qui ont recours à ces services à l'heure actuelle sont implantées au Québec et en Ontario, étant donné que tout le personnel de la Direction travaille à Ottawa. Je voudrais que d'autres provinces, y compris Terre-Neuve, puissent se prévaloir des services qui sont actuellement disponibles. J'ai déjà discuté avec d'autres associations qui représentent l'industrie environnementale au Canada atlantique de la possibilité de faire une proposition à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour que nous créions le même genre de services. Nous souhaitons qu'un coordonnateur affecté à notre bureau local puisse travailler avec nos compagnies membres pour définir d'éventuels projets de recherche et faciliter la création de partenariats avec nos centres de recherche. Nous aimerions même qu'on envisage de créer un centre d'excellence environnementale dans la province.

Le sénateur Cochrane: Vous avez présenté une demande auprès de l'APECA, n'est-ce pas?

M. Riggs: J'ai préparé l'ébauche d'une proposition préliminaire que j'ai soumise à leur examen pour voir si l'idée leur semble suffisamment intéressante pour que nous poursuivions ce travail. La réponse jusqu'ici a été positive, si bien que nous avons bon espoir que ce travail se poursuivra.

Le sénateur Cochrane: Oui, continuez votre travail; c'est une bonne idée.

Le président: Votre association s'est-elle adressée au gouvernement provincial en vue de l'encourager à acheminer le gaz naturel à terre depuis la zone extra côtière pour remplacer le

electrical generators? It would be quite a cut down in the emissions if you did.

Mr. Riggs: We have not been involved with that group. Some of our power is generated thermally, but a large part of the power in this province is hydro generated. We still have a large hydro generation facility down on the South Coast part of the province. The Holyrood facility thermally generates some power, but we are not as reliant on thermally generated power as other provinces.

The Chairman: Do you know what percentage is thermal versus hydro?

Mr. Riggs: We can find that information for you.

The Chairman: Maybe you could drop us a note.

Mr. Riggs: Yes.

Senator Buchanan: Is there an environmental engineering degree at Memorial University?

Mr. Riggs: There is a masters program in environmental science that is offered at Memorial.

Senator Buchanan: DalTech had one for quite a while. Which emission plant were you in?

Mr. Riggs: I worked as a student in the plant in the valley at Waterville, and after I graduated I worked for a year at the plant in Bridgewater.

Senator Buchanan: Did you work in Pictou County?

Mr. Riggs: No. I visited the plant there, but I did not work in Pictou County.

Senator Buchanan: When were you there?

Mr. Riggs: I was there in 1988 and 1989, and I think in the valley sometime in 1987.

Senator Buchanan: I was there too. Have you been following what has been going on with the Halifax Harbour cleanup? I wish I had taken it with me today. There is a big write-up in the *Halifax Herald* today. The proposal filed by a Swiss-French company, and a consortium of Canadian companies, including some Halifax groups, have accepted a proposal for about a \$300 million cleanup of Halifax Harbour, and it will involve three major treatment plants. It will be operational within three to five years. You might recall there was an agreement we signed back in 1988 to do the same thing. The problem was that it was again over \$200 million and most of the money has been spent, but nothing has happened. Are we looking at a proposal here in St. John's?

mazout que vous utilisez actuellement dans vos génératrices électriques? Cela vous permettrait de réduire considérablement vos émissions.

M. Riggs: Nous n'avons pas eu de contact avec ce groupe. Une portion de notre électricité est produite au moyen de centrales thermiques, mais une bonne partie de l'électricité de la province provient de centrales hydroélectriques. Nous avons une grande centrale hydroélectrique dans la région de la côte sud de la province. La centrale thermique de Holyrood produit également de l'électricité, mais nous dépendons moins de la production thermique d'électricité que d'autres provinces.

Le président: Savez-vous quel pourcentage de votre électricité est produite par des centrales thermiques, par rapport à des centrales hydroélectriques?

M. Riggs: Nous pourrions vous obtenir cette information.

Le président: Peut-être pourriez-vous nous envoyer un mot à ce sujet.

M. Riggs: Oui.

Le sénateur Buchanan: L'Université Memorial décerne-t-elle un diplôme de génie environnemental?

M. Riggs: L'Université Memorial offre un programme de sciences environnementales au niveau de la maîtrise.

Le sénateur Buchanan: DalTech en a eu un pendant longtemps. Dans quelle installation avez-vous travaillé?

M. Riggs: Lorsque j'étais encore étudiant, j'ai travaillé à l'établissement qui se trouve dans la vallée près de Waterville, et après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé un an à l'installation de Bridgewater.

Le sénateur Buchanan: Avez-vous travaillé dans le comté de Pictou?

M. Riggs: Non. J'ai visité l'installation, mais je n'ai jamais travaillé dans le comté de Pictou.

Le sénateur Buchanan: Quand étiez-vous là?

M. Riggs: J'étais là en 1988 et 1989, et si je ne m'abuse, mon stage dans la vallée était en 1987.

Le sénateur Buchanan: Moi, aussi, j'y ai été. Avez-vous suivi la situation en ce qui concerne le nettoyage du port de Halifax? Un grand article est paru dans le *Halifax Herald* d'aujourd'hui à ce sujet; quel dommage que je ne l'ai pas emporté avec moi. La proposition soumise par une entreprise franco-suisse est un consortium de compagnies canadiennes, y compris quelques firmes de Halifax, a été acceptée, et le coût du projet de nettoyage du port de Halifax coûtera environ 300 millions de dollars et prévoit la construction de trois grandes stations d'épuration des eaux. Elles seront opérationnelles d'ici trois à cinq ans. Vous vous souviendrez peut-être qu'une entente a été signée en 1988 pour faire essentiellement la même chose. Le problème, c'est que le coût, encore une fois, était de plus de 200 millions de dollars, et à présent, même si la plupart des crédits ont déjà été dépensés, il ne s'est pas passé grand-chose. Est-ce qu'une proposition est à l'étude ici à St. John's?

Mr. Riggs: The St. John's Harbour ACAP group has put together a proposal for a new system. The City of St. John's has committed one-third, the province has committed their one-third, and right now we are waiting for the federal government to commit their one-third to the project.

Senator Buchanan: That is where your problem is going to lie. The City of Halifax will put in probably over one-third because they have about 60 million. The province will put some in, but the federal government has not made a commitment of any kind, and I suspect what they will do is probably not make any commitment there until they are ready to make a commitment here and a few other areas. Do you know if the City of St. John's and the Province of Newfoundland would be prepared to proceed without federal help?

Mr. Riggs: That type of discussion has been initiated, and the St. John's Harbour ACAP and others are trying to see if the technology and the process that they propose can be phased. Then they could the first two thirds started and do the project in a phased approach. They would hope to get the federal government to come on board as the project proceeds.

Senator Buchanan: The Halifax-Dartmouth area, St. John's, and maybe New Brunswick may have to get together to encourage the federal government to put up that one-third for the whole area. I doubt if the federal government will do it in one without the other. The experience that we have had in the past is that it will be done on the basis of the whole region being funded. It is very important over the next few years that this happens in Halifax-Dartmouth and here in St. John's because you have as bad a problem here as we have in the Halifax-Dartmouth area. Would you agree?

Mr. Riggs: We have a smaller bowl and a more concentrated waste, but outside of the environmental reasons and the social reasons for doing it, our position is that these are great business opportunities. We are going to develop technologies in Atlantic Canada that we can sell around the world and bring extra wealth to the provinces.

Senator Buchanan: I am pleased in your brief that you mentioned waste management in Nova Scotia because we are moving in that direction very quickly, and I understand that you have 8,000 jobs for Nova Scotia. I understand that by the end of next year that will be probably in excess of 10,000 in the environment sector.

Mr. Riggs: It would not surprise me to see a number like that. There needs to be an understanding that this work on the environment is a great generator of wealth.

Senator Buchanan: There is no question about it. It is also a big generator of jobs.

M. Riggs: Le groupe du PAZCA chargé du port de St. John's a préparé une proposition en vue de l'installation d'un nouveau système. La Ville de St. John's s'est engagée à payer un tiers des coûts, la province, un tiers des coûts, et à l'heure actuelle, nous attendons que le gouvernement fédéral prenne l'engagement de supporter leur tiers des coûts du projet.

Le sénateur Buchanan: C'est là que vous aurez peut-être des problèmes. La Ville de Halifax aura sans doute à supporter plus d'un tiers des coûts puisque leurs dépenses sont de l'ordre de 60 millions de dollars. La province paiera une partie des dépenses, mais le gouvernement fédéral n'a pris aucun engagement, et j'ai l'impression qu'il n'en prendra sans doute pas non plus tant qu'il ne sera pas prêt à s'engager vis-à-vis de projets semblables dans d'autres régions. Savez-vous si la Ville de St. John's et la province de Terre-Neuve seraient prêtes à aller de l'avant si le fédéral n'apportait pas de contribution financière à ce projet?

M. Riggs: Cette discussion est déjà en cours, et le groupe du PAZCA chargé du port de St. John's et d'autres essaient de voir si les technologies et les procédés qu'ils envisagent d'instaurer peuvent être mis en oeuvre progressivement. Ainsi il serait possible de réaliser les deux premiers tiers du projet et de procéder par étapes. Leur espoir serait que le gouvernement fédéral accepte de participer une fois que le projet serait déjà en cours.

Le sénateur Buchanan: Les responsables de Halifax-Dartmouth, de St. John's et du Nouveau-Brunswick à la rigueur devront peut-être faire front commun pour encourager le gouvernement fédéral à supporter un tiers des coûts de ces activités dans l'ensemble de la région. Je doute que le fédéral le fasse pour une localité et pas pour l'autre. Selon notre expérience, le fédéral est plus susceptible d'accepter de participer si des crédits sont prévus pour l'ensemble de la région. Il faut absolument que ce travail se fasse au cours des prochaines années à Halifax-Dartmouth et à St. John's, parce que votre problème est aussi grave que le nôtre dans la région de Halifax. Êtes-vous d'accord?

M. Riggs: Nous avons un plus petit bassin et des déchets plus concentrés, mais à part les raisons environnementales et sociales qui nous incitent à le faire, notre position, c'est que ce genre de projets présente d'excellentes possibilités commerciales. Ce sera l'occasion d'élaborer de nouvelles technologies au Canada atlantique que nous pourrons ensuite vendre dans le monde entier et créer ainsi plus de richesse dans les provinces.

Le sénateur Buchanan: Je suis content de voir que vous parlez dans votre mémoire de gestion des déchets en Nouvelle-Écosse, car nous réalisons de grands progrès en ce sens, et je crois savoir que ce secteur représenterait 8 000 emplois en Nouvelle-Écosse. D'après ce qu'on m'a donné à entendre, d'ici la fin de l'année prochaine, le nombre d'emplois créés dans le secteur environnemental aura sans doute dépassé 10 000.

M. Riggs: Cela ne me surprendrait pas que ce soit le cas. Il est important de comprendre que ce travail de protection de l'environnement crée énormément de richesse.

Le sénateur Buchanan: Oui, absolument. Et beaucoup d'emplois aussi.

Mr. Riggs: Yes, these are good, knowledge based jobs. Fifty per cent of the people that work in the environment sector have university degrees, a lot of them post-graduate degrees.

Senator Buchanan: You are moving in that direction now for waste management here in Newfoundland; is that correct?

Mr. Riggs: There has been some activity like this here in the past, and many of my members are apprehensive and concerned it is going to get so far and get shelved. However, now there seems to be some momentum, and I hope it is going to keep moving forward. Nova Scotia and New Brunswick are well ahead and getting on with this, and we have to catch-up.

Senator Buchanan: We also do it in Nova Scotia on a regional basis. There is a Cape Breton group, a mainland group, the Halifax-Dartmouth group, and others.

The Chairman: Come By Chance Refinery is allowed to sell gasoline into Newfoundland. That was part of the deal; is that correct?

Mr. Riggs: They can only sell in this province. They cannot sell to the rest of the country. That is the restrictive covenant.

The Chairman: Therefore, Newfoundlanders have oxygenated gasoline, whereas the rest of Canada does not; is that correct?

Mr. Riggs: Yes. They also sell a very low sulphur fuel.

The Chairman: Is that lack of competition? The price of gas seems higher here than in the rest of Canada.

Mr. Riggs: The prices here do tend to be higher than most other places in Canada, except for probably the North, which would be the highest. I am not the right one to comment on that. There are people in Mines and Energy who monitor that system. To compare it apples to apples, you would have to strip all the taxes across the country as well.

The Chairman: The rest of Canada argues that they cannot afford to have clean gasoline and low sulphur. How many cents that does add to a litre of gasoline?

Mr. Riggs: All the gasoline sold in Newfoundland does not come from Come By Chance. Only a very small amount does. Come By Chance refines their crude. Most of that actually goes to the U.S. They cannot afford not to because of the market conditions down there. They have to refine fuels of that type of quality, which really goes back to my argument about the environment and environmental management. Our companies and government need to move ahead because if we do not, we are going to be left behind. We really cannot afford that.

M. Riggs: Oui, et ce sont des bons emplois axés sur le savoir. Cinquante pour cent des gens qui travaillent dans le secteur de l'environnement ont des diplômes universitaires, et bon nombre d'entre eux ont fait des études supérieures.

Le sénateur Buchanan: Vous êtes en train d'adopter une approche semblable en matière de gestion des déchets à Terre-Neuve, n'est-ce pas?

M. Riggs: Certaines initiatives de ce genre ont été prises par le passé, mais beaucoup de nos membres craignent qu'on avance jusqu'à un certain point et que ce projet soit ensuite mis en veilleuse. Une certaine impulsion semble avoir été donnée à ce travail, et j'espère qu'il continuera à progresser. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont bien avancés et leurs projets vont bon train; nous avons donc du rattrapage à faire.

Le sénateur Buchanan: En Nouvelle-Écosse aussi, ce travail procède sur une base régionale. Il y a un groupe au Cap-Breton, un groupe sur le continent, un groupe pour Halifax-Dartmouth, et d'autres encore.

Le président: La raffinerie de Come By Chance est autorisée à vendre de l'essence à Terre-Neuve. C'était prévu dans l'entente, n'est-ce pas?

M. Riggs: Elle a le droit de vendre dans cette province seulement. Elle n'est pas autorisée à vendre au reste du pays à cause de la clause restrictive que contient l'entente.

Le président: Ainsi les Terre-Neuviens ont de l'essence oxygénée, alors qu'elle n'est pas disponible dans le reste du Canada, c'est bien ça?

M. Riggs: Oui. Elle vend aussi un combustible à basse teneur en soufre.

Le président: Est-ce à cause d'un manque de concurrence? Le prix de l'essence semble plus élevé ici que dans le reste du pays.

M. Riggs: Il est vrai que les prix sont généralement plus élevés ici qu'ailleurs au Canada, si ce n'est dans le Nord, où les prix sont les plus élevés de tout le Canada. Mais je suis mal placé pour vous renseigner à ce sujet. Des agents du ministère des Mines et de l'Énergie sont chargés de surveiller ce système. Pour être en mesure d'établir des comparaisons valables, il faudrait aussi défalquer tous les impôts et taxes qui s'appliquent dans toutes les autres régions du pays.

Le président: Les autres régions du Canada prétendent ne pas pouvoir se permettre de produire de l'essence propre et des carburants à basse teneur en soufre. Cela fait ajouter combien de cents au prix de l'essence au litre?

M. Riggs: Je précise que toute l'essence vendue à Terre-Neuve n'est pas produite par la raffinerie de Come By Chance. Au contraire, seulement une infime portion d'essence vendue ici émane de cette source. La raffinerie de Come By Chance raffine le pétrole brut qui est pour la plupart réacheminé vers les États-Unis. Elle est bien obligée de le faire, à cause des conditions de marché qui y existent. Elle doit procéder au raffinement de carburants de cette qualité-là, ce qui me ramène à mon argument concernant l'environnement et la gestion environnementale. Il faut absolument que nos entreprises et le gouvernement prennent des mesures pour faire progresser la situation, car sinon, nous

Senator Cochrane: Last evening the price was 69 cents here. In Ottawa yesterday it was 49 cents.

Mr. Riggs: That is a huge difference.

Senator Cochrane: That is 20 cents a litre. That is atrocious.

Mr. Riggs: There are transportation issues that come in there. You would have to strip off the taxes to be able to compare apples to apples because the tax structures are different in each province.

The Chairman: Senator Cochrane has a very good point. Cleaner gasoline and lower sulphur will get blamed for that high price, and it is not right.

Mr. Riggs: If there were someone here from Irving Oil, they would make arguments that they had implemented a similar process.

The Chairman: Thank you. If we have any more questions, we will write to you.

Mr. Riggs: I will send you some information on the percentage of power that is generated thermally.

The committee adjourned.

resterons loin derrière. Nous ne pouvons vraiment pas nous le permettre.

Le sénateur Cochrane: Hier soir, j'ai remarqué que le prix était de 69 cents ici. À Ottawa hier, c'était 49 cents.

M. Riggs: C'est effectivement une différence énorme.

Le sénateur Cochrane: Oui, 20 cents le litre. C'est affreux.

M. Riggs: Il y a aussi la question du transport qui entre en ligne de compte. Il faudrait défalquer les taxes qui s'appliquent pour être en mesure d'établir des comparaisons valables, étant donné que la structure des régimes fiscaux varie énormément d'une province à l'autre.

Le président: Le sénateur Cochrane a raison. Les gens diront qu'il faut accepter de payer très cher si on veut de l'essence propre et du combustible à basse teneur en soufre, alors que c'est faux.

M. Riggs: Si quelqu'un d'Irving Oil était là, il vous dirait qu'ils ont mis en oeuvre un procédé semblable.

Le président: Merci. Si nous avons d'autres questions à vous poser, nous vous les ferons parvenir par écrit.

M. Riggs: Et je vous enverrai de l'information sur la proportion de l'électricité produite par les centrales thermiques.

La séance est levée.

ST. JOHN'S, Thursday, December 6, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 1:10 p.m. to examine such issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: We are fortunate to begin our afternoon hearing with a presentation on entrepreneurship. In that regard, we have with us Mr. Steven Millan of the Canadian Imperial Venture Corporation.

Mr. Steven Millan, Chairman, President, and Chief Executive Officer, Canadian Imperial Venture Corporation: Thank you, Mr. Chairman and honourable senators for giving us the time to talk to you. As a small company, we tend to be lost in the background, to a certain extent. As this oil and gas development on the east coast rolls out, we believe that small companies will, as they have done in places like Alberta, play quite an important role, especially with regard to the localization of benefits as the industry moves ahead.

In my presentation I will concentrate on what we are doing. In my long career I have worked for governments, large industry, and I have worked for a university. I now work for about 3,000 shareholders in a small company. I have seen most things

ST. JOHN'S, le jeudi 6 décembre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 13 h 10 pour examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous avons la chance de pouvoir commencer notre séance de l'après-midi par un exposé sur l'entrepreneuriat. Pour nous en parler, nous avons avec nous M. Steven Millan de la Canadian Imperial Venture Corporation.

M. Steven Millan, président et chef de la direction, Canadian Imperial Venture Corporation: Merci, monsieur le président, honorables sénateurs, de nous permettre de nous entretenir avec vous. Généralement, les petites sociétés comme la nôtre passent inaperçues, mais, au fur et à mesure que les gisements pétroliers et gaziers de la côte Est seront mis en valeur, elles joueront, à l'instar de ce qui est arrivé, par exemple, en Alberta, un rôle passablement important, notamment en ce qui touche la localisation des avantages qui résulteront des succès que connaîtra l'industrie.

Dans mon exposé, je me propose de mettre l'accent sur ce que nous faisons. Au cours de ma longue carrière, j'ai travaillé pour le compte de gouvernements, de grandes entreprises et d'une université. Je suis maintenant au service de quelque 3 000

come and go several times, and I have also seen several sides of the same game.

We recently put together a brochure that has some good pictures, which will eliminate the need to use slides.

I would draw your attention to the cover. Our most active project now is at Garden Hill on the Port-au-Port Peninsula on the west coast of Newfoundland. In the brochure you will see a picture of our rig drilling at night. Our slogan, “A turn in the right direction,” is not meant to be a political slogan, but just in case anyone has any designs on it, we have trademarked it so it cannot be used without our authorization. This is a play on words. When things are going well in the drilling industry, we say we are turning to the right. In fact, we are turning to the right. As a small company, we are doing some things right. We are taking our fate into our own hands in terms of the development of oil and gas in Newfoundland. We are not waiting for other folks to come in and do it for us, and then work for them. We want to drive it from the top down.

Although there are a couple of other companies in Newfoundland, we probably have the lead here. A company in Nova Scotia called Corridor Resources is our counterpart in that we know each other, and, in general, we collaborate. We think that is important.

I will concentrate my remarks on Garden Hill, but we do have a couple of other projects. On the inside cover of our brochure, you will see a brief “History of the Play.” In fact, it is 170-year long history. There are oil and gas seeps up and down the west coast of Newfoundland. In fact, at the end of the First World War, there was a famous publication called *Oil Fields of the British Empire*, in which there two areas were a signal for bunkering ships of Her Majesty’s navy. One was the Parson’s Pond area on the west coast of Newfoundland, and the other was my former home in Trinidad and Tobago. Trinidad has been producing for over 100 years. We would hope to have that kind of development on the west coast of Newfoundland.

I would draw your attention to a couple of items in our mission statement. Being a small company, we have some advantages and many disadvantages. Being small, we can be quick, and we must be smart. That is why we have included words in like “agile,” “innovation” and “knowledge” in our brochure.

actionnaires d’une petite société. J’ai eu plusieurs fois l’occasion de voir des projets se réaliser et s’évanouir, et j’ai également été à même de voir la scène sous différents angles.

Nous avons récemment produit une brochure qui comporte un certain nombre de belles illustrations. Nous n’aurons donc pas besoin de nous servir de diapositives.

J’attire votre attention sur la page couverture de cette brochure. Le projet sur lequel nous travaillons le plus actuellement est celui de Garden Hill, dans la péninsule de Port-au-Port, sur la côte Ouest de Terre-Neuve. À l’intérieur de cette publication, vous pouvez voir une photo de notre tour de forage en opération la nuit. Notre slogan, «A turn in the right direction» — en français, un virage dans la bonne direction —, n’a rien de politique, mais, juste au cas où quelqu’un s’aviserait de l’utiliser, nous l’avons fait enregistrer comme marque de commerce de manière à ce qu’on ne puisse pas s’en servir sans autorisation. Il s’agit d’un jeu de mots. Quand les choses vont bien dans l’industrie du forage, nous disons que nous allons dans la bonne direction. En fait, c’est ce que nous faisons. Pour une petite société, nous nous débrouillons passablement bien dans certains domaines. Nous prenons notre destin en main en ce qui touche la mise en valeur des gisements pétroliers et gaziers de Terre-Neuve. Nous n’attendons pas que d’autres viennent le faire à notre place et finissent par devenir nos patrons. Nous voulons être les maîtres d’oeuvre de l’ensemble des activités.

Bien qu’il y ait quelques autres sociétés pétrolières actives à Terre-Neuve, nous y sommes probablement les chefs de file. En Nouvelle-Écosse, il y a une société du nom de Corridor Resources que nous considérons comme notre homologue en ce que sens que nous nous connaissons et que, généralement, nous travaillons en collaboration. Nous y attachons de l’importance.

Mon propos portera surtout sur le projet de Garden Hill, mais nous avons en plus deux ou trois projets en voie de réalisation sur la côte ouest de Terre-Neuve. À l’endos de la page couverture, vous allez trouver un bref historique de l’exploration des gisements pétroliers dans la région. C’est une longue histoire qui a débuté il y a 170 ans. En réalité, les premières découvertes de suintements pétroliers et gaziers tout le long de la côte ouest de Terre-Neuve remontent à aussi loin dans le temps. D’ailleurs, à la fin de la première guerre mondiale, on raconte, dans une célèbre publication intitulée *Oil Fields of the British Empire*, qu’il y avait deux points de ravitaillement pour les navires de soutien de la Marine de Sa Majesté. L’un était situé dans la région de Parson’s Pond sur la côte ouest de Terre-Neuve, et l’autre se trouvait dans mon pays d’origine, Trinidad et Tobago. La production pétrolière à Trinidad remonte à plus d’un siècle. C’est à ce genre de développement que nous rêvons pour la côte ouest de Terre-Neuve.

Permettez-moi d’attirer votre attention sur quelques éléments de notre énoncé de mission. Le fait que nous soyons une petite entreprise présente pour nous certains avantages et de nombreux inconvénients. Notre taille restreinte nous oblige à faire vite et à nous montrer industriels. C’est pourquoi nous employons dans notre brochure des mots comme «agile», «innovation» et «savoir».

I also draw your attention to the technology. One of the changes that is taking place in the oil industry is that even companies of our size have access to excellent technology. In the old days, these things were locked up in large companies, but today they are available to even companies like ours.

On the subject of our objectives, I would note that we have no fear of getting involved in a vertically integrated industry. In other words, if refining our product on site makes sense, we will do it. We do not have to worry about how it will affect our other refineries elsewhere in the world because we have none. That is a consideration for large companies. This demonstrates, in terms of local participation and local benefits, the advantage of having a locally or regionally based company or industry.

The brochure also touches on opportunities where we have an advantage. Our knowledge of this industry, both technical and social, makes us attractive to incoming industries in that we can operate without causing too many problems.

In order to do this, of course, we need access to people, technology, and know how, and we have achieved this through operating alliances that complement our strengths, and extend our reach.

On page 2 you will see some maps showing where we operate. We operate on the west coast of Newfoundland. The play extends between Newfoundland and Quebec. It came about in about 500 million years ago — and here is a switch for you — when Newfoundland first separated from Quebec. This is nothing new. There are two major basins, one on top of the other. We operate in the lower basin, the Anticosti Basin. On top of that is a younger basin, the Maritimes Basin. Both basins are underexplored and both represent the next generation of exploration plays that have to be addressed in this area.

The west coast of Newfoundland, and the Port-au-Port Peninsula, in particular, is an economically depressed area. In the last few years, we have spent a lot of money in that area, and part of our undertaking to the province and to the community is that we will optimize on the use of local goods and services. We do that because we are part of the community. I think that we are well regarded because of that.

Our Port-au-Port Peninsula play is our most advanced one. Yesterday, in fact, we spudded a second well on what we call our Harry's River Block and, as of this morning, we are down at 24 metres. We are just starting that one. This morning, at the Garden Hill play we are down to 3,762 metres. That is a very deep well, and it is an expensive one. We are pushing ahead in both of them. We also own approximately 800,000 acres offshore

Je vous invite également à remarquer la technologie que nous utilisons. L'un des changements qui se produisent dans l'industrie pétrolière, c'est que même les sociétés de notre taille ont maintenant accès à une technologie de pointe. Autrefois, ce genre de choses était l'apanage des grandes sociétés, mais, de nos jours, même des petites entreprises comme la nôtre y ont accès.

En ce qui concerne nos objectifs, je vous signale que nous n'hésitons pas à nous impliquer dans une industrie intégrée verticalement. Autrement dit, s'il nous apparaît logique de raffiner notre produit sur place, nous le ferons. Nous n'avons pas à craindre que cette option nuise à nos autres raffineries ailleurs dans le monde, car nous n'en avons pas. Ce sont les grandes sociétés qui ont à se préoccuper de ce genre d'aspect, ce qui montre les avantages que peut représenter la présence d'entreprises ou d'industries implantées localement sur le plan de la participation et des retombées économiques pour les localités ou les régions concernées.

Notre brochure fait également ressortir nos points forts. Notre connaissance de cette industrie, sur les plans à la fois technique et social, nous rend attrayants aux yeux des nouvelles industries en ce sens que nous pouvons exercer nos activités sans leur causer trop de problèmes.

Pour atteindre nos objectifs, il nous faut, bien entendu, avoir accès à la main-d'oeuvre, à la technologie et au savoir-faire, et nous y parvenons en nous alliant à des partenaires qui viennent consolider nos forces et élargir notre rayon d'action.

À la page 2, vous allez voir quelques cartes qui montrent à quels endroits précis nous exerçons nos activités sur la côte ouest de Terre-Neuve. Le gisement pétrolier que nous exploitons s'étend depuis Terre-Neuve jusqu'au Québec. Il s'est formé il y a quelque 500 millions d'années, lorsque Terre-Neuve s'est séparée du Québec pour la première fois — un tuyau qui vous intéressera peut-être. Ce n'est donc rien de nouveau. La région compte deux bassins importants qui se chevauchent. Nous exploitons le bassin inférieur, le bassin d'Anticosti. Au-dessus de ce bassin, il y en a un plus jeune, le bassin des Maritimes. Ces deux bassins sont sous-exploités et représentent la prochaine génération de gisements exploitables qui doivent être mis en valeur dans cette région.

La côte ouest de Terre-Neuve, notamment la péninsule de Port-au-Port, est une région défavorisée économiquement. Ces dernières années, nous y avons dépensé énormément d'argent, et, faisant partie de notre engagement envers la province et la collectivité locale, nous tenons à utiliser le plus possible les biens et les services locaux. C'est parce que nous avons le sentiment d'appartenir à la collectivité locale que nous agissons de la sorte. C'est d'ailleurs pour cette raison, je crois, que nous y sommes bien perçus.

Notre chantier de la péninsule de Port-au-Port est celui qui est le plus avancé. Hier, au fait, nous avons entrepris de forer un deuxième puits sur un site que nous appelons notre bloc d'Harry's River, et, ce matin, nous étions rendus à une profondeur de 24 mètres. Nous venons tout juste de commencer ce forage. Ce matin, au chantier de Garden Hill, nous étions à 3 762 mètres. C'est un puits très profond, qui nous coûte cher. Nous avançons à

in the basin. If the area is offshore, we come under the jurisdiction of the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board. Onshore, we come under the jurisdiction of the province.

We are the first corporation to do this, and that makes it difficult. We are testing all of the regulations for the first time. I, for my sins, was responsible for some of those regulations, and I can tell you that many of them are in dire need of rewriting. I recognized that once I tested them. We have recently received approval from the government to go into production, and to get a production lease over most of the play that we control.

We are working what is the northern extension of the Appalachian Mountains. The Port-au-Port Peninsula represents the thrust front or the start of the mountains of the ancient system. The area between Port-au-Port and Quebec represents the prairie region. If this were the Rockies, it would be turned 180 degrees. The mountains are to the east, the plains are to the west. There has been no drilling in the plains area. Some major structures have been identified on that side. By "major," I mean in the several-hundred-million-barrel range. This means that, should this develop the way we think it will, we will be dealing with a major industry, a major potential industry, and that could be a shot in the arm for this entire province, and, indeed, for the region.

On page 4, you see a picture of the Garden Hill site as it stands today. It is a very beautiful site, which is right beside a main road, so we cannot hide anything from anyone. It was discovered by Hunt and PanCanadian in 1995. We farmed into it, and Hunt and PanCanadian remain our partners. In fact, they have a 50 per cent working interest, but we operate it on their behalf. It is comforting to us to have some strong, independent companies like them working with us.

The Chairman: Are they full partners with you now, or are you still earning there?

Mr. Millan: In about two weeks time, we will have earned. We are drilling the earning well right now.

The Chairman: In about two weeks time will they become full partners, or whatever the percentage is to be?

Mr. Millan: Yes. They will be a 50 per cent working-interest partner.

The Chairman: Will they have to put up their share?

Mr. Millan: Yes. Currently, we are paying 100 per cent.

The Chairman: Is there any indication that they might want to increase their share, or want to re-farm?

grands pas dans les deux cas. Nous possédons également environ 800 000 acres de gisements extracôtiers dans le bassin. Quand nous exerçons nos activités au large des côtes, nous relevons de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers. Sur la terre ferme, nous relevons des autorités provinciales.

Nous sommes la première société à être placée dans une telle situation, ce qui complique les choses. Nous sommes les premiers à mettre ces règlements à l'épreuve. Je paie pour mes péchés, car j'ai été moi-même l'auteur de certains de ces règlements, et je puis vous dire que nombre d'entre eux ont un urgent besoin d'être revus. Je m'en suis rendu compte en essayant de les mettre en pratique. Le gouvernement nous a récemment autorisés à nous lancer dans la production, et nous avons obtenu des droits de production sur la majeure partie du gisement que nous contrôlons.

Nous prospectons ce qui constitue le prolongement nord des Appalaches. La péninsule de Port-au-Port représente le front de chevauchement ou le point de départ des montagnes de l'ancien système. L'étendue allant de Port-au-Port au territoire québécois constitue la région des prairies. S'il s'agissait des Rocheuses, ce serait un virage à 180 degrés. Les montagnes sont à l'est, et les plaines, à l'ouest. Il n'y a pas eu de forage dans la région des plaines. D'importantes structures ont été découvertes de ce côté. Par «important», j'entends plusieurs centaines de millions de barils. Si les choses évoluent à cet égard de la façon que nous pensons, il en résultera une industrie majeure, une industrie au potentiel énorme, une véritable bouffée d'oxygène pour l'économie de la province, et, bien sûr, de la région.

À la page 4, on peut voir une photo du chantier de Garden Hill dans son état actuel. C'est un très bel emplacement. Comme il est situé tout près d'une route importante, nous ne pouvons rien cacher à personne. Le gisement a été découvert par Hunt et PanCanadian en 1995. Nous y sommes en vertu d'un accord d'affermage, mais Hunt et PanCanadian demeurent nos partenaires. En réalité, ces sociétés détiennent une participation directe de 50 p. 100 dans ce gisement, mais nous l'exploitons pour leur compte. Il est réconfortant pour nous de travailler en collaboration avec des sociétés aussi solides et indépendantes.

Le président: Ces sociétés sont-elles vos associés à part entière, ou y trouvez-vous encore votre compte?

M. Millan: Dans environ deux semaines, nous commencerons à réaliser des gains. Nous sommes à forer le puits qui va rapporter.

Le président: Dans environ deux semaines, deviendront-elles vos associés à part entière, ou dans quelle proportion le seront-elles?

M. Millan: Oui. Elles détiendront une participation directe de 50 p. 100.

Le président: Leur faudra-t-il investir davantage?

M. Millan: Oui. Actuellement, nous assumons 100 p. 100 des coûts.

Le président: Êtes-vous porté à croire qu'elles pourraient vouloir augmenter leur participation, ou encore revoir leur accord d'affermage?

Mr. Millan: There is hope, and there is reality. They are kept completely informed about what we are doing. On the technical bases, we know that they are quite enthused with what we have. However, I cannot read what goes on at their corporate level.

The oil is extremely good quality oil. It is 51 degrees API, which means it is in the same range as diesel or aviation gasoline. It would need very little processing in order to be a saleable product. This is why I made the comment about processing on site. That is a real possibility.

On pages 8 and 9, we have an artist's concept of what Garden Hill might look like in due course. This is a reminder to me as of the many things we will have to put in place as we prove up more and more reserves. Right now, it is a green field site. Everything that is there, we have put there. There are no transportation systems. When we have been testing this oil, we have trucked it to Come By Chance, which is a very long way away, and it is an expensive way to go. That is why in the artist's concept we show a port and a boat. The sooner we can load the oil into a ship, the better. That will give us some flexibility in terms of who we sell it to and at what price.

Senator Cochrane: Will that port be in Lower Cove or Stephenville?

Mr. Millan: Lower Cove seems to be the most reasonable place to put it. As you know, there is already a loading facility there for limestone. It will need to be extended. Lower Cove is not very far from where we are, so a small pipeline to Lower Cove is a real possibility. Once we get to Lower Cove, and we start talking about shipping, we are into federal jurisdiction, and a whole host of challenges have to be met.

There is a fairly large built-in market for reasonable volumes of oil and natural gas in the Stephenville-Corner Brook area. For example, Abitibi Price has a very good plant in Stephenville. Their one problem is the cost of energy, and we have been discussing with them the possibility of putting in place a co-generation facility where we would provide process heat to them, and the excess would go to providing electricity for the grid.

There is a fair sized local market, but if this is as big as we think it is, it will become a regional market, at least. For that reason, we have entered into a joint venture with Emera, the former Nova Scotia Light and Power Company. They have ambitions to get involved more broadly in the energy business. The up side for them is in oil and gas. In fact, they own a piece of the Sable pipeline. We mesh quite nicely with them. In fact, we did this about four or five months ago. I have scheduled a meeting with them next week.

M. Millan: Il y a l'espoir, puis il y a la réalité. Nous les informons constamment de ce que nous faisons. Sur le plan technique, nous savons que nos découvertes les enthousiasment pas mal. Cependant, j'ignore quels sont leurs projets.

Le pétrole en question est d'une excellente qualité. Sa densité est de 51 degrés API, soit l'équivalent du carburant diesel ou de l'essence aviation. Il s'agit d'un produit qui ne nécessitera qu'un traitement très sommaire pour être commercialisable. C'est pourquoi je vous ai dit que nous envisagions de le traiter sur place. Ce sera très possible.

Aux pages 8 et 9, on trouve une représentation artistique de ce que pourraient avoir l'air un jour le complexe de Garden Hill. Elle me rappelle les nombreuses installations que nous allons devoir ériger une fois que nous aurons la certitude de pouvoir y exploiter des réserves en quantité suffisante. Pour le moment, c'est un site encore vierge. Tout ce qui s'y trouve a été implanté par nous. Il n'y existe pas de système de transport. Pour vérifier la qualité du pétrole que nous y avons découvert, il nous a fallu le transporter par camion jusqu'à Come by Chance. C'est très loin, et c'est très cher. C'est pourquoi, dans l'illustration de l'artiste, il y a un port et un navire. Plus vite nous pourrions transporter le pétrole par bateau, mieux ce sera. Nous aurons alors davantage de latitude pour choisir nos acheteurs et le prix que nous allons demander.

Le sénateur Cochrane: Ce port sera-t-il à Lower Cove ou à Stephenville?

M. Millan: Lower Cove semble le meilleur endroit pour le port. Comme vous le savez, on y trouve déjà une installation de chargement pour le calcaire. Il faudra l'agrandir. Lower Cove n'étant pas très loin d'où nous sommes, il pourrait être relativement facile de construire un petit oléoduc pour acheminer notre pétrole. Une fois rendu à Lower Cove, nous pourrions songer à l'expédier par bateau, un domaine de compétence fédérale. Nous aurons alors une foule de défis à relever.

Il y a un assez bon potentiel de marché pour des quantités raisonnables de pétrole et de gaz naturel dans la région de Stephenville-Corner Brook. Par exemple, Abitibi Price possède une usine passablement importante à Stephenville. Son gros problème, c'est le coût de l'énergie. Or, nous avons discuté avec les représentants de cette société de la possibilité d'ériger une centrale de cogénération où nous leur fournirions de la chaleur industrielle, et l'excédent servirait à produire de l'électricité pour l'alimentation du réseau local.

Les possibilités de marché local sont déjà passablement intéressantes, mais si le gisement que nous avons entrepris d'exploiter est aussi important que nous le croyons, le potentiel de marché s'étendra au moins à toute la région. C'est pourquoi nous avons conclu une entente de partenariat avec Emera, l'ancienne Nova Scotia Light and Power Company. Cette société envisage d'accroître ses activités dans le secteur de l'énergie. Son principal champ d'intérêt est actuellement celui de l'exploitation du pétrole et du gaz. En fait, elle possède un tronçon du pipeline de l'île de Sable. Nous nous entendons fort bien avec ces gens. En réalité, nous avons conclu une entente avec eux il y a quatre ou cinq mois. Je dois les rencontrer la semaine prochaine.

Harry's River is in a different play type, but it has the same general, lower Ordovician group of rocks, and we spudded that yesterday. We are doing that in conjunction with a company called Contact Exploration out of Calgary. At the most recent offshore land sale, we picked up two large parcels offshore, one of which has a major — and by “major,” I mean a Hibernia-size structure — to be tested offshore. We will need to joint venture with some fairly large companies in order to afford the \$20 million it would take to drill a well offshore.

The other block we picked up contains the extension of our field, our onshore field, and we think it is reachable by directional drilling from onshore.

In this regard, I should also mention a key joint venture we have with Baker Hughes, which is one of the three large providers of oil field services. We needed to marry up with a group that had the technical depth that we do not have. This has been a most successful strategic joint venture. They do not own equity in our company, but we work together. This is meant to be a long-term arrangement. The benefit to us is that we have access to technology which is being used offshore, and which is normally too expensive for onshore people to use, but because it is here, we can use it. This is a concrete example of technology transfer taking place on a local level.

Two other projects are dealt with on page 13. There is a little picture of one of them. In 1998, I did a study for the Newfoundland Ocean Industries Association and for Atlantic Canada Opportunities Agency, ACOA, on natural gas in Newfoundland and the utilization of natural gas in Newfoundland, which has led, as you may have heard from Leslie Galway this morning, to a number of other studies that followed up on it, all with the intent of trying to set a groundwork for a natural gas strategic plan to bring natural gas on stream.

We were so convinced that this was worth doing that we took two steps. We have done a joint venture and done a significant amount of work on an alternative transportation system to either pipelines or liquefied natural gas, LNG, which are the two established transportation systems for natural gas. We have been considering compressed natural gas, which, for shorter distances, seems to have an economic edge over LNG. In fact, the general point is twofold. One advantage is that if natural gas is to be brought from the Grand Banks to market, we must be innovative in how we do it and pipelines may not be the answer. This is where research on the part of governments, academia and the industry could be extremely useful.

Notre gisement de Harry's River est d'un type différent, mais il provient du même groupe inférieur de roches ordoviciennes, et nous y avons amorcé hier le forage d'un puits. Nous avons entrepris la réalisation de ce projet en partenariat avec Contact Exploration de Calgary. Lors du dernier appel de soumissions, nous avons mis la main sur deux immenses parcelles de fonds marins dont l'une possède une importante nappe — et par importante, j'entends comparable à celle d'Hibernia — sur laquelle nous devons effectuer des essais en mer. Il nous faudra nous allier à d'assez grosses sociétés pour pouvoir réunir les 20 millions de dollars nécessaires pour forer un puits dans les fonds marins.

L'autre bloc que nous avons acquis se situe dans le prolongement de notre gisement terrestre, et nous croyons pouvoir l'atteindre par forage directionnel depuis la terre ferme.

À cet égard, je me dois de vous mentionner également un important accord de partenariat que nous avons conclu avec Baker Hughes, qui est l'un des trois grands fournisseurs de services dans le domaine de l'exploration pétrolière. Il nous fallait nous associer à un groupe qui avait une expertise technique que nous n'avons pas. Cet accord s'est révélé une coentreprise stratégique des plus fructueuses. Cette société n'est pas actionnaire de la nôtre, mais nous travaillons en collaboration. Ce devrait être un arrangement à long terme. L'avantage qu'il comporte pour nous, c'est qu'il nous donne accès à une technologie qui est utilisée pour l'exploration extracôtière et qui est normalement trop coûteuse pour ceux qui font de la prospection terrestre, mais étant donné qu'elle se trouve déjà sur place, nous pouvons l'utiliser. C'est d'ailleurs là un exemple concret de transfert de technologie à un niveau local.

À la page 13, il est question de deux autres projets. On y trouve une petite photo à propos de l'un d'eux. En 1998, j'ai réalisé, pour le compte de la Newfoundland Ocean Industries Association et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'APECA, une étude sur la présence et l'utilisation de gaz naturel à Terre-Neuve. Cette étude a été suivie, comme vous l'a probablement mentionné Leslie Galway ce matin, d'un certain nombre d'autres études qui avaient toutes pour objet d'essayer de jeter les bases d'un plan stratégique visant la mise en oeuvre d'un programme de production et d'utilisation du gaz naturel dans notre province.

Nous étions tellement convaincus de la valeur d'un tel projet que nous avons adopté deux mesures. Nous avons conclu une entente de partenariat et nous nous sommes employés à mettre sur pied un système de transport autre que par gazoduc ou sous forme liquéfiée, le GNL, qui sont les deux systèmes classiques généralement utilisés pour acheminer le gaz naturel. Nous avons envisagé la solution du gaz naturel comprimé, qui, pour de courtes distances, semble devoir être plus économique que le GNL. En fait, l'avantage de cette solution est double. Un avantage, c'est que, si le gaz naturel doit être acheminé depuis les Grands Bancs vers les marchés, nous devons nous montrer innovateurs, et, à cet égard, les pipelines n'offrent peut-être pas la meilleure solution. C'est là que les services de recherche des gouvernements, des universités et de l'industrie pourraient être extrêmement utiles.

On the assumption that gas will be delivered to Newfoundland at some point, I considered, from a part of my own background, what the Island of Trinidad did to natural gas about 25 years ago when Trinidad was faced with a classic conundrum — which Newfoundland is faced with — which is the markets are too small compared to the size of the natural gas deposit and the cost of bringing it to market. Trinidad created a market for natural gas. The market was in the form of a natural gas based industrial park where the natural gas was used as an input into value-added processes. The value-added products were exported by ship to the northeastern United States and to Europe.

We have done a joint venture with the Management Authority of Argentina on the former naval base on the South Coast of Newfoundland, which is ideally situated on a great circle route for shipping to either Europe or to the U.S. We have a 640-acre site set aside there for value-added processes, if and when natural gas is brought to shore. We hope — and we believe — that it can be sooner rather than later. It will not be if it is just left up to the devices of the oil companies.

I will be very pleased to take your questions.

The Chairman: I believe Senator Cochrane lives in the backyard of that development and probably can see the rig from her living room window. I will turn the first question over to her — or the first couple questions.

Senator Cochrane: We are not that close, Mr. Millan, but we are pretty close. My husband and I have gone out many times just to look at what is happening at this great development at Garden Hill. We have seen the flares that have gone up and we have been there sometimes when there are no flares and wondered what was happening so very close.

Thank you for coming and sharing your expertise with us and for giving us some insight. I am curious about something that perhaps you can help me to understand. You have made note in your booklet at page 14 of your partners, Hunt Oil from Houston, and PanCanadian. They drilled two onshore wells, as you have said, one at Garden Hill, just off Cape St. George and the other at Long Point.

All these names refer to the same place. Long Point and Blue Beach are the same. One offshore well was also drilled in close proximity to the onshore one that you are drilling now. It was located at the bellow, at Cape St. George. Six years later this abandoned well — abandoned by Hunt Oil and PanCanadian — is subject to further testing by your company. As a resident of that area, I am really interested as to why they left and capped it and then you came in later, as a smaller company. I do not have to tell you how big Hunt Oil and PanCanadian is. I am just wondering

En présumant que le gaz sera livré quelque part à Terre-Neuve, je me suis demandé, en me fondant sur mes antécédents personnels, ce que l'île de Trinidad avait fait de son gaz naturel il y a 25 ans quand elle s'est vue aux prises avec le problème classique — comme l'est Terre-Neuve actuellement — de se retrouver avec un marché trop petit pour pouvoir écouler tout le gaz naturel provenant de ses importants gisements et avec un coût exorbitant pour pouvoir l'acheminer vers le marché. Trinidad a alors créé localement son propre marché en érigeant un parc industriel fondé sur l'utilisation du gaz naturel comme matière première pour la transformation de produits à valeur ajoutée. Ceux-ci étaient ensuite exportés à bord de navires vers des ports du Nord-Est des États-Unis et d'Europe.

Nous avons conclu un accord de coentreprise avec la Management Authority of Argentina sur l'ancienne base navale de la côte Sud de Terre-Neuve, qui est située à un endroit idéal sur la route orthodromique qu'empruntent les navires en direction de l'Europe ou des États-Unis. Nous y possédons un site d'une superficie de 640 acres que nous avons l'intention d'utiliser pour des installations de transformation de produits à valeur ajoutée si jamais le gaz naturel y est éventuellement acheminé. Nous espérons — et nous croyons — que ce sera le plus tôt possible. Ce projet ne verra jamais le jour si nous nous en remettons à cet égard aux plans des grandes sociétés pétrolières.

Je serai maintenant des plus heureux de répondre à vos questions.

Le président: Je crois que le sénateur Cochrane demeure dans l'arrière-cour de ces aménagements et qu'elle peut probablement voir votre tour de forage par la fenêtre de son salon. Je vais donc lui demander de poser la première question — ou encore les deux ou trois premières.

Le sénateur Cochrane: Nous demeurons assez près de vos installations, monsieur Millan, mais pas à ce point. Mon mari et moi-même nous sommes rendus à de nombreuses reprises à ce grand chantier de Garden Hill juste pour y voir ce qu'on y faisait. Nous y avons vu le pétrole brûler en torche, puis nous avons parfois constaté qu'il n'y avait pas de flamme, et nous nous sommes demandé ce qui se passait.

Merci d'avoir accepté de venir nous faire profiter de votre expertise et de nous donner une idée de vos activités. Il y a quelque chose que je serais curieuse de savoir et que vous pouvez peut-être m'aider à comprendre. Vous faites mention dans votre brochure, à la page 14, de vos partenaires, Hunt Oil de Houston et PanCanadian. Ces sociétés ont foré deux puits sur la terre ferme, comme vous l'avez mentionné, l'un à Garden Hill, tout près de Cape St. George et l'autre à Long Point.

Tous ces noms renvoient au même endroit. Long Point et Blue Beach sont du pareil au même. On avait également foré un puits extracôtier tout près du rivage, à Cape St. George, à proximité du celui que vous êtes en train de forer sur la terre ferme. Six ans plus tard, vous prenez ce puits abandonné — abandonné par Hunt Oil et par PanCanadian — et vous y faites de nouveaux essais. Comme résidente de cette région, je suis vraiment curieuse de savoir pourquoi vous, une petite entreprise, vous êtes intéressé à ce puits que ces sociétés avaient abandonné et capuchonné. Vous

where you are coming from here with your company. Why did they cap this well when you, as a small company, came in and started going down through those same holes?

Mr. Millan: Senator, you are very polite in the way you put that question. It is usually put to us much more bluntly: What do you think you are up to as a little company when these companies could not do it?

I would like to point out a few things. There are actually a total of four deep wells drilled in that entire play, and on the entire basin. That is not a lot. There were 50 wells drilled before Hibernia was discovered. Striking oil does take a while.

The Garden Hill well at Port-au-Port was actually never abandoned. It was always suspended. It was judged by Hunt Oil and PanCanadian to be below their level of interest because they were looking for very large finds. At the time, with the mapping and geophysics that they had, they thought that this was a little bump, just a small deposit with probably 10 million barrels, or something like that. They saw it as being an adjunct to any other discoveries that they might have had, so they kept the well in the position where it could produce. The well that they really thought was going to come out positive was Shoal Point. That was the last well they drilled there.

At a presentation made locally they said, "When Shoal Point comes on, we will be tying Port-au-Port into it." A little bell went off in my mind that said, "Port-au-Port is there and is ready to produce." When Shoal Point did not come in, we were through the company doors the next day saying, "Okay, we now have an orphan. Can we take it over on your behalf?" It took us six months to negotiate that because big companies do not necessarily like working with small companies. On the other hand, they saw that my board of directors and I and so on had certain credentials, and we convinced them to give us a chance. They have been very good partners ever since.

I might point out that this is done all the time in the oil industry. Companies go in and give their best shot and if the outcome is not what they expected, they farm it out and retain an interest, so that if we win, they win.

Senator Taylor asked earlier, "When do they start paying their buck?" They have to — or will have to — in about a month's time or they lose their entire interest.

savez mieux que moi quelle est l'importance de Hunt Oil et de PanCanadian. Je me demande ce que votre société a en tête. Pourquoi, alors que vos prédécesseurs avaient capuchonné ce puits, vous, une petite entreprise, vous y êtes amenés et avez entrepris de forer à partir des mêmes trous?

M. Millan: Sénateur, vous vous montrez très polie dans la façon dont vous posez cette question. Ordinairement, on y va beaucoup plus brutalement. On nous demande carrément pourquoi nous réussirions là où des compagnies plus importantes ont échoué.

J'aimerais vous faire remarquer une ou deux choses. Il y a en fait quatre puits profonds qui ont été forés sur l'ensemble de ce site, de ce bassin. Ce n'est pas beaucoup. Pour en venir à découvrir le gisement Hibernia, il a d'abord fallu forer 50 puits. Pour découvrir du pétrole, il faut y mettre le temps.

En réalité, le puits de Garden Hill à Port-au-Port n'a jamais vraiment été abandonné. On n'en a tout au plus suspendu le forage. Hunt Oil et PanCanadian ont tout simplement jugé que son potentiel de rendement était inférieur à ce qui les intéressait, étant donné que ce que ces gens recherchaient, c'était des découvertes prodigieuses. À l'époque, avec les cartes et les données géophysiques dont elles disposaient, ces sociétés se sont dit qu'il ne s'agissait que d'une petite poche, de seulement un petit dépôt qui ne renfermait probablement que quelque 10 millions de barils, ou quelque chose de cet ordre. Elles se sont dit que ce pourrait être un ajout intéressant qui pourrait venir compléter d'autres découvertes qu'elles pourraient faire, et c'est pourquoi elles ont gardé le puits en état de pouvoir produire éventuellement. Le puits qu'elles croyaient vraiment devoir se révéler productif était celui de Shoal Point. C'est le dernier qu'elles ont foré dans cette région.

À l'occasion d'un exposé qu'ils ont fait localement, les représentants de ces sociétés ont dit que, quand Shoal Point serait en exploitation, ils y relieraient le puits de Port-au-Port. Je me suis alors tout de suite dit que Port-au-Port était déjà prêt à être mis en production. Or, quand ils ont décidé d'abandonner Shoal Point, nous nous sommes empressés, dès le lendemain, de frapper à la porte de ces gens pour leur dire que nous pourrions fort bien nous occuper de ce puits orphelin en leur nom. Il nous a fallu six mois pour négocier une entente, car ces grandes sociétés n'aiment pas forcément travailler en collaboration avec de petits acteurs. Elles ont néanmoins pu constater que moi et les administrateurs de ma société avions de bonnes références, et nous les avons convaincues de nous donner notre chance. Elles se sont révélées de très bons partenaires depuis.

Je me dois de mentionner que ce sont là des choses qui se font couramment dans l'industrie pétrolière. Une entreprise s'amène et fait de son mieux, et si ses résultats sont décevants, elle conclut un accord d'affermage avec une autre entreprise et elle garde une participation dans l'affaire, de sorte que si son partenaire y gagne, elle y gagne également.

Le sénateur Taylor m'a demandé tout à l'heure si nos partenaires avaient commencé à payer leur part. Ils devront le faire dans environ un mois, sinon ils perdront l'entier de leur mise.

They have since moved on to do other things. They have moved across. It is worth noting that PanCanadian has made the only new discovery in this region for a decade. Most of the discoveries that are being developed now were discovered in the 1980's. I sometimes taunt my old colleagues at Petro-Canada and say, "Ever since I left, you have not found a damned thing." It is somewhat true.

If, indeed, exploration does not result in discoveries, then we will plateau out very quickly and start declining. The broad issues would be what must be done to keep exploration going. There are things Canada can do. In my view, the most important would be to lessen the tremendous regulatory burden. We must keep exploring.

Senators, I am sorry for this long response to a short question.

We keep these companies informed. They like what we are doing, and they are still actually part of it.

Senator Cochrane: Do you think they should have drilled more holes before they gave up?

Mr. Millan: Some individuals, who will be unnamed, have said, "You are doing exactly what we should have done. We should have followed up a discovery." You see, once you have a discovery in a basin, it removes a whole lot of unknowns. We know that oil is there. We know the quality of the oil. We know it will produce well. These were all unknowns before the Port-au-Port, No. 1 Side Track well — the very first well — was drilled. We never believed it was small because, if you think intuitively, what is the chance of poking an eight and a half inch hole down almost four kilometres in the middle of nowhere and striking a small target? I would say the chances are next to nothing, in a statistical sense.

That was a gut feeling that I had. We then shot a geophysical program that said, "No, no, this is not small. It is a large structure, and, in fact, it is so large that we have not defined it because we did not run our lines long enough." This is why we picked up the offshore acreage because it is a structure still rising to the west.

With the testing that we have done there, our reservoir consultants have said they cannot tell how much is there because there is not enough information at this point, but they can conclude that the quantity is not small. They can conclude that because if it were small, we would have produced enough to start getting responses from the reservoir. We have produced enough, but we have had no responses. That means that the reservoir, according to our testing at this date, is infinite. No reservoir is infinite. That just means we have not produced enough.

Depuis lors, ils se sont occupés d'autres choses. Ils ont concentré leurs activités ailleurs. Il vaut la peine de souligner que PanCanadian a réalisé la seule nouvelle découverte dans cette région depuis une décennie. La plupart des gisements qui sont mis en valeur actuellement ont été découverts dans les années 80. Je taquine parfois mes anciens collègues de Petro-Canada en leur rappelant que, depuis que j'ai quitté cette grande société, ils n'ont tout simplement rien trouvé. C'est un peu vrai.

D'ailleurs, si nos travaux de prospection ne débouchent pas sur des découvertes, nous allons stagner très rapidement et nous mettre à décliner. Ce qui importe, c'est que nous puissions poursuivre nos activités d'exploration. Il y a des choses que le gouvernement peut faire à cet égard. À mon avis, le plus important serait d'alléger le terrible fardeau réglementaire. Nous devons continuer de faire de la prospection.

Honorables sénateurs, je suis désolé d'avoir répondu si longuement à une question aussi brève.

Nous tenons ces sociétés informées. Elles aiment ce que nous faisons, et elles y sont vraiment parties prenantes.

Le sénateur Cochrane: Croyez-vous qu'elles auraient dû forer davantage de puits avant d'abandonner la partie?

M. Millan: Certaines personnes, dont je tairai le nom, nous ont dit que nous faisons exactement ce qu'elles auraient dû faire, qu'elles auraient dû poursuivre leurs essais. Voyez-vous, une fois que vous avez découvert la présence de pétrole dans un bassin donné, vous avez la réponse à une foule d'inconnues. Nous savons maintenant qu'il y a du pétrole à cet endroit. Nous en connaissons la qualité. Nous savons que la production sera bonne. C'était là autant d'inconnues pour nous avant le forage du puits dévié n° 1 de Port-au-Port — le tout premier puits. Nous n'avons jamais pensé qu'il pourrait ne s'agir que d'un petit gisement, car, quand on y pense bien, ne serait-ce qu'intuitivement, quel risque court-on, en pratiquant un trou de huit pouces et demi à quatre kilomètres dans le milieu de nulle part, de ne frapper qu'une petite cible? Je dirais que le risque est à peu près nul, statistiquement parlant.

C'est un pressentiment que j'avais. Puis, après avoir réalisé notre programme de levés géophysiques, nous avons constaté qu'il n'y avait rien là de petit, qu'il s'agissait d'une importante structure, tellement importante, en réalité, que nous n'avons pas encore été en mesure de bien la cerner, car nous n'avons pas étendu nos lignes assez loin. C'est pourquoi nous nous sommes procuré des droits sur des territoires extracôtiers, étant donné qu'il s'agit d'une structure qui se prolonge vers l'Ouest.

Sur la base des essais que nous y avons faits, nos experts en gisements de pétrole nous ont dit qu'ils n'étaient pas en mesure de nous dire quelle quantité de pétrole ce bassin renfermait, car ils ne disposaient pas encore de suffisamment d'information, mais qu'ils pouvaient déjà en conclure que la quantité ne serait pas petite, car, si le gisement avait été petit, ce que nous en avions extrait aurait suffi pour qu'on puisse noter une différence dans le réservoir. Nous avons produit une quantité passablement importante, mais nous n'avons noté aucun changement de niveau. Cela signifie que le réservoir, d'après les essais que nous avons effectués à ce jour, est infini. Or, puisqu'il n'existe pas de réservoir infini, c'est donc

Senator Cochrane: How much more testing is needed in order for you to be satisfied that there are commercial quantities of oil and gas in that particular site?

Mr. Millan: Maybe I should tell you what our plan is there. We are drilling the first step-out well. Really, we need more wells to extend what is, in fact, a point of information now to obtain some more aerial information.

I would be happy if initially we had between five and ten wells. That is what we would need. Typically, onshore fields are developed well by well by well. It is not like offshore where you define everything and then you make the huge economic decision to build a gravity base structure, GBS, or platform, or a floating production system, FPS, or whatever.

What we hope to do as soon as we are finished drilling here, is to put our Port-au-Port No. 1 well on production. We now have permission from government to do that. That will give us two things: cash flow, which is important to us, and more reservoir information.

Senator Cochrane: Do you hope to ship the oil out? What do you hope to do with this?

Mr. Millan: We have permission from the government to truck it to Come By Chance.

Senator Cochrane: Yes, I know that, but what happens after that?

Mr. Millan: Everything needs a whole bunch of studies and we are not the kind of company that can just throw money at studies. Conceptually, we are looking for a port somewhere on the Port-au-Port Peninsula. It may be across in the Piccadilly area or it may be at Lower Cove. This really is a marine type of issue because that is a very exposed coast, as you know, and safety has to be paramount. An interim measure may be to truck it to Stephenville where there is useable tankage left over from the air base, which already is piped out to the jetty in Stephenville. That may be an interim way of trucking to Stephenville — which is a lot shorter distance than Come By Chance — and putting it into a ship there. Eventually, we would like to have something offshore. That could be a mooring buoy, a catenary anchor leg mooring, a so-called CALM buoy, moored offshore from which a tanker could take out the product.

The Chairman: You mentioned trucking it to Come By Chance, but as I recall, this is a paraffin-based crude. Is the crude that goes into Come By Chance not asphalt based? Is that a problem?

que nous n'en avons pas extrait une quantité suffisante pour noter une différence.

Le sénateur Cochrane: Combien d'essais supplémentaires vous faudra-t-il effectuer pour pouvoir en conclure que ce gisement contient du pétrole et du gaz en quantité commercialisable?

M. Millan: Peut-être devrais-je vous dire en quoi consiste notre plan à cet endroit. Nous sommes en train de forer notre premier puits d'extension. Vraiment, il nous faut forer d'autres puits pour obtenir davantage d'information surfacique.

Je serais heureux qu'au départ, nous ayons entre cinq et dix puits. C'est ce qu'il nous faudrait. Généralement, les champs pétroliers sur la terre ferme sont mis en valeur puits par puits. Il n'en va pas de même pour l'exploitation de gisements extracôtiers où vous devez tout définir pour en venir à prendre la lourde décision financière de construire une structure à embase-poids, ou une plate-forme, ou un système de production flottant, ou quelque chose de ce genre.

Ce que nous espérons faire aussitôt que nous aurons terminé nos forages à cet endroit, c'est de mettre en production notre puits n° 1 de Port-au-Port. Le gouvernement nous a déjà autorisé à le faire. Cela nous procurera deux choses: des liquidités, ce qui est important pour nous, et davantage d'information à propos du gisement.

Le sénateur Cochrane: Espérez-vous expédier votre pétrole par voie maritime? Qu'espérez-vous faire avec votre produit?

M. Millan: Le gouvernement nous autorise à le transporter par camion jusqu'à Come By Chance.

Le sénateur Cochrane: Oui, je le sais, mais qu'en ferez-vous après?

M. Millan: L'opération au complet nécessite toute une série d'études, et notre société n'est pas du genre à pouvoir se permettre d'investir à fond de train dans des études. En principe, nous songeons à expédier notre produit via un port quelque part dans la péninsule de Port-au-Port. Ce pourrait être de l'autre côté, dans la région de Piccadilly, ou peut-être à Lower Cove. En fait, il s'agit vraiment là d'un problème d'ordre maritime, car c'est une côte très exposée, comme vous le savez, et la sécurité doit être une préoccupation capitale. Provisoirement, nous pourrions le transporter par camion à Stephenville où il reste de la place dans les réservoirs de la base aérienne, et où du pétrole est déjà acheminé par pipeline jusqu'à la jetée à Stephenville. Ce pourrait être une solution provisoire que de le transporter par camion à Stephenville — qui est beaucoup moins loin que Come By Chance — et de le charger ensuite sur des navires à cet endroit. Nous aimerions avoir un jour une installation en mer. Il pourrait s'agir d'une bouée d'amarrage, d'un système d'amarrage funiculaire à suspension caténaire, appelé amarrage CALM, d'où le produit pourrait être expédié par navire citerne.

Le président: Vous avez mentionné que le produit pouvait être transporté par camion jusqu'à Come By Chance, mais, si je me souviens bien, il s'agit de pétrole brut paraffinique. Le pétrole brut que reçoit Come By Chance n'est-il pas à base naphthénique? Cela pose-t-il problème?

Mr. Millan: It has not been a problem because our amounts are so small. If we were producing 30,000 barrels a day, for example, it would be a problem. A more important point for us, however, is we do not get a quality differential, as we should, from Come By Chance because that light crude is not needed. The facilities are designed to crack heavy, oily, "asphaltic" crude.

The Chairman: I was just curious. Usually paraffin crude is not allowed to get within a lap of asphalt crude.

Senator Cochrane: I have one more question, Mr. Millan. What would be a realistic time frame for bringing commercial quantities of natural gas to market?

Mr. Millan: Our first step is to use what oil will be produced for two purposes. One purpose would be that we have certain energy needs within the production process itself, and the second would be to produce electricity at the site and put it into the grid on the Port-au-Port. The existing grid, which is adjacent to our site can probably only take up to about 8 megawatts of power. Beyond that, we will have to take it down to the main substation, which is just beyond Lower Cove. Then we can put it into the main grid. That would be one use for it, but at some point, with the type of reservoir we have, we must re-inject the natural gas — a lot of it — to achieve maximum recovery from that reservoir.

Senator Cochrane: Do you have a time frame?

Mr. Millan: We are dreaming a little bit, and we have to dream on this. I should make it very clear that none of this is a given. There is risk in every step we take. We are at the start of a process, therefore, the risk is relatively high.

We think that by the end of 2002 we could be producing in the order of 10,000 barrels a day. Concerning the gas to oil ratio, we will produce 2,500 cubic feet of gas for every barrel of oil that we produce, which is a significant amount of gas. Do not ask me to do the math right now, but that is quite a lot. That would be more than 8 megawatts of power. We will either have to re-inject at that point, or we would have to transport it to the grid in a different way.

The Chairman: I did not quite follow you on the new method of getting gas ashore. Did you mention compressed gas?

Mr. Millan: That is right, yes.

M. Millan: Il n'y a pas eu de problème, parce que les quantités que nous acheminons sont tellement minimes. Si nous produisons 30 000 barils par jour, par exemple, cela poserait problème. Le problème le plus important, dans notre cas, c'est que nous n'obtenons pas des raffineries de Come By Chance la qualité à laquelle on serait en droit de s'attendre, car on n'y a pas besoin de brut léger. Les installations qui s'y trouvent sont conçues pour craquer le brut lourd, huileux, à base naphthénique.

Le président: J'étais tout simplement curieux de savoir ce qu'il en était. Ordinairement, le brut paraffinique n'est pas censé pénétrer dans une couche de brut à base naphthénique.

Le sénateur Cochrane: J'ai une autre question, monsieur Millan. Dans combien de temps pourrait-on en tout réalisme espérer pouvoir produire du gaz naturel en quantité commercialisable?

M. Millan: Initialement, nous entendons utiliser le pétrole que nous produisons à deux fins. Premièrement, pour nous fournir l'énergie dont nous avons besoin pour notre processus de production, et, deuxièmement, pour produire de l'électricité sur place et alimenter le réseau local de Port-au-Port. Le réseau actuel, qui passe tout près de nos installations, ne peut probablement absorber que 8 mégawatts. Au-delà de cette quantité, il nous faudra acheminer l'électricité vers le poste de transformation principal, qui est situé juste passé Lower Cove. Une fois transformée, l'électricité pourra être transportée vers le réseau principal. Ce pourrait être une façon d'utiliser l'énergie que nous produisons, mais, à un certain point, compte tenu du type de gisement dont nous disposons, il nous faudra réinjecter le gaz naturel, en grande quantité, pour récupérer la quantité maximale d'hydrocarbures.

Le sénateur Cochrane: Avez-vous un échéancier?

M. Millan: Nous rêvons un peu, et il faut rêver dans ce domaine. J'aimerais toutefois qu'on me comprenne bien: rien de tout cela n'est acquis. Chaque étape que nous franchissons comporte des risques. Comme nous sommes au début d'un processus, les risques sont relativement élevés.

Nous pensons que, d'ici la fin de 2002, nous serons en mesure de produire quelque 10 000 barils par jour. En ce qui concerne la proportion de gaz naturel par rapport au pétrole, nous produirons 2 500 pieds cubes de gaz par baril de pétrole, ce qui est passablement considérable comme quantité de gaz. Ne me demandez pas de vous en préciser aujourd'hui la quantité, mais elle est assez énorme. Elle serait suffisante pour nous permettre de produire davantage que 8 mégawatts d'énergie. Si l'énergie produite dépasse les 8 mégawatts, nous devons réinjecter ce gaz, ou transporter l'énergie excédentaire vers le réseau principal par un autre moyen.

Le président: J'ai eu du mal à suivre votre explication concernant la nouvelle méthode que vous entendez utiliser pour acheminer le gaz vers la terre ferme. Avez-vous parlé de gaz comprimé?

M. Millan: Exactement.

The Chairman: Why would compressed gas be any better than LNG, or compressing it until it is a liquid? Is money the consideration?

Mr. Millan: It is a matter of upfront costs. What you are trying to do either with LNG or compressed gas is to concentrate the amount of energy per cubic foot or whatever. The problem with LNG is twofold. You need liquefaction facilities at your point of production, which are very expensive, and, in fact, take up a lot of room. Nobody is doing that at sea anywhere. It is always done on land.

The Chairman: Could you compress at sea then?

Mr. Millan: Yes. For example, there are already huge compressors on the Hibernia platform. You could compress it to about 3,000 pounds per square inch, which is not far beyond the compression that is being used now to re-inject the gas. You just put it in a specially designed tanker. There are several designs in different stages of development. The design we considered most was that of a Calgary company. What it basically has is a floating pipeline. It is a coiled pipe, which is a big coil of pipe in the hold.

Senator Adams: How can you start such a company as yours? At Nunavut there may be interest in a type of small business that the locals can get into as some kind of shareholders in a private business or something like that. Maybe you can explain this a little bit. Must you have a big corporation to back you up as a start for your shareholders and company?

Mr. Millan: That is an interesting concept. I should tell you that in the past, I was on the board of IPC Oil and, being responsible for Petro-Canada's frontiers, I am a little familiar with this. I have worked the Arctic as well and a lot of the issues are very similar. One of the big conundrums always is: The resource is here; the control is usually somewhere else. There is always a fight between who gets what share of the pie along the line. This happens all over the world. It is a real problem. In Newfoundland we complain that everything is flying out of the area. There is a lot of disappointment with the benefits to date that have accrued locally.

The same thing is true of Nova Scotia, judging from what I read. Participation is one way of doing this, and it does not matter what the background is. If you are small, you need the same things; the only weapons you have are being clever, quick, and smart. Also the industry has changed tremendously to the point where you have super majors that have a huge problem. Their huge problem is that they are not replacing their reserves. They have been buying reserves all over, but they are not finding any. Discovery is taking place in smaller groups where innovation can come to the fore.

Le président: Pourquoi serait-il préférable de transporter le gaz sous forme comprimée plutôt que liquéfiée ou de le comprimer jusqu'à ce qu'il soit liquide? Est-ce une question de coût?

M. Millan: C'est une question de coûts initiaux. Ce qu'on essaie de faire avec le gaz naturel liquéfié ou comprimé, c'est de concentrer la quantité d'énergie par pied cube. Le problème avec la méthode du gaz naturel liquéfié est de deux ordres. Premièrement, cette méthode requiert des installations de liquéfaction au site de production, ce qui coûte très cher et prend beaucoup de place. Nulle part on ne fait cette opération en mer. On l'exécute toujours sur la terre ferme.

Le président: Dans ce cas, pourriez-vous comprimer le gaz en mer?

M. Millan: Oui. Par exemple, il y a déjà d'énormes compresseurs sur la plate-forme d'Hibernia. On peut comprimer le gaz jusqu'à environ 3 000 livres par pouce carré, ce qui n'est pas loin du taux de compression qu'on utilise actuellement pour réinjecter le gaz. Il suffit de l'emmagasiner dans un pétrolier conçu spécialement à cette fin. Il existe plusieurs modèles de compresseurs selon les diverses étapes de l'opération. Celui que nous avons eu tendance à privilégier avait déjà été utilisé par une société de Calgary. Essentiellement, il est constitué d'une conduite flottante, c'est-à-dire d'un gros serpentín en suspension dans la cale.

Le sénateur Adams: Comment lance-t-on une société comme la vôtre? Au Nunavut, on aurait peut-être intérêt à créer ce genre de petite entreprise privée dont les gens de la place pourraient être actionnaires. Peut-être pourriez-vous nous expliquer un peu ce qu'il en est. Nous faudrait-il pouvoir compter sur une grande société pour nous épauler au départ?

M. Millan: C'est une idée intéressante. Je dois vous dire qu'ayant été, dans le passé, membre du conseil d'administration d'IPC Oil et responsable des opérations de Petro-Canada dans les régions éloignées, cette question m'est quelque peu familière. J'ai également travaillé dans l'Arctique, où la problématique s'apparente de très près à celle que nous connaissons à Terre-Neuve. L'un des grands mystères, c'est toujours de savoir comment sera éventuellement partagé le gâteau. Les ressources sont ici, et la maîtrise d'oeuvre est habituellement ailleurs. C'est ainsi que les choses se passent partout dans le monde. C'est un véritable problème. À Terre-Neuve, nous nous plaignons de voir tous les profits s'en aller à l'extérieur de la région. Les Terre-Neuviens sont vivement déçus du peu de retombées locales qu'ont eues ces projets de mise en valeur de leurs ressources.

D'après ce que j'ai lu, la même chose se produit en Nouvelle-Écosse. L'une des façons de remédier à ce problème, c'est de faire en sorte que les sociétés locales participent au développement de ces ressources, peu importe leurs antécédents en la matière. Si vous êtes petit, vous avez besoin des mêmes atouts. Les seules armes dont vous disposez, c'est l'intelligence, la rapidité et l'ingéniosité. D'ailleurs, l'industrie a évolué spectaculairement, au point qu'il y a maintenant de très grandes sociétés qui ont un énorme problème, celui de se voir incapables de renouveler leurs réserves. Elles ont acquis des droits sur des réserves un peu partout, mais elles n'en découvrent pas de

Senator Adams: In the meantime, do your shareholders deal with the banks, or do you get into the stock market?

Mr. Millan: We are a publicly traded company. We are traded on the CDNX, which is the Canadian Venture Exchange. We have a lot of shareholders. We have approximately 1,500 shareholders in Newfoundland. We were a private company at first. We raised our initial capital within Newfoundland — not a lot of it — and we obviously needed to go further. We saw the public markets as the only place to do this. We went public about two years ago. Since then we have raised in the order of \$15 million, all of which has gone into the ground to really build for the next stage.

The market requires and instils a lot of discipline and a lot of disclosure, but it also provides a way to raise money and for the investors to get money back.

Senator Adams: You said that since 1980, with all the activity going on between the Arctic and right along the coast of Newfoundland and Labrador, you have better new technology today so that wells that were drilled in the past without success, might more likely succeed today.

Mr. Millan: There is no doubt that with technology, especially geophysical technology, oil exploration has leaned to that side. Technology is an order of magnitude better than it was in 1980.

In the particular area where we are operating in the Gulf of St. Lawrence and in the foothills, until about 1990 there was almost no useable information that could be obtained from geophysics. Once computers and the acquisition systems improved, people began to understand the geological model that we are dealing with. That, I am sure, is true elsewhere. This is what is making sense now with regard to places like the very deep water offshore in Nova Scotia and Newfoundland, which are being explored now, and in places like the St. Lawrence sub-basin. People can now make projections that, a little while ago, would have been almost pure guesses.

Senator Adams: I was a board of director member at one time at Panarctic Oil until Mulroneu came to power and kicked me out of the directorship. My neighbour here was a premier at that time.

Thank you very much.

Senator Buchanan: I want to ask Mr. Millan a few questions because — you are not going to believe this, Mr. Chairman — Mr. Millan also was Petro-Canada's exploration person for Nova Scotia.

nouvelles. Ce sont les petites sociétés qui font les découvertes, car ce sont elles qui sont en mesure d'innover.

Le sénateur Adams: En attendant, vos actionnaires obtiennent-ils leur financement des banques ou du marché boursier?

M. Millan: Nous sommes une société cotée en bourse. Nos actions se transigent sur le CDNX, le Canadian Venture Exchange, la bourse canadienne du capital de risque. Nous avons un grand nombre d'actionnaires. Nous en avons environ 1 500 à Terre-Neuve seulement. À l'origine, nous étions une société fermée. Nous avons réuni à Terre-Neuve même les capitaux dont nous avons besoin au départ — qui n'étaient pas énormes —, mais nous avons vite réalisé qu'il nous fallait en obtenir ailleurs. Nous avons jugé que le marché des valeurs mobilières était la seule possibilité qui s'offrait à nous. Nous nous sommes inscrits à la bourse il y a deux ans. Depuis lors, nous avons réuni quelque 15 millions de dollars de capitaux, qui sont allés entièrement au financement de forages pour nous constituer une assise solide avant de procéder à la prochaine étape.

Le marché des capitaux exige beaucoup de discipline et de transparence, mais il fournit également aux sociétés un moyen de réunir des capitaux et, aux investisseurs, un moyen d'obtenir un rendement.

Le sénateur Adams: Vous avez dit que, depuis 1980, avec toute l'activité qui se déroule entre l'Arctique et tout le long de la côte de Terre-Neuve et du Labrador, vous pouvez aujourd'hui, grâce aux nouvelles techniques améliorées, escompter obtenir de meilleurs résultats en reprenant le forage de puits qu'on avait tenté en vain de faire produire dans le passé.

M. Millan: Il ne fait aucun doute que, grâce à la technologie nouvelle, notamment la technologie géophysique, l'exploration pétrolière offre maintenant de tels espoirs. La technologie est plus prometteuse que dans les années 80.

Dans la région précise où nous menons nos opérations dans le golfe Saint-Laurent et dans les contreforts, on ne pouvait, jusque vers 1990, pratiquement pas obtenir d'information utilisable à l'aide de la géophysique. Avec le perfectionnement des ordinateurs et des systèmes d'acquisition, les gens ont commencé à comprendre le modèle géologique sur lequel nous travaillons. Je suis sûr que c'est également le cas ailleurs. C'est ce qui fait qu'il est maintenant réaliste de faire de la prospection dans des endroits comme les hauts fonds marins de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, qu'on est à explorer, et le sous-bassin du Saint-Laurent. On peut maintenant faire des projections qui, il n'y a pas bien longtemps, auraient été purement conjecturales.

Le sénateur Adams: J'ai été membre du conseil d'administration de Panarctic Oil jusqu'à ce que Mulroneu prenne le pouvoir et me mette à la porte. Mon voisin ici était premier ministre à l'époque.

Merci beaucoup.

Le sénateur Buchanan: J'ai quelques questions à poser à M. Millan, étant donné que — vous n'allez pas le croire, monsieur le président — M. Millan a également été en charge de l'exploration en Nouvelle-Écosse pour le compte de Petro-Canada.

The Chairman: How did you get that job without having a mother, an uncle, or an aunt from Cape Breton?

Mr. Buchanan: How do we know? He may have. I knew him before he came over here.

I find it very interesting that you are so far advanced in onshore drilling, and, hopefully, very soon, will be into production in Newfoundland. I was not aware of that.

As you know, we have been trying for years in Nova Scotia in Cape Breton, Pictou County, and Cumberland County to do the same thing, with some results, but not enough to make it even close to going into production. The effort has started again. As you are aware, Norm Miller and a group are doing some work in Nova Scotia again, and, hopefully that will pay off.

Have you any idea what they are doing over there? Have you heard what is going on with them?

Mr. Millan: I was more aware of what they were doing in New Brunswick. What is stimulating all of that is the fact that there is now a delivery infrastructure in place. There is a pipeline infrastructure for natural gas.

Senator Buchanan: Yes, there is.

Mr. Millan: It was fairly well known that there were good prospects for natural gas in Nova Scotia, New Brunswick, P.E.I, and also in Southwestern Newfoundland. Two friends of mine are getting ready to drill in the carboniferous basin of Newfoundland in the spring. This would be complementary to the kind of work Norm Miller and the guys are doing in Nova Scotia. It is not an easy play, but, in time, someone will find the key that unravels.

This is a business that works on information. There is an interesting phenomenon taking place, which is a shift towards the east. For example, we have a partner from Calgary in with us on this new well that we spudded yesterday. This is a junior out of Calgary, whose bread and butter before this would have been in shallow wells. Those are no longer giving return because the results of exploration in the western basin are that the pools are smaller, and smaller, and smaller. The basin is in decline, and has been in decline for more than ten years. Although there is still a lot of economic life there, people must start to search elsewhere. There is a general shift to the East Coast.

We were part of an East Coast group that presented to the money people in Toronto six months ago. We were very well received. We raised money. We will be back there next week. Strangely enough, we are getting more support from the financial community in Toronto than we are in Alberta. Part of the reason is there is a little resentment that there is a refocusing concerning oil. Along with me, there are others that are seeing the upside. If it were easy, everybody would be doing it. It is not easy.

Le président: Comment avez-vous pu obtenir cet emploi sans avoir une mère, un oncle ou une tante originaires du Cap-Breton?

Le sénateur Buchanan: Qu'en savons-nous? Peut-être qu'il en avait. Je l'ai connu avant qu'il vienne ici.

Je trouve très intéressant de constater que vous êtes si avancé dans vos forages sur la terre ferme, et qu'il y a bon espoir que vous soyez très bientôt en mesure d'entrer en production à Terre-Neuve. Je l'ignorais.

Comme vous le savez, il y a des années que nous essayons de faire la même chose en Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire au Cap-Breton, dans le comté de Pictou et dans le comté de Cumberland. Nous y avons un certain succès, mais insuffisant pour passer même près de produire. On s'est remis à la tâche. Comme vous êtes sans doute au courant, Norm Miller et un groupe d'associés font, en Nouvelle-Écosse, un certain travail de prospection qui, espérons-le, finira par porter fruit.

Avez-vous une idée de ce qu'ils y font actuellement? Sauriez-vous où ils en sont rendus?

M. Millan: J'étais davantage au courant de ce qu'ils faisaient au Nouveau-Brunswick. Tout ce nouveau dynamisme tient au fait qu'on y a mis sur pied une infrastructure de distribution. On y a installé un pipeline pour acheminer le gaz naturel.

Le sénateur Buchanan: Oui, c'est un fait.

M. Millan: On savait fort bien qu'on avait de très bonnes chances de trouver du gaz naturel en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que dans le Sud-Ouest de Terre-Neuve. J'ai deux amis qui s'appêtent à forer des puits au printemps dans le bassin carbonifère de Terre-Neuve. Leurs travaux seraient complémentaires à ceux qu'effectuent Norm Miller et son équipe en Nouvelle-Écosse. Rien n'est facile dans ce domaine, mais quelqu'un finira bien par trouver la clé du mystère.

Dans ce genre d'activité commerciale, l'information est le nerf de la guerre. Il y a actuellement un phénomène intéressant qui se manifeste, à savoir que l'action se déplace vers l'Est. Par exemple, nous avons maintenant dans notre équipe un partenaire qui nous vient de Calgary, qui s'occupe de ce nouveau puits dont nous avons entrepris le forage hier. C'est un jeune loup de Calgary qui gagnait sa vie auparavant à forer des puits de surface. Ces puits ne sont plus rentables, car les gisements du bassin de l'Ouest sont de moins en moins productifs, comme l'indiquent les résultats des travaux d'exploration. Le bassin est en déclin, et cela, depuis plus d'une décennie. Bien qu'il y ait encore dans cette région un grand dynamisme économique, les gens doivent commencer à chercher ailleurs. L'action se déplace généralement vers la côte Est.

Nous avons fait partie d'un groupe de gens d'affaires de la côte Est qui se sont présentés il y a six mois devant les financiers de Toronto. Nous y avons été très bien accueillis. Nous y avons mobilisé des capitaux, et nous y retournons la semaine prochaine. Assez étrangement, nous obtenons davantage de soutien des milieux financiers torontois que des gens de l'Alberta. Cela s'explique en partie par le fait qu'on y est un peu amer de voir le centre d'attraction se déplacer dans le domaine pétrolier. Tout

The Chairman: Before we let you go, as a geologist in the late 1950s, I walked over a great deal of this country. That, nevertheless, does not mean I have walked over many more oil fields than I have found in my life. That is the first thing I can tell you.

When you mentioned the two wells that were drilled a little earlier there, which were drilled by a couple of Texans, I thought to wish you all the luck. At that time crude was \$1.70 and the seismic was not too good. We felt that you were going to have a great problem getting anywhere with permeability there, although you might get a lucky fracture. I am curious about whether you have thought at all about horizontal drilling? You talked about fractured limestone, which this is.

Mr. Millan: These fields are related to similar age and lithology fields in Texas and Oklahoma, the Ellenberger fields. There the porosity and permeability are derived from two sources. One is that the limestones have been changed to dolomite. The other is that there was an extensive cave system developed, which presents unbelievable permeability. They can be extremely permeable and porous if you find the right place.

Mr. Chairman: Thank you very much for giving us a look at the blue sky that is possible onshore. If you are successful there, of course, there is the Gaspé Bay and all the rest of the area around that gulf.

The Chairman: Next, honourable senators, we have with us Mr. Edward Smith from the Newfoundland and Labrador Environmental Network, which I think is mostly connected with waste management. We are very interested. You just heard the previous speaker talking about bringing gas from Hibernia. Have you done anything at all about collecting gas or methane from your dumps here?

Mr. Edward Smith, Chair of the Recycling and Waste Management Committee, Newfoundland and Labrador Environmental Network: Let's not go there. That is certainly a viable project.

The Newfoundland and Labrador Environmental Network is one of the many groups across Canada that are funded by the Canadian Environmental Network, which is, in turn, funded by the Ministry of the Environment. We are grateful for the funding. Of course, we always wish we had more, but each network gets \$18,000 a year.

The network itself does not speak out on issues per se. We are a network. We share information and communication with other groups who come and ask us questions like "My neighbours oil tank has broken and spilled; they will not clean it up, so what do I

comme moi, il y en a d'autres qui voient l'avenir avec optimisme. Si c'était facile, tout le monde le ferait. Ce ne l'est pas.

Le président: Avant de vous laisser partir, je dois vous dire que, comme géologue vers la fin des années 50, j'ai parcouru à pied une bonne partie de notre pays. Néanmoins, cela ne veut pas dire que j'ai marché au-dessus de beaucoup plus de champs pétrolifères que je n'en ai trouvé dans ma vie. C'est la première chose que je puis vous dire.

Quand vous avez mentionné les deux puits qui ont été forés récemment, dont le forage avait été amorcé par quelques Texans, je me suis dit que j'allais vous souhaiter bonne chance. À l'époque, le brut valait 1,70 \$, et les levés sismiques n'étaient pas de très bonne augure. Nous avons pensé que vous auriez beaucoup de mal à trouver un sol perméable dans ce coin-là, quoiqu'il pourrait vous arriver d'avoir l'heur de trouver une fracture. Je serais curieux de savoir si vous avez seulement songé au forage horizontal. Vous avez parlé de formation calcaire fracturée, ce qui est bien le cas.

M. Millan: Ces champs s'apparentent à d'autres champs d'âge et de pétrographie similaires au Texas et en Oklahoma, les champs Ellenberger. Dans cette région, la porosité et la perméabilité du sol découlent de deux facteurs. Premièrement, les formations calcaires se sont transformées en dolomite. Deuxièmement, il s'y est développé un immense réseau de cavernes, qui présentent des conditions de perméabilité incroyables. Si on frappe juste, le sol peut se révéler extrêmement perméable et poreux.

Le président: Merci beaucoup de nous avoir donné un aperçu du ciel bleu dont on pourra peut-être jouir sur la terre ferme. Naturellement, si vous réussissez à cet endroit, il y a également la baie de Gaspé et tout le reste de la région entourant le golfe.

Le président: Chers collègues, nous allons maintenant entendre M. Edward Smith, du Newfoundland and Labrador Environmental Network, qui, je crois, se préoccupe principalement de la question de la gestion des déchets. C'est un sujet qui nous intéresse au plus haut point. Le témoin qui vous a précédé nous a parlé de la possibilité d'acheminer du gaz depuis les installations d'Hibernia. Vous êtes-vous déjà demandé s'il serait avantageux d'exploiter les émanations de gaz ou de méthane des dépotoirs de votre province?

M. Edward Smith, président du Comité de recyclage et de gestion des déchets, Newfoundland and Labrador Environmental Network: Je préférerais éviter d'aborder cette question. Il s'agit sans doute d'un projet viable.

Le Newfoundland and Labrador Environmental Network est un des nombreux groupes canadiens qui sont financés par le Réseau canadien de l'environnement, qui est lui-même financé par le ministère de l'Environnement. Nous sommes heureux du financement que nous recevons. Naturellement, nous souhaiterions toujours obtenir davantage, mais chaque réseau a droit à 18 000 \$ par an.

Le réseau comme tel ne se prononce pas sur les questions environnementales. Nous sommes un réseau. Nous échangeons de l'information et sommes en communication avec d'autres groupes qui s'adressent à nous pour nous poser divers problèmes. Par

do and who do I call?" Another major issue in the province has been Main River.

I am the Chairperson of the Community Recycling and Waste Management Committee. We are a volunteer non-profit group, and we are working hard to address some of the major environmental concerns in this province.

I am frustrated as an environmentalist. My background is education. I taught for 15 years. I have trained as a counsellor as well and worked on many different social justice issues around addictions. I have worked with people with AIDS, and I really hit a brick wall with a lot of social structures that could not be budged or could not be moved. I have lived in Ontario, Nova Scotia and Quebec, where I really got a sense of the country itself. I learned to speak French in 1973 at Laval, and I felt compelled to do it.

I have just come back to Newfoundland. We have the perception in this province of a pristine environment, a lot of land, fresh air, clean drinking water and endless forest resources, but I am here to tell you that nothing could be further from the truth.

As a "have not" province, we have fallen far behind. There are real threats to human and animal health here, and staggering unemployment. Our young people are leaving. Our population is aging. I know that is similar to other parts of Canada, but we feel that those problems are more profound in Newfoundland. With the collapse of the fishery, and it is getting harder to attract industry. I say that because we have a shrinking tax base due to the reasons I have just mentioned, and municipalities are finding it harder and harder to make ends meet.

I think that some of our waste management programs are out of control. In some communities, the waste management strategy is a box of matches to be used to ignite a dump. That is essentially it. It is pretty frightening that in the 21st century we are still doing that in Newfoundland, not because people in rural or "outport" Newfoundland are mean-spirited, but they just do not have the money to create programs.

Unbelievably, we have 220 dumps for a population of 500,000 people. That is staggering. We have 52 teepee incinerators, which is an inverted cone that sits on a dump. You throw the garbage in and ignite it. In doing so, you ignite your plastics, which give off dioxin.

exemple, des gens peuvent venir nous voir pour nous dire que le réservoir d'huile de chauffage de leur voisin est percé et fuit et nous demander ce qu'ils doivent faire et à qui signaler le problème étant donné que leur voisin ne veut pas nettoyer les dégâts. Un autre important problème qui a retenu notre attention dans notre province a été celui de la rivière Main.

Je suis président du Comité communautaire de recyclage et de gestion des déchets, un organisme bénévole sans but lucratif qui travaille d'arrache-pied à la recherche de solutions aux principaux problèmes environnementaux qui se posent dans notre province.

Je suis un environnementaliste déçu. J'ai fait carrière dans le domaine de l'éducation. J'ai enseigné pendant 15 ans. J'ai également reçu une formation de conseiller socio-psychologique et, à ce titre, j'ai travaillé sur de nombreux dossiers de justice sociale liés à des problèmes de dépendance. J'ai oeuvré auprès de gens qui étaient atteints du sida, et je me suis vraiment heurté à un mur les nombreuses fois où j'ai tenté de changer ou de faire bouger des structures sociales. J'ai vécu en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Québec, où j'ai vraiment pris conscience de ce qu'était notre pays. J'ai appris le français en 1973, à l'Université Laval, parce que je me sentais obligé de le faire.

Je ne suis revenu à Terre-Neuve que depuis peu. Dans notre province, nous avons l'impression de vivre dans un environnement vierge, où le territoire est immense, l'air est pur, l'eau potable est saine et les ressources forestières sont illimitées, mais je suis ici pour vous dire que rien n'est plus loin de la vérité.

Comme province défavorisée, nous avons pris énormément de retard. Il existe chez nous de réelles menaces à la santé humaine et animale ainsi qu'un chômage endémique. Nos jeunes quittent la province. Notre population vieillit. Je sais que c'est pareil dans d'autres régions du Canada, mais nous avons le sentiment que ces problèmes sont plus profonds à Terre-Neuve qu'ailleurs. Avec l'effondrement de la pêche, il devient de plus en plus difficile d'attirer des industries chez nous. Si j'affirme cela, c'est que je constate que notre assiette fiscale s'amenuise sans cesse pour les raisons que je viens juste de mentionner, et que nos municipalités ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Je crois que certains de nos programmes de gestion des déchets sont devenus ingérables. Dans certaines localités, la stratégie de gestion des déchets se résume à une boîte d'allumettes pour mettre le feu au dépotoir. Rien d'autre. Il est plutôt effrayant de constater qu'au XXI^e siècle, on en soit encore à agir de la sorte à Terre-Neuve, non pas que les gens des régions rurales ou isolées de Terre-Neuve soient mesquins, mais parce qu'ils n'ont tout simplement pas l'argent voulu pour se doter de programmes plus rationnels.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, nous avons 220 décharges publiques pour une population de 500 000 habitants. C'est bouleversant. Nous avons 52 fours wigwams, des cônes inversés érigés dans des dépotoirs. Vous y déversez vos ordures et y mettez le feu. Or, comme ces ordures renferment souvent des matières plastiques, vous produisez par le fait même des dioxines.

According to the federal Canada-wide standards, 40 per cent of all the dioxin in Canada comes from Newfoundland, so we are really in a tight spot now. That dioxin comes from the burning of plastics, and dioxin has a proven to be a causal link to cancer.

Only one night ago, just as we were having our community recycling committee meeting, someone brought up the fact there were three people with Lou Gehrig's disease in a community not far from Corner Brook. They were all diagnosed within the same time, and in this community there is a teepee incinerator that spews toxins. The community is downwind from the incinerator. This situation is certainly raising concern. There is cancer in my family, and I know a lot of people in our community of Corner Brook who have cancer. It is a place for some research to be done to find a causal link to what is going on in an area 15 or 20 kilometres from the incinerator.

I would like to see tougher standards for dioxin emissions. I have put in my notes here that we must do proper, thorough and in-depth research. We are just a part-time organization. We are volunteers in a community recycling group, and we most certainly would be willing to go and find that information for you.

We have spoken out against incineration in our region. Last year we were told by some of our community councils about a new high-temperature incineration that the regional committees wanted to bring to our community, namely, the Western Regional Solid Waste Management Committee in the Humber Valley and the West Coast of the province. It tried to convince communities that these new high-temperature incinerators were wonderful. They suggested that the new incinerators have scrubbers in the stacks so that the dioxins would not be coming out. However, the reality from the research I have done is that this new system leaves behind a highly toxic ash. The old teepee incinerators reduce waste by half and you throw the rest in the dump. The new high-temperature ones might bring the waste down by a greater percentage, but the ash that is left is highly toxic. We do know that the fine particles end up getting into kid's lungs and causing leukemia. That has been proven in the research that I have seen.

These supposedly cleaner-burning incinerators have been banned in other countries and in Europe because they leave behind the heavy metals lead and cadmium.

It is my understanding that these new high-temperature incinerators must be checked according to standards which, I believe, are federal. The emissions must be checked four times a year. However, but we are finding — and P.E.I. is a good example from what I understand in speaking with environmentalists there

D'après les statistiques fédérales pour l'ensemble du Canada, 40 p. 100 de toutes les dioxines produites au Canada proviennent de Terre-Neuve. C'est donc dire que nous sommes vraiment dans une situation difficile. Ces dioxines proviennent de la combustion des matières plastiques, et il est prouvé que les dioxines sont cancérigènes.

Pas plus tard qu'hier soir, au cours d'une réunion de notre comité communautaire de recyclage, quelqu'un a signalé que, dans une localité située non loin de Corner Brook, trois personnes avaient la maladie de Lou Gehrig. Les trois avaient appris à peu près en même temps qu'elles en étaient atteintes. Or, il y a un incinérateur wigwam qui crache des toxines dans cette localité, laquelle est justement située dans le sens du vent par rapport à l'incinérateur. Il va sans dire que cette situation suscite de l'inquiétude. Il y a des cas de cancer dans ma famille, et je sais qu'il y a à Corner Brook de nombreuses personnes qui sont atteintes du cancer. Il y aurait vraiment lieu d'effectuer des recherches dans cette région pour voir si la présence d'un incinérateur est un facteur qui expliquerait l'incidence du cancer dans un rayon de 15 à 20 kilomètres de l'incinérateur en question.

J'aimerais qu'on resserre les normes concernant les émissions de dioxines. Dans mes notes, je mentionne que nous devrions effectuer des recherches adéquates, complètes et en profondeur. Nous sommes un organisme qui ne fonctionne qu'à temps partiel. Nous sommes des bénévoles qui oeuvrent au sein d'un groupe communautaire de recyclage, et nous ne demanderions pas mieux que de vous aider à réunir l'information voulue.

Nous nous sommes élevés contre l'incinération dans notre région. L'an dernier, certains de nos conseillers municipaux nous ont parlé d'une nouvelle méthode d'incinération à haute température que les comités régionaux de gestion des déchets solides, notamment ceux de Humber Valley et de la côte Ouest de la province, voulaient amener dans notre milieu. Ils ont essayé de convaincre les localités que ces nouveaux incinérateurs à haute température étaient merveilleux. Ils prétendaient que les cheminées de ces nouveaux incinérateurs étaient munies d'épurateurs-laveurs qui empêchaient les dioxines de s'échapper. Cependant, j'ai pu constater, d'après les recherches que j'ai moi-même menées, que cette nouvelle méthode produit des cendres hautement toxiques. Les vieux incinérateurs wigwams réduisent de moitié les déchets, mais les résidus s'accumulent dans les dépotoirs. Il se peut très bien que les nouveaux incinérateurs à haute température réduisent davantage le volume des déchets, mais les cendres qui restent sont hautement toxiques. Nous savons fort bien que les fines particules dont elles sont composées finissent dans les poumons des enfants et causent la leucémie. On en trouve la preuve dans les recherches dont j'ai pris connaissance.

Ces soi-disant incinérateurs moins polluants ont été interdits dans d'autres pays et en Europe parce qu'ils laissent des résidus de métaux lourds, comme le plomb et le cadmium.

Je crois que ces nouveaux incinérateurs à haute température doivent être vérifiés au regard de normes qui, sauf erreur, sont fédérales. Les émissions doivent faire l'objet de vérifications quatre fois par an. Cependant, nous constatons — et l'Île-du-Prince-Édouard en est un bon exemple d'après ce que j'ai

— that small communities cannot afford to pay for these very expensive tests. One test presumably costs \$25,000. Multiply that three or four times a year and the cost is frightening.

It is ambitious, but I wonder if it is possible to ban the incineration of household waste right across Canada. I am sure many of you already know that this has been a big issue in some provinces. I lived in Toronto. In the Q-Beach area, I believe, there is an incinerator and the public is very upset. It was started up.

Our committee is a cross-section of men and women from different age groups, students of environmental technology and environmental sciences, seniors, and educators like myself. We have tried to go out and educate the community about the need for recycling and composting. On January 31, we sent in an application to the Multi-materials Stewardship Board here, the MMSB, which collects the deposit from pop cans. We pay eight cents and they give us back four. They keep four and put it in a big pot called the Waste Management Trust Fund. This money is supposed to be kept for green projects. Ordinary community people can come and say, "Hey, we have got a great idea to divert waste. We will roll up our sleeves. Give us a few bucks for the materials and we will go out and do it in our community. We will keep it all above board and do it properly according to the criteria that you set out to adhere to the proper financial standards."

Our project was to give out 500 free composters, but things were done a little differently in Nova Scotia. In Halifax, they said, "Give us \$10 and we will give you a \$40 composter. Put it in your garden, and this is how it works. If you have any questions, call this number." They have given out thousands.

In Corner Brook, with two other members of the committee, we put together this application to give out 500 composters. There are 8,500 households in Corner Brook.

Surprisingly, my landlady asked me one day what that black box was in my garden. She did not know what it was for. I said that it was for compost. She asked, "What is compost?" I thought, gee, I get my head wrapped around environmental issues and I forget that there are ordinary men and women in Newfoundland who do not understand the process of composting and do not know can you put eggshells and coffee grounds in a composter.

Another project idea was to divert tonnes of waste from Wild Cove, which is just outside Corner Brook. The dump is filling and has only five or seven years remaining. We have had some big box stores come to our community, so we know that the time period is getting shorter. We thought it was a great idea.

compris en m'entretenant avec des environnementalistes de cette province — que les petites localités n'ont pas les moyens de payer pour ces vérifications très coûteuses. Il paraîtrait qu'une seule vérification coûte 25 000 \$. Si on multiplie ce montant par trois ou quatre, puisque ces vérifications doivent être effectuées trois ou quatre fois pour une année, le coût en est exorbitant.

Il s'agirait d'un projet ambitieux, mais je me demande s'il ne serait pas possible d'interdire l'incinération des ordures ménagères partout au Canada. Je suis sûr que nombre d'entre vous savent déjà que cette possibilité a soulevé de vives controverses dans certaines provinces. J'ai habité Toronto. Dans le quartier de Q-Beach, je crois, il y a un incinérateur, et la population est très en colère de ce qu'on l'ait mis en marche malgré son opposition.

Notre comité est constitué d'un échantillon représentatif d'hommes et de femmes de divers groupes d'âge, d'étudiants en technologie et en sciences de l'environnement, d'ainés, ainsi que d'éducateurs comme moi-même. Nous nous sommes efforcés d'aller sensibiliser les gens à propos de la nécessité de recycler et de composter. Le 31 janvier dernier, nous avons soumis un projet au Multi-materials Stewardship Board, ici même, l'organisme qui reçoit les dépôts versés sur les cannettes de boisson gazeuse. Nous versons huit cents et on nous en rembourse quatre. Cet organisme en garde quatre qu'il place dans un fonds appelé le Waste Management Trust Fund. Cet argent est censé servir au financement de projets écologiques. De simples citoyens peuvent s'adresser à cet organisme en disant: «Nous avons une idée fantastique pour recycler les déchets. Donnez-nous un peu d'argent pour le matériel, et nous allons nous rouler les manches et faire le travail nous-mêmes dans notre collectivité. Nous allons agir dans les règles et en respectant comme il se doit les critères que vous aurez établis en matière de gestion financière.»

Notre projet consistait à fournir gratuitement 500 composteurs, mais un peu différemment de ce qu'on a fait en Nouvelle-Écosse. À Halifax, les responsables ont demandé aux citoyens 10 \$ en échange d'un composter d'une valeur de 40 \$. On a dit aux gens qu'ils devaient placer ce composter dans leur jardin et on leur a expliqué comment l'utiliser en leur mentionnant que, s'ils avaient des questions, il n'avaient qu'à composer tel numéro de téléphone. Ils ont distribué ainsi des milliers de composteurs.

À Corner Brook, trois membres de notre comité, dont moi-même, ont préparé cette demande en vue de fournir 500 composteurs. Il y a 8 500 ménages à Corner Brook.

À ma grande surprise, ma propriétaire m'a demandé un jour ce qu'était cette boîte noire que j'avais dans mon jardin. Elle ignorait à quoi elle pouvait bien servir. Je lui ai dit que c'était pour fabriquer du compost. Elle m'a demandé ce que c'était du compost. Je me suis dit, bon Dieu, je suis obsédé par les questions environnementales et j'oublie qu'il y a des hommes et des femmes à Terre-Neuve qui n'ont aucune idée de la façon dont s'effectue le compostage et qui ne savent pas si on peut mettre des coquilles d'oeuf et du marc de café dans un composter.

Une autre idée de projet que nous avons eue consistait à détourner des tonnes de déchets du dépotoir de Wild Cove, qui est situé juste à la sortie de Corner Brook. Ce dépotoir est en train de se remplir et n'en a plus que pour entre cinq et sept ans. Avec l'arrivée des magasins-entrepôts qui sont venus s'établir dans

A consultant's report was done in 1998 by BAE Newplan Group Ltd., and they even recommended backyard composters. It is not the answer, but it will go a long way to get people thinking about recycling and composting.

We got a letter from the Western Regional Solid Waste Management Committee to get their stamp of approval. We got a letter from the city, and we got a member of the provincial House of Assembly, the Honourable Eddie Joyce, to write a letter in support. We did everything: a clear, detailed proposal that contained all the copies of supporting documentation. It went to the government, and on November 15, Mr. Gordon Seabright, Chair of the MMSB, wrote me to say that our project had been rejected.

Here we are, trying to do our best. Our proposal is a win-win scenario for the city, for the region, for a volunteer community, and for the provincial government. It is a feather in their cap because they can say, "Look, we are doing something good for your community." Still, the proposal was turned down.

The word on the street is that the MMSB is stacked with government bureaucrats, deputy ministers and members at large, who are friends of government, but they are not fair and objective in their assessment. I talk about that at the bottom of page 3 of our brief.

The MMSB has no outspoken environmentalists like myself coming here today from Corner Brook to speak out. I want to ensure that there is a voice for environmentalists. It is my belief that this money is being mismanaged. I hate to say that, but that money is simply being redirected to the ridings of preferred members of the House of Assembly or the consultants and engineering firms which, by the way, can claim all their administrative expenses and labour costs under this fund. We are told as environmental groups that we cannot claim any of our rent, phone expenses, postage, and that we have to give 50 per cent of our labour cost if we are going to go out and do a project like give out the composters.

I am scratching my head, asking myself what is wrong with this picture because, in contrast, there is the Nova Scotia composter project.

I just do not believe our provincial department officials have the background in environmental technology or environmental science and bureaucrats are making the decisions. I neither endorse nor oppose any political party, and I hold great respect for and have a clear understanding of the political process. However, when the basic right of obtaining public funding for green projects

notre localité, nous savons que ce délai pourrait être encore plus court. Nous nous sommes dit que nous avions là une excellente idée.

En 1998, BAE Newplan Group Ltd. a produit un rapport d'experts sur cette question, et cette firme a même recommandé qu'on fournisse aux gens des composteurs domestiques. Une telle mesure ne résoudra pas le problème, mais elle contribuera considérablement à sensibiliser les gens au recyclage et au compostage.

Le Western Regional Solid Waste Management Committee nous a écrit pour nous dire qu'il approuvait notre projet. Nous avons reçu une lettre des autorités municipales, et nous avons obtenu qu'un député provincial, l'honorable Eddie Joyce, nous envoie une lettre d'appui. Nous n'avons rien négligé pour présenter une proposition claire et détaillée qui contenait toutes les copies des documents d'appui. J'ai adressé ma demande au gouvernement, et le 15 novembre, M. Gordon Seabright, le président du MMSB, m'a écrit pour me dire que notre demande avait été rejetée.

Comme vous pouvez le voir, nous faisons de notre mieux. Notre proposition ne peut être qu'avantageuse pour la municipalité, pour la région, pour le milieu du bénévolat et pour le gouvernement provincial. Ça aurait été un bon point pour celui-ci, car il aurait pu y voir une occasion de montrer qu'il faisait quelque chose pour la collectivité. Pourtant, on n'en a pas moins refusé notre proposition.

Le bruit qui court, c'est que le MMSB est un ramassis de bureaucrates, de sous-ministres et de membres, qui sont des amis de l'équipe gouvernementale, mais qui ne sont ni justes ni objectifs dans leurs évaluations. J'aborde cette question au bas de la page 3 de notre mémoire.

Au sein du MMSB, il n'y a pas d'environnementalistes au franc parler qui, comme moi, ont le courage de venir de Corner Brook pour comparaître devant vous. Je tiens à me faire le porte-parole des environnementalistes. Je suis convaincu que cet argent est mal utilisé. Je regrette de devoir le dire, mais cet argent est simplement redirigé vers les circonscriptions des députés favoris de la Chambre d'assemblée ou vers des firmes d'experts-conseils et d'ingénieurs qui, soit dit en passant, peuvent se faire rembourser à même ce fonds toutes leurs dépenses d'administration et de main-d'oeuvre. On nous dit que, comme groupe environnemental, nous ne pouvons réclamer un sou pour notre loyer, nos frais de téléphone et de poste, et que nous devons assumer 50 p. 100 du coût de notre main-d'oeuvre quand nous réalisons un projet comme celui de fournir des composteurs aux citoyens.

J'ai beau me creuser les méninges, je me demande bien ce qui ne va pas dans tout cela, car il en a été tout autrement en Nouvelle-Écosse, où il y a un projet de distribution de composteurs.

Je ne crois tout simplement pas que les fonctionnaires du ministère provincial concerné à qui on demande de prendre ce genre de décisions aient la compétence voulue en matière de technologie et de sciences environnementales pour pouvoir le faire judicieusement. Je ne suis ni partisan ni adversaire d'aucun parti politique et j'ai tout respect pour le processus politique, que je

is violated, I really get angry. There must be a better way. Our province is in a terrible environmental mess. All you have to do is lift a rock and see what is going on here.

All of our members are volunteers. They do not want any money or payment for their services. They are willing to give to the community to be of service. We just want to help protect the environment.

I am ashamed to say this, but I have gone on open-line shows with our Minister of the Environment. I do not wish to slight him in any way, but it seems that you do not get an answer until you really rattle a cage and pound on the table.

Why can we not work together as citizens by talking things over and reasoning things out, by sharing public green funds and by appointing fair and objective board members who will assess project applications based on merit, not on the name that is on the application. I think that I am being fair and objective when I say that.

I have fought with members of our city council, but it is getting better. We have just had municipal elections. Thank God for elections. We get fresh, new people with new ideas. I have fought with members of the House of Assembly, and even MP Gerry Byrne. I have gone to him for assistance and just was not welcome. I was labelled an environmentalist. My sense is that that is not a good thing for some reason.

To combat the provincial government's disregard for environmental activists like myself, our committee tried to obtain status as a registered charity from the federal government. We said that we would raise funds and that we would go and get the money ourselves for environmental projects in our community. We said that we would not bother the provincial government. We discovered that the Government of Canada holds strong reservations about environmental groups that request registered charitable status.

This matter was raised December 4 on the CBC show *Disclosure*. George Barkhouse from Toronto was interviewed and wanted to go into the whole story. We only saw one side of the story perhaps, but the show did provide information that the Government of Canada does, indeed, scrutinize environmental groups that ask for charitable status. I have contacted other environmental groups across Canada and have found that they, too, are having trouble getting registered status.

comprends parfaitement d'ailleurs. Cependant, quand on viole le droit fondamental des citoyens d'obtenir des fonds publics pour la réalisation de projets écologiques, cela me contrarie drôlement. Il doit certainement y avoir une meilleure façon de faire que celle-là. Notre province est dans une situation désastreuse en matière d'environnement. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à soulever une roche pour voir ce qui s'y trouve.

Tous nos membres sont bénévoles. Ils ne demandent pas d'être payés pour les services qu'ils rendent. Ils veulent donner à leur collectivité, être à son service. Nous tenons simplement à contribuer à la préservation de l'environnement.

J'ai honte de devoir le dire, mais j'ai participé à une tribune téléphonique en compagnie de notre ministre de l'Environnement. Je ne voudrais en aucune façon l'offenser, mais il me semble qu'il n'y a pas moyen d'obtenir de réponse sans qu'on brasse la cage et qu'on tape du poing sur la table.

Pourquoi ne pourrions-nous pas travailler de concert entre citoyens, en discutant et en nous servant de notre raisonnement, en mettant les fonds verts à la disposition de ceux qui veulent réaliser des projets écologiques et en nommant des responsables qui sauraient évaluer les projets en toute justice et objectivité sur la base du mérite et non en fonction du nom de la personne qui figure sur la demande? Je crois être juste et objectif en affirmant ces choses.

J'ai eu maille à partir à ce sujet avec certains membres de notre conseil municipal, mais les choses s'améliorent actuellement. Nous venons juste d'avoir, Dieu merci, des élections municipales. Nous avons maintenant de tout nouveaux élus aux idées nouvelles. J'ai eu également des différends avec certains députés provinciaux, notamment le député Gerry Byrne. Je me suis adressé à lui pour demander de l'aide, et j'ai été mal accueilli. On m'a traité d'environnementaliste. J'ai l'impression que, pour certaines raisons, on n'apprécie pas outre mesure les environnementalistes.

Afin de pouvoir lutter contre le mépris du gouvernement provincial à l'endroit des militants environnementaux comme moi, notre comité a essayé d'obtenir auprès du gouvernement fédéral le statut d'organisme de bienfaisance enregistré. Nous nous sommes engagés à recueillir et à mobiliser nous-mêmes des fonds pour des projets environnementaux dans notre collectivité, à ne pas aller importuner le gouvernement provincial. Nous avons été à même de constater que le gouvernement du Canada avait de sérieuses réserves à l'endroit des groupes environnementaux qui sollicitent le statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

Cette question a été soulevée le 4 décembre dans le cadre de l'émission *Disclosure* sur la chaîne CBC. On y a interviewé à ce sujet M. George Barkhouse, de Toronto, qui a tenu à aller au fond de toute cette histoire. Les auditeurs n'ont peut-être eu droit qu'à une version de l'affaire, mais l'émission leur a permis d'apprendre qu'effectivement, le gouvernement du Canada avait à l'oeil les groupes environnementaux qui demandent le statut d'organisme de bienfaisance enregistré. J'ai communiqué avec les représentants d'autres groupes environnementaux d'un peu partout au Canada, et j'ai été à même de constater qu'ils avaient eux aussi du mal à obtenir ce statut.

Therefore, I call on this Senate committee to introduce a bill in the house to make it easier for community environmental groups to have the same status as a registered charity in Canada, even if it is only on a probationary basis, so that we can show the federal government that we are not crazy. We want to show the government that we are legitimate in terms of our operations and that we are genuine in our efforts to raise awareness on environmental concerns.

Senator Buchanan: There are none in Canada now?

Mr. Smith: Some environmental groups have charitable status in Canada. Apparently the word “advocacy” trips up the federal government. My understanding is that a group is allowed to have 10 per cent political activity, but some environmental groups and/or other groups that are registered charities are using more than that portion of money according to the CBC story. Some may be bending the rules a little too far. They are not into environmental awareness, but they are rattling cages, which needs to be done, too.

We must also knock on the doors of corporations. If there are legitimate groups that want to go out and help the community, why can we not get charitable status?

Senator Buchanan: I might be wrong about this, but I think the Ecology Action Centre in Halifax has charitable status. I think they give out tax receipts.

Mr. Smith: Is that right?

The Chairman: I think the witness has a point regarding advocacy because I have run into that problem in the past. They worry about advocacy, but it is not only environmental groups. There have been groups that talk about social things like abortion, and a few others that have had the same problem. Their argument is that they are trying to sell a concept.

This is a very technical area, and it is also one that maybe the Senate is not the right place to deal with it. The Senate can introduce bills, but it cannot introduce a bill that deals with money deals with spending money. The Senate can tackle constitutional change and moral issues, but it cannot introduce bills that cost the taxpayer money. However, that still does not take away from your points, and I think they are something we will investigate. If you are talking about the interpretation of a regulation that is already in place, we might be able to do something.

Mr. Smith: The word, Mr. Chairman, is “education.” We found out that a consulting group called IMPACS went across Canada. It is putting together a report. We did have a meeting here in St. John’s about six or eight weeks ago, and we are finding that

C’est pourquoi je prie votre comité sénatorial de présenter un projet de loi visant à faciliter aux groupes communautaires qui se préoccupent de l’environnement l’obtention du statut dont bénéficient les organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, ne serait-ce que sur une base temporaire, afin que nous puissions montrer au gouvernement fédéral que nous ne sommes pas des idiots. Nous tenons à convaincre le gouvernement que nos activités sont légitimes et que nous nous efforçons authentiquement de sensibiliser les gens aux questions environnementales.

Le sénateur Buchanan: Aucun groupe environnemental canadien ne bénéficie de ce statut actuellement?

M. Smith: Il y en a un certain nombre, mais la notion de «groupe de défense» semble désarçonner le gouvernement fédéral. Si j’ai bien compris, au plus 10 p. 100 des activités d’un groupe enregistré peuvent être de nature politique, mais, d’après ce qui s’est dit à l’émission de la CBC, certaines organisations environnementales ou autres qui ont le statut d’organisme de bienfaisance enregistré consacrent une proportion plus importante de leurs fonds à ce genre d’activités. Il y en a peut-être qui vont un peu trop loin en ce sens. Ces organisations ne s’en tiennent pas à sensibiliser les gens à propos de l’environnement; elles brassent la cage, ce qui doit également être fait.

Il nous faut également frapper à la porte des sociétés privées. S’il y a des groupes légitimes qui veulent se dévouer pour servir leur collectivité, pourquoi n’obtiendraient-ils pas le statut d’organisme de bienfaisance enregistré?

Le sénateur Buchanan: Si je ne m’abuse, l’Ecology Action Centre, à Halifax, possède le statut d’organisme de bienfaisance enregistré. Je crois que cet organisme remet des reçus aux fins de l’impôt.

M. Smith: Vraiment?

Le président: Je crois qu’il y a du vrai dans ce que dit le témoin à propos de la notion des groupes de défense, car j’ai eu l’occasion d’avoir affaire à ce genre de problème dans le passé. On se méfie des groupes de défense, mais pas uniquement des groupes environnementaux. Il y a des groupes qui militent en faveur de causes sociales, comme le droit à l’avortement, et quelques autres qui ont eu le même problème. Ce qu’on leur reproche, c’est d’essayer de vendre une idéologie.

Il s’agit là d’un aspect très technique, et le Sénat n’est peut-être pas le mieux placé pour en traiter. Il peut présenter des projets de loi, mais pas des projets de loi dont l’adoption entraîne des dépenses. Il peut s’attaquer à des questions morales ou réclamer des modifications à la Constitution, mais il ne peut présenter de projet de loi qui coûte quelque chose au contribuable. Cela ne diminue toutefois en rien la valeur de vos arguments, et je crois que vous soulevez là un aspect sur lequel nous devrions nous pencher. Si vous voulez parler d’interprétation d’un règlement qui existe déjà, nous pourrions peut-être vous être utile.

M. Smith: Le mot-clé, monsieur le président, c’est «éducation». Nous avons compris qu’un groupe consultatif du nom d’IMPACS a parcouru le Canada. Il est à préparer un rapport. Nous avons eu une rencontre ici même à St. John’s il y a six ou

people sending in applications will get different responses from different individuals.

The Chairman: It may be wise to investigate whether you could merge with group that already has charitable status. That may be one way of getting around the problem. There are probably groups in Newfoundland that are not very active but that have a charitable receipt number.

Mr. Smith: That is a very good suggestion that we have already heard. People have put on their thinking caps and said that merging with established registered charities would be a way for us, as an environmental group, to start partnering with other environmental groups.

I assume the Senate does not like to speak to provincial issues, but the environment is a federal issue.

I do not know what to do. You do your best as a citizen and submit applications. I am familiar, obviously, with the political process, but frustration levels are sky high. I work with other environmentalists who have been at this for 20 or 30 years who say get used to it, but I do not know why we cannot slice the pie a little bit. Any feedback on strategies, suggestions and ideas that have worked elsewhere would be appreciated.

The Chairman: We will try to lend a hand down the road. I want to congratulate you for batting your head against the wall. Sometimes the wall falls down. We will help you as much as we can.

Senator Adams: How many members are there in your organization?

Mr. Smith: We have 22 members.

Senator Adams: Many organizations that come to Ottawa to lobby the government, such as animal rights groups, are very forceful.

Mr. Smith: I try to be respectful of the fact that many of our members are conservative people. They like to go to meetings to raise issues. They are not the kind of people that will grab placards and storm City Hall and pound on the tables. I have pounded on the tables of City Hall, and I have gotten action, but I do not want my approach to be their approach. They are much more laid back and tend to want to follow the proper course of action, like making an application and waiting for the results.

When we dig deeper, we find that we are being constantly turned down because we are just not of the right stripe, or flavour, or colour. Yes, a lot of money is being diverted to municipalities

huit semaines, et nous avons constaté que les gens qui soumettent des demandes reçoivent des réponses différentes selon les personnes qui sont amenées à traiter leur demande.

Le président: Il serait peut-être sage d'examiner la possibilité pour vous de fusionner avec un groupe qui possède déjà le statut d'organisme de bienfaisance enregistré. Ce pourrait être une façon de contourner le problème. Il existe probablement à Terre-Neuve des groupes qui ne sont pas très actifs, mais qui ont un numéro d'enregistrement leur permettant de remettre des reçus d'impôt pour dons de bienfaisance.

M. Smith: Il s'agit là d'une très bonne suggestion, qui nous a d'ailleurs déjà été faite. Des gens se sont mis à cogiter et nous ont dit que de fusionner avec un organisme établi qui détient le statut d'organisme de bienfaisance enregistré serait une façon pour nous, comme groupe environnemental, de commencer à travailler en partenariat avec d'autres groupes environnementaux.

Je présume que le Sénat n'aime pas commenter des questions de compétence provinciale, mais l'environnement relève du gouvernement fédéral.

Je ne sais trop que faire. Nous faisons de notre mieux comme citoyens et nous présentons des demandes. Naturellement, le processus politique m'est familier, mais nous sommes infiniment déçus. Je collabore avec d'autres environnementalistes qui militent depuis 20 ou 30 ans et qui me disent de me faire à l'idée, mais je ne vois pas pourquoi on ne nous accorderait pas une petite part du gâteau. Je serais bien heureux qu'on me renseigne sur les stratégies, suggestions et projets qui ont fonctionné ailleurs.

Le président: Nous allons essayer de vous prêter main-forte pour la suite des choses. Je tiens à vous féliciter pour votre acharnement à vous cogner la tête contre les murs. Il arrive parfois que les murs s'écroulent. Nous allons faire de notre mieux pour vous aider.

Le sénateur Adams: Combien de membres votre organisation compte-t-elle?

M. Smith: Nous avons 22 membres.

Le sénateur Adams: Un bon nombre des organisations qui viennent à Ottawa pour faire pression sur le gouvernement, comme les groupes de défense des droits des animaux, ont énormément d'influence.

M. Smith: J'essaie de respecter le fait que nombre de nos membres sont des gens modérés. Ils aiment participer à des réunions pour soulever des questions. Ils ne sont pas du genre à porter des pancartes, à prendre d'assaut l'hôtel de ville et à taper du poing sur la table. Je suis allé bousculer des gens à l'hôtel de ville, et j'ai fait bouger les choses, mais je ne voudrais pas imposer à nos membres ma façon de faire. Ces gens sont beaucoup plus réservés et tiennent généralement à respecter les procédures, à soumettre des demandes en bonne et due forme et à attendre patiemment une réponse.

Quand nous y regardons de plus près, nous constatons que, si on rejette invariablement nos demandes, c'est que nous ne sommes tout simplement pas du bon bord. Oui, une bonne partie

that need it, but this green fund was meant for community projects, not to replace government funding.

Senator Adams: You talked about composters. Perhaps residents in your communities need more training. They need to know that a large percentage of their garbage could be composted.

Mr. Smith: Yes.

Senator Adams: Do you have any idea of the percentage of waste that could be reduced in the future? You said that there are 220 dumps in your province.

Mr. Smith: Yes, 220 dumps right across the province, including Labrador. The piece of the pie, as I recall it, is that 30 per cent of garbage is organic. Cardboard represents another big chunk of the pie. That is where the smell comes from in dumps — rotting organics, not the decomposing ones.

Certainly there is a smell in our compost, but so what. Most people put composters at the back of their yards, and you can put leaf and yard waste in them as well. That is a good thing, and the whole family can get involved. However, we know it is not “the solution” for our community. A municipal composting program would be best, but that takes time to implement. Right now, we would like to just massage the community and get them thinking in an environmentally friendly way.

As I said, our culture in Newfoundland is to ask: Why not just build another dump? There is lots of land.

We say, no, we cannot take away the habitat of animals. People are starting to get the idea, and it is projects like this that will get people thinking.

Many children are already on side in some of our schools. C.C. Loughlin School in Corner Brook has composters right in the classrooms of grade 2 and grade 3 students, who are going home and telling their parents about them. We know that children are the best advertisers. McDonald's advertises to children, not to parents, because children direct parents. That is what the schools are doing here, at least one of our big elementary schools in Corner Brook.

We think we have good ideas, but we are missing a link in the chain when government does not respond. I went up to the House of Assembly today and tried to meet with the minister. I will go back again after this meeting and speak peacefully and respectfully to him about how can we work together.

Senator Adams: What about the restaurants like McDonald's or Burger King? They recycle. What about municipal bylaws?

des fonds verts est versée aux municipalités qui en ont besoin, mais ces fonds étaient censés aller au financement de projets communautaires, et non remplacer les crédits gouvernementaux.

Le sénateur Adams: Vous avez parlé de composteurs. Peut-être que les résidents de vos localités auraient besoin de plus de formation à cet égard. Il faudrait qu'ils sachent qu'un fort pourcentage de leurs ordures peuvent être compostées.

M. Smith: Tout à fait.

Le sénateur Adams: Savez-vous dans quelle proportion il serait possible de réduire les déchets dans l'avenir? Vous avez dit qu'il y avait 220 décharges publiques dans votre province.

M. Smith: Oui, 220 dépotoirs dans l'ensemble de la province, en incluant le Labrador. Je vous le rappelle, 30 p. 100 des ordures sont organiques. Les cartonnages représentent un large part de l'ensemble des déchets. Ce sont les ordures ménagères qui dégagent une senteur dans les dépotoirs — les matières organiques qui pourrissent, et non les cartonnages qui se décomposent.

Certes, il y a une senteur qui se dégage de notre compost, mais qu'importe. La plupart des gens placent le composteur dans leur jardin, et ils peuvent y verser des feuilles et des résidus de jardinage également. C'est une bonne chose, et toute la famille peut participer à l'exercice. Cependant, nous savons que ce n'est pas là «la solution» pour notre collectivité. Un programme municipal de compostage serait l'idéal, mais l'application d'un tel programme prend du temps. Pour le moment, nous voudrions à tout le moins sensibiliser la population et l'amener à avoir pour mentalité de se préoccuper de la qualité de l'environnement.

Je le répète, les Terre-Neuviens ont généralement tendance à se dire qu'on n'a qu'à aménager d'autres dépotoirs, étant donné l'immensité du territoire.

Nous leur disons que non, qu'il n'est pas acceptable d'empiéter ainsi sur l'habitat des animaux. Les gens commencent à comprendre, et ce sont des projets comme celui que nous proposons qui pourront les conscientiser davantage.

Il y a de nombreux enfants qui sont déjà entrés dans le jeu dans nos écoles. À l'école C.C. Loughlin de Corner Brook, il y a des composteurs carrément dans les classes de 2e et 3e année et, rendus à la maison, les élèves en parlent à leurs parents. Nous savons tous qu'il n'y a pas de meilleurs publicitaires que les enfants. McDonald adresse sa publicité aux enfants, et non aux parents, car ce sont les enfants qui mènent les parents. C'est le rôle que jouent ici les écoles, du moins une de nos grandes écoles primaires de Corner Brook.

Nous croyons avoir de bonnes idées, mais il manque un maillon à la chaîne: le gouvernement n'est pas de la partie. Je me suis rendu à la Chambre d'assemblée aujourd'hui même pour tenter d'y rencontrer le ministre. Je retournerai le voir après cette séance, et je vais lui parler calmement et respectueusement de la façon dont nous pourrions travailler en collaboration.

Le sénateur Adams: Qu'en est-il des restaurants comme les McDonald ou les Burger King? Ils recyclent. Qu'en est-il des règlements municipaux?

Mr. Smith: We have lobbied effectively for a cardboard ban in our community of Corner Brook, and that begins January 1, 2002. That is where some of the table pounding came in on my part, and certainly the lobbying on the part of the other members of our committee.

We are working on municipal composting, and this composting project would have been a step in the right direction. Some of the onus does fall on the community councils, in our case the city council, but, again, we have to do some work in terms of educating people who work at City Hall. They always tell us that there is no money from the province. When we go to the province, they tell us that they are not getting enough money from the federal government. We do not know why the surplus Employment Insurance Fund cannot be used in a way for green projects such as sewerage treatment plants. This would create employment, benefit the community. We do not want to waste dollars on cutting trails or other make-work projects.

Senator Adams: You talked about incineration. Where I live in the Arctic, it is very cold and we have trouble getting rid of our garbage. Because of the cold temperatures, garbage could be in the ground for hundreds of years and not rot. You said that high-temperature incineration is not high enough to get rid of ash containing dioxins. Do you have other concerns with respect to high-temperature incineration?

Mr. Smith: My understanding is that the people who sell high-temperature incinerators will tell you that they work. When we talk to environmentalists in Europe via e-mail, they tell us that the high-temperature incinerator salesmen are crazy, that the scrubbers and all these mechanisms that are in the stacks do not prevent all the dioxins from escaping. Even if they did, you are left with a bottom ash, and what would we do with that in Corner Brook? We would take it right to the dump. As well, we have prevailing winds and the very fine particles get into children's lungs.

A lot of research has been done, as I say. I could have attached notes, had I had a little more time for preparation, to show you some of the staggering research results. Some countries have simply banned these high-temperature incinerators. They are simply not the be all and end all.

The Chairman: On the second page of your brief, you mentioned the 220 dumps and the half a million people. You indicated that 52 teepee-type incinerators generate 40 per cent of all dioxins in Canada. With the prevailing westerly winds, can these dioxins travel as far as Ireland? What happens if they get

M. Smith: Nous avons exercé avec succès des pressions concernant l'interdiction de mettre aux déchets les cartonnages dans notre localité de Corner Brook, et cette interdiction sera en vigueur à compter du 1er janvier 2002. Vous avez là un de ces cas où ma manie de taper du poing sur la table et les pressions des autres membres de notre comité y ont été pour quelque chose.

Nous aimerions bien voir implanté un programme municipal de compostage, et le projet de compostage que nous proposons serait un pas dans la bonne direction. La responsabilité dans ce domaine incombe en partie aux conseils communautaires, dans notre cas, au conseil de ville, mais, là encore, il nous faut faire un certain travail d'éducation auprès des gens qui travaillent à l'hôtel de ville. Ils nous disent constamment que le gouvernement provincial ne leur alloue aucun fonds pour financer ce genre de projet. Quand nous nous adressons aux responsables provinciaux, ils nous disent qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'argent du gouvernement fédéral. Nous nous demandons bien pourquoi les excédents du fonds d'assurance-emploi ne pourraient pas servir en partie à financer des projets écologiques, par exemple pour la construction d'usines de traitement des eaux usées. La réalisation de tels projets créerait de l'emploi et bénéficierait à l'ensemble de la collectivité. Nous ne voulons pas que les gouvernements gaspillent de l'argent pour ouvrir des sentiers ou réaliser d'autres projets de création d'emplois en trompe-l'oeil.

Le sénateur Adams: Vous avez parlé d'incinération. Là où je vis dans l'Arctique, il fait très froid, et nous avons du mal à nous débarrasser de nos ordures ménagères. En raison de la rigueur du climat, les ordures pourraient demeurer enfouies dans le sol pendant des siècles sans pourrir. Vous avez dit que les techniques d'incinération à haute température ne permettraient pas d'éliminer les cendres porteuses de dioxines. Entretenez-vous d'autres craintes concernant l'incinération à haute température?

M. Smith: Bien entendu, les vendeurs d'incinérateurs à haute température vous diront que le système est efficace. Par contre, les environnementalistes européens avec qui nous nous entretenons par courriel nous disent que ces vendeurs ont la berlue, que les dispositifs de récurage et tous ces mécanismes qui se trouvent dans les cheminées n'empêchent pas les dioxines de s'échapper. Même s'ils le faisaient, il nous resterait encore des cendres résiduelles, et que ferions-nous de ces cendres à Corner Brook? Nous irions les porter directement au dépotoir. Or, les vents prédominants se chargeraient du reste, et ces particules très fines iraient se loger dans les poumons de nos enfants.

Comme je l'ai déjà mentionné, il s'est effectué abondamment de recherches dans ce domaine. Si seulement j'avais eu un peu plus de temps pour me préparer, j'aurais pu joindre à mon mémoire des notes afin de vous montrer toute l'horreur de ce qu'ont pu constater les chercheurs. Certains pays ont tout simplement interdit ces incinérateurs à haute température. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne constituent pas une panacée.

Le président: À la page 2 de votre mémoire, vous faites allusion aux 220 décharges publiques et à votre demi-million de population. Vous avez également indiqué que vos 52 incinérateurs wigwams génèrent 40 p. 100 de toutes les émissions de dioxines au Canada. Compte tenu du fait que les vents

into the ocean? Is there evidence that the sea life is picking up these dioxins?

Mr. Smith: Six to eight weeks ago, there was an article in *The Western Star*, our local daily newspaper, stating that cysts were found in the meat of either a moose or a caribou, which scared people. We are wondering if the dioxins are falling on vegetation. Animals eat the vegetation, and this may be the result.

With respect to the other part of your question, I do not know, to be honest. I will find out.

The Chairman: Dioxins have a habit of showing up in marine life very quickly, either in streams or in the ocean. The Grand Banks supply food for a good chunk of Western Europe, so if the Europeans thought dioxins were getting into the food supply in that area, maybe that is where you could find the political pressure you are looking for.

Mr. Smith: That is a very good point.

The Chairman: I might mention that Senators Sibbeston and Adams are good people to listen to because they come from our northern part of our continent. It is as sparsely populated as Newfoundland and I think has a lot of similar geology so that dumps do not drain very well. It is a combination of frost and Precambrian sediments.

Senator Sibbeston: There is the impression that the North is pristine. It is far away from major industries and all the pollution that is occurring in our country, but I am amazed to find that up in the Arctic, in particular, there is a lot of pollution that is brought by prevailing winds. These winds take the pollution that is created in the industrialized parts of our country and carries it to the North, where it gets into the fauna and then into the caribou, in particular, that eat the fauna. Because people in the North eat a lot of caribou and meats of that sort, the pollutants eventually get into the human system. I have read reports of women's breast milk being affected. In turn, the children are affected.

While we think we live far away from pollution, the North is slowly being polluted by the industries and the people living in the South. I am concerned about the extent of the pollution.

With respect to your situation, it is sad to see that you are frustrated and that you do not feel that the governments are very concerned. Is that because there is not enough money? We share the view that Newfoundland is one of the have-not provinces. Is it really a question that money is in short supply, or is it just the mindset that we live in a country like where there is a fair amount of space and is not overly crowded? Is there a complacency about

prédominants vont d'ouest en est, ces dioxines peuvent-elles être transportées aussi loin qu'en Irlande? Que se passe-t-il si elles se retrouvent dans l'océan? A-t-on pu observer des traces de dioxines dans la faune et la flore maritimes?

M. Smith: Il y a six ou huit semaines, on faisait état, dans un article paru dans *The Western Star*, notre quotidien local, du fait qu'on avait décelé la présence de kystes dans la chair d'un orignal ou d'un caribou, ce qui a eu pour effet d'effrayer les gens. C'est qu'on se dit que ce qui s'est peut-être produit, c'est que des dioxines sont allées se déposer sur la végétation dont se nourrissent les animaux.

Pour ce qui est de l'autre partie de votre question, je n'en sais rien, bien honnêtement. Je vais me renseigner à ce sujet.

Le président: Les dioxines ont coutume de se retrouver très rapidement dans la flore et la faune marines, que ce soit dans les cours d'eau ou dans l'océan. Étant donné qu'une bonne partie des gens d'Europe de l'Ouest consomment des produits de la mer pêchés sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, peut-être que ces Européens deviendraient les alliés tout naturels que vous recherchez pour exercer des pressions politiques s'ils apprenaient que des dioxines se retrouvent dans les aliments qui leur viennent de cette région.

M. Smith: Vous avez là une excellente idée.

Le président: Je devrais peut-être mentionner que les sénateurs Sibbeston et Adams sont des personnes que vous auriez avantage à écouter, parce qu'ils viennent du nord de notre continent. Leur région est aussi peu densément peuplée que Terre-Neuve, et je crois qu'il y a une grande similarité entre vos deux régions sur le plan géologique, en ce sens que vos dépotoirs ne se drainent pas très bien. On y trouve dans les deux cas une combinaison de pergélisol et de sédiments précambriens.

Le sénateur Sibbeston: On a l'impression que le Nord est vierge, étant donné qu'on y est loin des grandes industries et de toute cette pollution qui existe dans notre pays, mais je suis étonné de constater l'abondante pollution que les vents prédominants charrient jusqu'au fin fond de l'Arctique. Ces vents prennent les émanations polluantes que dégagent les régions industrialisées de notre pays et les transportent vers le Nord, où elles sont absorbées par la faune, puis par le caribou qui se nourrit de la faune. Or, vu que les gens du Nord mangent beaucoup de caribou et de viande de ce type, les polluants finissent par se loger dans leur organisme. J'ai lu des articles où l'on signalait que la présence de toxines dans le lait des mères qui allaitent leurs enfants finissait par contaminer ceux-ci.

Alors que nous pensons vivre loin de la pollution, force nous est de constater que les industries et les gens du Sud polluent lentement mais progressivement le Nord. L'étendue de cette pollution me préoccupe.

En ce qui concerne la situation dans votre province, je constate que, malheureusement, vous êtes déçus et que vous avez le sentiment que les gouvernements ne se préoccupent pas beaucoup de la question. Est-ce parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent? D'accord, Terre-Neuve n'est pas une province riche. Mais le problème tient-il vraiment au manque d'argent ou simplement au fait que nous avons l'impression qu'il n'y a pas à

the pollution issue with respect to the less populated regions of Canada?

Mr. Smith: No. The Waste Management Trust Fund has a fairly healthy pot of money. My understanding is that there are \$3 billion to \$5 million dollars in it. The problem appears to be how the money is shared.

The understanding of environmental issues is beginning to change in Newfoundland. Some communities are much stronger and are aligned with an understanding of what is now environmentally friendly. You will see the old skippers in the rural communities collecting cans and going back to get their refund because they know this is good for the environment. At the same time, however, we need to do a little more education because some of them are going back for the money. They are not going back because it is good for the environment.

We often hear people ask us to recycle our cardboard. We ship it to Hantsport in Nova Scotia, actually to be reprocessed here. People first ask if they will get any money if they bring it in, Well, no. They should be doing it for the good of the environment.

The fund has been controversial. In Nova Scotia, my understanding is they did quite well in terms of distributing the money from the deposit on bottles and cans. We need to do things better here. In fact, Nova Scotia was the only province in Canada reduce waste by 50 per cent as of the year 2000.

Six months ago, we brought to Corner Brook two of the key experts from Nova Scotia, Mr. Barry Friesen and Mr. Brian Smith. Barry Friesen is a waste resource manager in the provincial government; Brian Smith is a waste resource manager for the Halifax Regional Municipality. We asked them, "What did you guys do to be so successful?" The short answer? "It is going to cost you."

We are a province that needs employment and our people like to go out and do a good job. It seems to be such an easy solution to me to lend part of the EI fund. I do not know how that would work.

The understanding is changing because environmental issues are being addressed in primary, secondary and elementary schools. However, access to funding is a problem because municipalities tell us that they do not have the money, for example, to clean up the raw sewage that is running into the Bay of Islands at Corner Brook. Yet, our tourist industry wants to bring in tour boats. There is a new breed of tourist — an eco-tourist. When they go to a resort, the first thing they ask is, "What do you do with your waste? What do you do with your sewage?" You have to tell them, "We just sailed over it." The response is, "Oh, we are not sure if we are going to come back."

s'en faire puisque nous vivons dans un pays immense qui n'est pas surpeuplé? Se montre-t-on plus indifférent à l'égard du problème de la pollution dans le cas des régions les moins peuplées du Canada?

M. Smith: Non. Le Waste Management Trust Fund est assez bien garni, merci. Sauf erreur, entre 3 et 5 milliards de dollars y sont accumulés. Il semble bien que le problème tienne plutôt à la façon dont l'argent est distribué.

La perception qu'on se fait des questions environnementales commence à changer à Terre-Neuve. Certaines collectivités sont maintenant beaucoup mieux organisées et attachent de plus en plus d'importance à ce qui est considéré comme étant sain pour l'environnement. On peut voir aujourd'hui en milieu rural de vieux capitaines ramasser les cannettes et les retourner pour obtenir le remboursement parce qu'ils savent que c'est bon pour l'environnement. Par ailleurs, il faudrait éduquer davantage les gens à cet égard, car il y en a qui participent aux efforts de recyclage, mais uniquement pour l'argent, et non parce que c'est souhaitable sur le plan écologique.

Nous entendons souvent des gens nous encourager à réclamer que notre carton soit recyclé chez nous. Nous l'expédions à Hantsport en Nouvelle-Écosse, en fait pour qu'il y soit transformé. Les gens demandent s'ils obtiendront de l'argent pour apporter leur carton. Eh bien, non. Ils devraient le faire pour le bien de l'environnement.

Le fonds a été controversé. En Nouvelle-Écosse, il semblerait qu'on a distribué judicieusement les recettes provenant des dépôts sur les bouteilles et les cannettes. Il nous faudrait mieux faire les choses chez nous. En fait, la Nouvelle-Écosse a été la seule province du Canada qui soit parvenue à réduire de moitié ses déchets en l'an 2000.

Il y a six mois, nous avons fait venir à Corner Brook deux des principaux experts néo-écossais en rudologie: M. Barry Friesen, qui est directeur de la gestion des déchets pour le gouvernement provincial, et Brian Smith, qui est directeur de la gestion des déchets pour la municipalité régionale de Halifax. Nous leur avons demandé ce qu'ils avaient fait pour connaître un tel succès. Ils nous ont tout simplement répondu que ça allait nous coûter cher.

Notre province a besoin d'emplois, et ses résidents sont de bons travailleurs. Il me semble qu'on pourrait si facilement régler le problème en nous allouant une partie du fonds de l'assurance-emploi. Je ne saurais toutefois vous préciser comment cela pourrait fonctionner.

Les attitudes sont en train de changer parce que les questions environnementales sont abordées dans les écoles primaires et secondaires. Cependant, l'accès au financement demeure un problème, car les municipalités nous disent qu'elles n'ont pas l'argent voulu, par exemple pour purifier les eaux d'égout brutes qui se déversent dans la baie des Îles à Corner Brook. Pourtant, notre industrie touristique veut offrir des excursions en bateau-mouche. Nous assistons à l'avènement d'une nouvelle génération de touristes — les écotouristes. Quand ceux-ci s'amènent dans un centre de villégiature, la première chose qu'ils nous demandent, c'est ce que nous faisons de nos déchets, de nos

Senator Sibbeston: Newfoundland generates 40 per cent of the dioxin in Canada. What are other jurisdictions doing so that they are not emitting so much dioxin?

Mr. Smith: In the case of Nova Scotia, the province was divided into six pieces and waste management committees were established. Composting facilities and recycling depots were established. Videos were developed. Information material was published to teach people.

The people of the Halifax Regional Municipality wanted to build a brand new big dump. The people said no, that they did not want it and that they wanted a better way. That was a catalyst to the process, and now Nova Scotia is the leader in this field. I understand that Ontario has a strong recycling program as well.

I do not know how the jurisdictions work with respect to incineration. I believe in one of the last government changes, one of the administrations wanted to bring back incineration as a cheap, effective way to get rid of waste, but there was opposition for health reasons.

Out West, I know that some incinerators burn household hazardous waste, which is a real conundrum. What do they do with paint solvents? Perhaps there are other methods of biologically breaking them down, more environmentally friendly ways than burning them or incinerating them to get rid of them. Right now, this waste material is going to our dump in Corner Brook. Insecticides, battery acid, paint thinner, paint, everything is being dumped in the landfill.

Other provinces are more progressive in terms of recovery rates. Alberta and Saskatchewan rate high in terms of people bringing back containers under their deposit/refund system. They have become very efficient at it. We are getting much better in Newfoundland because the rate of return was increased to eight cents now from six. These changes just came in during the past year, so there is progress.

We have a tough nut to crack in Newfoundland because our communities are stretched so far apart. How do we make it work? Is there an innovative way to collect our recyclables, encourage composting, but yet still deal with the long distances between communities? We do tend to import recycling programs that are used in high-density areas, and they do not work so well in smaller communities.

The Chairman: I am aware of a process that was developed in Edmonton. It seems to be at the cutting edge in terms of dealing with waste. Senator Taylor perhaps is more familiar with it. They

eaux usées. Nous sommes forcés de leur répondre que nous les déversons dans la baie. Ils réagissent en nous confiant qu'ils ne sont pas certains d'avoir le goût de nous revenir.

Le sénateur Sibbeston: Terre-Neuve est responsable de 40 p. 100 des émissions de dioxines au Canada. Que font les autres provinces pour avoir un bilan moins négatif à cet égard?

M. Smith: En Nouvelle-Écosse, on a divisé le territoire en six zones, et on a mis sur pied des comités de gestion des déchets. On y a aménagé des installations de compostage et installé des dépôts de matières recyclables. On y a produit des vidéos éducationnels et publié du matériel d'information pour sensibiliser les gens.

Les autorités de la municipalité régionale de Halifax projetaient d'aménager une immense décharge publique toute nouvelle. La population a bloqué la réalisation du projet, parce qu'elle voulait qu'on trouve un meilleur moyen de se débarrasser des déchets. Cet événement a servi de catalyseur au processus, et la Nouvelle-Écosse est maintenant le chef de file dans ce domaine. Je crois comprendre que l'Ontario a également un programme très efficace de recyclage.

J'ignore comment les autres territoires fonctionnent en matière d'incinération. Je crois que dans l'une des provinces où il y a eu un changement de gouvernement, les autorités voulaient revenir à l'incinération, qu'elles considéraient comme étant un moyen peu coûteux et efficace de se débarrasser des déchets. Toutefois, en invoquant les risques pour la santé, la population s'y est opposée.

Dans l'Ouest, je sais que, dans certains incinérateurs, on brûle les déchets dangereux d'origine domestique, ce qui est un véritable problème. Que fait-on des solvants à peinture? Il existe peut-être d'autres moyens de décomposer biologiquement ces substances, des méthodes plus saines pour l'environnement, que de les brûler ou de les incinérer pour s'en débarrasser. À Corner Brook, ces déchets dangereux se retrouvent actuellement dans notre dépotoir. Les insecticides, les électrolytes d'accumulateur, les diluants pour peinture, tout est déposé dans notre centre d'enfouissement des déchets.

D'autres provinces sont plus avancées que la nôtre en ce qui a trait aux taux de récupération. En Alberta et en Saskatchewan, une forte proportion des gens rapportent leurs contenants en vertu de formules de dépôt-remboursement. Ces provinces gèrent ces programmes très efficacement. Ici, à Terre-Neuve, on note une nette amélioration depuis que le dépôt exigé est passé de six à huit cents. Le changement est survenu au cours de la dernière année. Notre province fait donc des progrès.

Nous avons forcément à cet égard un problème particulier à Terre-Neuve, étant donné que nos localités sont si éloignées les unes des autres. Comment composer avec cette réalité? Existe-t-il une façon innovatrice de recueillir nos matières recyclables, d'encourager le compostage, malgré les grandes distances qui séparent nos collectivités? Nous sommes portés à nous inspirer de programmes de recyclage qui sont réalisés dans des régions densément peuplées, mais qui ne fonctionnent pas aussi bien dans de petites localités.

Le président: Je connais la méthode qu'on a mise au point à Edmonton, qui semble être le fin du fin en matière de gestion des déchets. Peut-être que le sénateur Taylor serait mieux placé que

have a cost-effective way of dealing with waste and there is money to be made in that system.

Toronto wondered what to do with all of its waste, whether it would send the waste by train to Northern Ontario or into the States. They looked at Edmonton to see what was being done there. It seems to me that there are jurisdictions that have been successful in dealing with their waste.

Mr. Smith: Absolutely. Guelph, Annapolis Royal and Nova Scotia are other examples. All of them have found innovative ways to deal with their waste. In our province, it seems that funding is the tough nut for municipalities to crack because they are just making ends meet.

One of our problems in regard to funding is that our population is shrinking. Our town has dropped from 30,000 residents to 22,000 since about 1980. We also have a population aging. Many of our young people are leaving Newfoundland after they go to our local university or college. The environmental movement is affected because the tax base also shrinks. There is less money to create recycling and composting programs.

The Chairman: We have hazardous waste disposal in Alberta. I think that they put extreme heat on the furans to break them down. The temperature in the incinerators is brought way up over 1000 degrees, which I think breaks down the furans. Are you at all familiar with that?

Mr. Smith: Just vaguely. I have talked to people who attended the last environmental conference in Antigonish, Nova Scotia. From the research we have seen from Europe, my understanding is that, yes, furans might be broken down, but dioxins can still form at the top of the stacks and, again, in the ashes. I wonder what they do with it.

The Chairman: I think they slurry it in saltwater and put it underground, maybe a mile down, to make a saltwater aquifer. I suppose down the road someone might have a use for saltwater, in which case it would have to be recycled somehow.

The other day we were talking to people who dispose of waste material from nuclear energy plants. France is now using about 75 per cent of its waste. In other words, you can get rid of your waste, but the smart thing to do is to develop methods of reusing the waste products to manufacture something good. Cyanide, for example, is used in the mining of gold.

There have been complaints about transporting hazardous waste. People are worried that their car or truck will have an accident and that the waste will spill on the road. However,

moi pour vous en parler. Je sais qu'on y a une façon rentable de traiter les déchets et qu'il y a de l'argent à faire avec ce système.

Ne sachant plus que faire de tous leurs déchets, les autorités de la ville Toronto se demandaient si elles devaient les envoyer par rail dans le nord de l'Ontario ou aux États-Unis. Elles ont examiné ce qui se faisait à cet égard à Edmonton. Il me semble qu'il y a des endroits où l'on a eu la main heureuse dans la façon de gérer les déchets.

M. Smith: Absolument. Guelph, Annapolis Royal et la Nouvelle-Écosse en sont d'autres exemples. Ce sont autant d'endroits où on a trouvé des façons innovatrices de traiter les déchets. Dans notre province, il semble bien que le financement soit le plus grand problème à surmonter, car les municipalités ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts.

L'un des facteurs qui vient compliquer les choses en ce qui touche le financement chez nous, c'est que notre population va diminuant. Par exemple, celle de notre ville est passée, depuis environ 1980, de 30 000 à 22 000 habitants. Sans compter que nous avons une population vieillissante. Nombre de nos jeunes gens quittent la province après avoir terminé leurs études dans nos collèges ou universités. Le virage environnemental se trouve freiné du fait que notre assiette fiscale est de plus en plus réduite. Les gouvernements disposent de moins d'argent pour les programmes de recyclage et de compostage.

Le président: En Alberta, nous avons des installations d'élimination des déchets dangereux. Sauf erreur, on chauffe à l'extrême les furanes pour les décomposer. On fait monter à plus de 1 000 degrés la température dans les incinérateurs, ce qui, je crois, permet de décomposer les furanes. Cette méthode vous est-elle familière?

M. Smith: Seulement vaguement. J'en ai discuté avec des participants à la dernière conférence environnementale à Antigonish, en Nouvelle-Écosse. D'après les recherches effectuées en Europe, je crois comprendre que, oui, les furanes peuvent être décomposées, mais des dioxines se forment quand même au sommet des cheminées, et on en retrouve des résidus dans les cendres. Je me demande ce qu'on en fait.

Le président: Je crois qu'on les mélange avec de l'eau salée pour en faire une boue qu'on enfouit ensuite sous terre, disons à un mille de profondeur, et qui finit par former une nappe aquifère salée. Je suppose qu'éventuellement, quelqu'un pourrait trouver une façon d'utiliser cette eau salée, auquel cas il faudrait sans doute lui faire subir une forme quelconque de recyclage.

L'autre jour, nous discutons avec des gens qui s'occupent d'élimination de déchets provenant des centrales nucléaires. La France utilise maintenant environ 75 p. 100 de ses déchets. Autrement dit, on peut se débarrasser de ses déchets, mais le mieux, c'est de mettre au point des méthodes de réutilisation des déchets pour la fabrication de biens utiles. Par exemple, le cyanure est utilisé dans l'exploitation des mines d'or.

Il y a eu des plaintes concernant le transport des matières dangereuses. Les gens appréhendent que leur auto ou leur camion ne heurte un véhicule transportant des matières dangereuses et que

disposing of the waste by superheating it seems to be working well.

Mr. Smith: Yes, but not using certain products in the first place would be the ideal solution. We need to change our thinking. We can use baking soda instead of common cleansers to clean something, but some people swear that they have to use these products. We do not need to use them all the time.

Senator Eyton: I have read your material. Your network seems to me to be an admiral and a useful thing. I cannot imagine anyone saying that it is a bad thing or that it is not a good thing. The people in your network share a great interest, and it is important that they have a way of communicating their concerns in a province where the population is widespread and where it is often difficult for people to get together.

Your network seems to me to be not only a good one but also a low-cost one. Any fair-minded person looking at it would say the same thing. It should be encouraged because it costs very little money. The question is: How much money do you need to make it grow and be effective? What kind of funding are you talking about because funding is clearly a problem in your material. It does not seem to me like a whole lot of money.

Mr. Smith: We receive \$18,000. That covers my salary, the rent, stationery, postage, every single expense. Given that amount, we can only operate for four hours a day. We are grateful for the money that is given by the Minister of the Environment to the Canadian Environmental Network, which is the umbrella group. It has a written agreement that has just been signed to duplicate the last amount of funding. I forget what it is. I believe it was \$900,000 for all of the networks.

Senator Eyton: Is that federal funding?

Mr. Smith: It is federal funding that goes from the Ministry of the Environment to the Canadian Environmental network.

I wear two hats. I am the coordinator of the network, but I am also the chairperson of a community recycling group. The Newfoundland and Labrador Environmental Network does not speak out on issues —

Senator Eyton: I saw that in the material. I read it.

Mr. Smith: We need more money. We might be able to survive on double that amount, in which case we could open for eight hours each day.

Senator Eyton: I gather that you have asked the province for money and that none has been forthcoming.

Mr. Smith: There has been none forthcoming. This is my second year with the Newfoundland network. I moved back to the

celles-ci se répandent sur la route. Cependant, la technique de combustion à très haute température semble être efficace pour détruire ces déchets dangereux.

M. Smith: Oui, mais la solution idéale serait au départ d'éviter d'utiliser certains de ces produits. Il nous faut changer notre mentalité à cet égard. Pourquoi ne pas employer du bicarbonate de soude plutôt que des produits courants de nettoyage, mais il y a des gens qui croient mordicus qu'il leur faut utiliser de tels produits. Il n'est pas toujours nécessaire de les utiliser.

Le sénateur Eyton: J'ai lu la documentation que vous nous avez remise. Votre réseau me semble être fort utile. Je vois mal quelqu'un affirmer qu'il ne rend pas service. Les gens qui en font partie ont à coeur un objectif fort louable, et il est important que, dans une province où la population est aussi éparpillée et où il est souvent difficile de réunir les gens, on leur donne les moyens de communiquer leurs idées.

Votre réseau me semble non seulement valable mais également peu coûteux. Il faudrait qu'une personne se montre bien peu objective pour affirmer le contraire. Votre organisation mérite d'être encouragée parce qu'elle ne coûte vraiment pas cher. Ce qu'il faut se demander, c'est combien d'argent il lui faudrait pour pouvoir prendre de l'essor et être pleinement efficace. À quel niveau de financement songez-vous, car, de toute évidence, votre problème semble en être un de financement, d'après ce que j'ai lu dans vos documents. Vous ne me semblez pas être trop exigeant.

M. Smith: On nous accorde actuellement 18 000 \$ par an. Ce montant sert à couvrir mon salaire, le loyer, la papeterie, les frais postaux et la totalité de nos dépenses. Avec un tel montant, nous ne pouvons exercer nos activités que quatre heures par jour. Nous sommes reconnaissants au ministère de l'Environnement pour l'argent qu'il alloue au Réseau canadien de l'environnement, le groupe de coordination. Il vient tout juste de signer une entente en vertu de laquelle le ministère doublera le montant de financement qu'il avait obtenu pour le dernier exercice. J'ai oublié le chiffre. Je crois qu'il s'agissait de 900 000 \$ pour l'ensemble des réseaux.

Le sénateur Eyton: S'agit-il de financement fédéral?

M. Smith: Il s'agit en effet de fonds que le ministère fédéral de l'Environnement verse au Réseau canadien de l'environnement.

Je joue deux rôles. Je suis le coordonnateur du réseau, mais je préside également un groupe communautaire de recyclage. Le Newfoundland and Labrador Environmental Network ne prend pas parti sur des questions...

Le sénateur Eyton: J'ai lu cela dans votre documentation. J'en ai pris connaissance.

M. Smith: Nous avons besoin de plus d'argent. Avec le double de ce que nous obtenons actuellement, nous pourrions survivre et exercer nos activités huit heures par jour.

Le sénateur Eyton: Si j'ai bien compris, vous avez demandé de l'argent aux autorités provinciales, mais on ne vous a rien accordé.

M. Smith: Nous n'avons rien obtenu. C'est ma deuxième année au service du réseau terre-neuvien. Je suis revenu à

Island in December 1999 and started working in November 2000. There are no provincial pots of money that I am aware of.

I think sometimes we are perceived as the enemy, even though the network itself just shares information and brings people together.

Senator Eyton: I was going to get to the “enemy” point later on.

A good presentation to the province would be to say, “Look, if the feds are going to put in \$18,000, you should match it.” Then you would have a network with members you can talk to.

Mr. Smith: Yes, a strong alliance with the provincial government is an excellent idea. We will bring that suggestion to our steering committee and ask if they might be interested in moving it forward. My sense is that given some of the struggles that the member groups have had in trying to get funding, as in the case that I have illustrated here, we are tired knocking of the door.

Senator Eyton: You refer in your material to the fact that you find it difficult to get charitable status. Most people support you. Surely you fit within any ordinary definition of “charity.” I have great trouble understanding why that is not so. It seems to me that your suggestion of even a probationary designation, subject to a cancellation or trial period, has to be reasonable. I do not know why the committee would not say this is something that should be done. It seems to me to be a natural progression and not a stretch.

Mr. Smith: Absolutely, and we will prove that we are worthy. We will prove that we are out there to raise environmental awareness. We are slowly learning as we go around asking all of these groups if they applied and which group was accepted and which one was not. That word “advocacy” really trips up the federal government because it scares them.

Senator Eyton: You are a network, and I cannot imagine why you are not supported. I think our committee would readily agree that you have to beat them up a little, maybe. That is something that should be done.

This morning we heard from the Newfoundland Environmental Industry Association, so the word “environment” has appeared before us twice today. We have heard spokespeople on behalf of both the industry association and on behalf of your network. Obviously you know them. Do you work with them? If so, is it a positive, useful relationship?

Mr. Smith: Are you referring to Charlie Riggs?

Senator Eyton: That is right.

Terre-Neuve en décembre 1999 et j’ai commencé à travailler en novembre 2000. À ma connaissance, il n’y a pas de fonds provincial de prévu à cette fin.

J’ai parfois l’impression qu’on nous perçoit comme des ennemis, même si le réseau ne fait que diffuser de l’information et amener des gens à se réunir.

Le sénateur Eyton: Je me proposais d’aborder la question de l’«inimitié» plus tard.

Peut-être serait-il habile de votre part de demander aux autorités provinciales de doubler les 18 000 \$ que vous verse le gouvernement fédéral. Votre réseau serait alors en mesure de communiquer avec ses membres.

M. Smith: Oui, une alliance étroite avec le gouvernement provincial serait une excellente idée. Nous allons soumettre cette suggestion à notre comité de direction et demander aux membres de ce comité s’ils sont disposés à y donner suite. Toutefois, compte tenu des efforts que les groupes membres ont déployés en vain pour essayer d’obtenir du financement, comme dans l’exemple que je vous ai donné tout à l’heure, il se pourrait que nous soyons un peu las de quémander.

Le sénateur Eyton: Vous signalez dans votre documentation que vous avez du mal à obtenir le statut d’organisme de bienfaisance enregistré. La plupart des gens vous appuient. La définition habituelle d’«organisme de bienfaisance» vous convient de toute évidence. Je n’arrive pas à comprendre pourquoi on ne vous accorde pas ce statut. Il me semble que votre suggestion qu’on vous accorde au moins provisoirement cette désignation, quitte à ce qu’il ne s’agisse que d’une période d’essai conditionnelle, est on ne peut plus raisonnable. Je ne vois pas pourquoi le comité ne reconnaîtrait pas que vous y avez droit. Ce me semble être une demande toute naturelle, qui n’est nullement tirée par les cheveux.

M. Smith: Tout à fait, et nous allons prouver que nous méritons ce statut, que nous nous vouons à l’accroissement de la conscience environnementale. À force de demander à d’autres groupes s’ils ont fait une demande et de voir lesquels ont été acceptés et lesquels ne l’ont pas été, nous nous familiarisons lentement avec la question. L’expression «groupe de défense» désarçonne littéralement le gouvernement fédéral, car il a peur de ces groupes.

Le sénateur Eyton: Vous constituez un réseau, et je n’arrive pas à imaginer pourquoi on ne vous appuierait pas. Je crois que notre comité reconnaîtra avec moi que vous devriez peut-être exercer encore plus de pressions. C’est ce que vous devriez faire.

Ce matin, nous avons accueilli des représentants de la Newfoundland Environmental Industry Association. Nous avons donc entendu parler d’environnement à deux reprises aujourd’hui, à savoir par des porte-parole de l’association de l’industrie et par vous-même au nom de votre réseau. Vous connaissez sans doute ces gens. Travaillez-vous en collaboration avec eux? Si oui, vos rapports sont-ils constructifs, utiles?

M. Smith: Voulez-vous parler de Charlie Riggs?

Le sénateur Eyton: En effet.

Mr. Smith: I have spoken to him. Again, I have only been back in the province for two years. Our recycling committee collaborated with the NEIA when we brought in the two experts from Nova Scotia. We collaborated with one of the ministerial officials in the Department of the Environment here and asked if they would like to get on board. We asked NEIA if they would like to hear these two experts from Nova Scotia, and they agreed.

The two experts had breakfast with NEIA representatives after they arrived in St. John's and after they did a tour of Corner Brook. Some good alliances were built there because we had engineers and consultants talking to other engineers and consultants, asking how Nova Scotia did it.

Senator Eyton: I would have thought that it would have been just a natural association. They operate in the area of the environment, in effect trying to promote the business that relates to the environment. You are a network composed of environmentalists and those dedicated to supporting the cause. An alliance such as that is something you should work at.

Mr. Smith: Absolutely. I think the NEIA is certainly open to those things. We wrestle with the other parties, and it is sometimes like wrestling with a bear.

Senator Eyton: But you look for your allies first. The industry association is a significant ally with a large membership. You have 38. Locally, they have a pretty strong membership, one that I think is growing. They talked about 2,000 jobs and \$115 million of annual revenue in that sector. That is a heck of a thing. You have to say, "Here is what we do and we are going to do it."

I am associated with Pollution Probe, a national organization based in Toronto. It has had great success because it is composed of dedicated environmentalists, working in a variety of areas to make our environment cleaner and healthier. These people have taken on the task of working with businesses, not working against them. They are working to make business practices better. As a result, Pollution Probe has achieved quite a lot. The board of Pollution Probe is composed of almost purely environmentalists, but the financial support and a lot of missionary work is being done by the private sector, which sees Pollution Probe not as the enemy but as an organization it can work with in a positive way. That is one example.

I would have thought that your network could work with an organization like the Newfoundland Environmental Industry Association, which in fact is inclined to do exactly that.

M. Smith: Je me suis entretenu avec lui. Comme je vous l'ai déjà mentionné, je ne suis de retour à Terre-Neuve que depuis deux ans. Notre comité de recyclage a collaboré avec la NEIA quand nous avons fait venir les deux experts de la Nouvelle-Écosse. Nous avons approché un des représentants du ministère de l'Environnement à Terre-Neuve et lui avons demandé si son équipe souhaitait être de la partie. Nous avons demandé aux représentants de la NEIA s'ils aimeraient aussi entendre ces deux experts de la Nouvelle-Écosse, et ils se sont montrés intéressés.

Les deux experts ont pris le petit déjeuner avec les représentants de la NEIA à leur arrivée à Terre-Neuve, après avoir visité Corner Brook. Des alliances utiles se sont conclues à cette occasion, où des ingénieurs et des experts-conseils de nos deux provinces ont pu dialoguer et où les nôtres ont pu s'enquérir de ce qui se faisait dans ce domaine en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Eyton: J'aurais cru qu'il se serait agi d'une association toute naturelle. Ces gens exercent leurs activités dans le domaine de l'environnement, où ils essaient de promouvoir la vente de produits et services environnementaux. De votre côté, vous formez un réseau constitué d'environnementalistes et de personnes vouées à la cause de l'environnement. Il me semble que vous devriez attacher de l'importance à une alliance comme celle-là.

M. Smith: Tout à fait. Je crois que la NEIA semble être ouverte à ce genre de dialogue. Nous sommes en lutte contre des gens qui ne pensent pas comme nous, et nous avons parfois l'impression de lutter à forces inégales.

Le sénateur Eyton: Mais vous devez d'abord être à la recherche d'alliés. L'association de l'industrie est pour vous un allié important qui compte de nombreux membres. De votre côté, vous en avez 38. Localement, cette organisation compte beaucoup d'adeptes, dont le nombre ne cesse de croître. Ces gens ont fait état de 2 000 emplois et de 115 millions de dollars en revenus annuels dans ce secteur. Ce n'est pas peu dire. Vous vous devez d'aborder ces gens et de leur dire «voici ce que nous faisons et nous sommes déterminés à agir».

J'ai des liens avec Pollution Probe, une organisation nationale qui a son siège à Toronto. Cet organisme connaît beaucoup de succès parce qu'il est composé d'environnementalistes dévoués, qui travaillent dans divers domaines en vue de rendre notre environnement plus propre et plus salubre. Ces gens ont entrepris de travailler de concert avec les entreprises plutôt que contre elles. Ils s'efforcent de contribuer à l'amélioration des pratiques des entreprises à cet égard. Cette attitude a permis à Pollution Probe d'accomplir beaucoup de choses. Le conseil d'administration de Pollution Probe est composé presque exclusivement d'environnementalistes, mais le soutien financier ainsi qu'une bonne part du travail missionnaire sont pris en charge par le secteur privé, qui perçoit Pollution Probe non pas comme un ennemi, mais comme une organisation avec laquelle il peut travailler de manière constructive. Vous avez là un exemple dont vous pourriez vous inspirer.

J'aurais pensé que votre réseau pourrait collaborer avec une organisation comme la Newfoundland Environmental Industry Association, qui travaille généralement exactement dans ce sens.

Mr. Smith: Certainly, that is my sense of working together. In a community, you just sit down with like-minded people. The NEIA is a group of consultants that has much to gain as well from the funding that will be coming out to do studies, and we are more than willing to sit down with them.

Senator Eyton: Everyone is happy and you can make a little money on the side. That's good.

The Chairman: On page 2 of your brief, the second bullet, you call upon the government to ban the incineration of household waste in Canada so that we may protect human and animal health from the threat of toxic emissions. That is some of the type of thing that the Senate can help with.

I have lived in a few areas where incineration is banned, but this seems to be coming out of the municipalities, which are creatures of the provincial government. Have you done any research to say that the federal government has any input in this at all or would it just strictly be the provinces?

Mr. Smith: I know that there are provincial environmental assessments. I think that the federal assessments are only triggered under certain instances. Environmental assessment regulations are in place both federally and provincially, but I think they cover different aspects of environmental issues. Building a bridge across a river would be different from building an incinerator in a town.

The Chairman: I think we will research aspect a little further because that might be something we can do. Air pollution comes under federal jurisdiction, as does water to a limited extent, although we found that water within a province is supposed to be the province's responsibility. Only when it crosses a boarder does it become a constitutional problem. I think we might have a constitutional problem with pollution, too, only across the border.

We have found that the only area in Canada where the federal government can really get in and throw its weight around is the fishery, such as the trout or the stream fishery. The federal government can come in to protect that water. You are not allowed to protect water for people, but you are allowed to go in there and protect water for fish. If you can somehow or another sprout fins, then this would become a constitutional issue.

Mr. Smith: Yes. The Navigable Waters Protection Act is federal legislation, too.

Mr. Chairman: Thank you for coming out today. You are doing great work. I know that a dollar will buy a cup of coffee, but the point is that we want you to get out there and pull the rest

M. Smith: Bien entendu, et je partage d'ailleurs cette vision de la collaboration. Dans une collectivité, nous cherchons à nous allier avec des gens qui pensent comme nous. La NEIA est un groupe d'experts-conseils qui a également beaucoup à gagner du financement qu'on allouera à la réalisation d'études, et nous ne demandons pas mieux que de travailler de concert avec ces gens.

Le sénateur Eyton: Le cas échéant, tout le monde sera heureux et vous pourrez vous faire un peu d'argent du même coup. C'est bien.

Le président: À la page 2 de votre mémoire, au deuxième point vignette, vous demandez au gouvernement d'interdire l'incinération des ordures ménagères au Canada pour protéger la vie humaine et animale contre la menace des émissions toxiques. C'est le genre de question où le Sénat pourrait peut-être vous être utile.

J'ai vécu à quelques endroits où l'incinération était interdite, mais ces questions me semblent relever des municipalités, qui sont elles-mêmes des créatures des gouvernements provinciaux. Avez-vous effectué des recherches qui vous auraient amenés à constater que le gouvernement fédéral a son mot à dire à cet égard, ou cette question n'est-elle pas plutôt de compétence exclusivement provinciale?

M. Smith: Je sais qu'il s'effectue des évaluations environnementales provinciales. Je pense que le gouvernement fédéral ne fait ses propres évaluations que dans certains cas. Le gouvernement fédéral et les provinces ont tous deux des règlements en matière d'évaluation environnementale, mais je crois qu'ils couvrent des aspects différents de ce domaine. Ainsi, l'érection d'un pont enjambant une rivière ne requerrait pas le même genre d'évaluation environnementale que la construction d'un incinérateur dans une ville.

Le président: Je crois que nous allons pousser un peu plus avant la recherche à cet égard, car ce serait peut-être là un aspect à propos duquel nous pourrions être utiles. La pollution de l'air relève de la compétence fédérale, tout comme la pollution de l'eau jusqu'à un certain point, bien que nous constatons que l'eau dans une province donnée est censée être de compétence provinciale. Ce n'est que lorsqu'un plan d'eau traverse une frontière qu'il se pose un problème constitutionnel. Je crois que c'est aussi le cas en matière de pollution, mais seulement lorsque celle-ci s'étend de part et d'autre d'une frontière.

Nous avons constaté que le seul domaine au Canada où le gouvernement fédéral peut vraiment intervenir de plein droit est celui de la pêche, par exemple de la pêche à la truite et de la pêche en eau douce. Le gouvernement fédéral peut intervenir pour protéger les eaux en question. Il n'est pas de son ressort d'assurer la salubrité de l'eau potable pour les humains, mais il peut intervenir pour protéger l'eau des poissons. Si vous parvenez à vous faire pousser des nageoires, vous pourrez alors soulever la question constitutionnelle.

M. Smith: Oui. La Loi sur la protection des eaux navigables est une loi fédérale, également.

Le président: Merci d'être venu comparaître devant nous aujourd'hui. Vous avez fait un excellent travail. Je sais que si on vous donne un dollar, vous pourrez vous acheter une tasse de café,

of your hair out trying hard. Having people like you working in the voluntary sector and working on environmental issues helps make Canada a better place to live.

Mr. Smith: Mr. Chairman, I appreciate your comments. Most of my hair is gone, but I will be continuing the good fight.

The committee adjourned.

mais l'idée, c'est que nous tenons à ce que vous partiez d'ici déterminé à vous arracher le reste de vos cheveux à force d'efforts acharnés. C'est avec des bénévoles comme vous, qui se préoccupent des questions environnementales, que nous ferons du Canada un meilleur endroit où vivre.

M. Smith: Monsieur le président, je vous remercie pour vos observations. Il ne me reste plus beaucoup de cheveux à perdre, mais je vais continuer à lutter pour le bien commun.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

December 6, 2001 — Morning meeting

From the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board:

Mr. Halcum Stanley, Chairman.

From the Newfoundland Ocean Industries Association:

Ms Leslie Galway, President and Chief Executive Officer.

From the Newfoundland Environmental Industry Association:

Mr. Charlie Riggs, Executive Director.

December 6, 2001 — Afternoon meeting

From the Canadian Imperial Venture Corp.:

Mr. Steven Millan, Chairman, President and Chief Executive Officer.

From the Newfoundland and Labrador Environmental Network:

Mr. Edward Smith, Chair of the Recycling and Waste Management Committee.

Le 6 décembre 2001 — Séance du matin

De l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers:

M. Halcum Stanley, président.

De la Newfoundland Ocean Industries Association:

Mme Leslie Galway, présidente-directrice générale.

De la Newfoundland Environmental Industry Association:

M. Charlie Riggs, directeur général.

Le 6 décembre 2001 — Séance de l'après-midi

De la Canadian Imperial Venture Corp.:

M. Steven Millan, président-directeur général.

Du Newfoundland and Labrador Environmental Network:

M. Edward Smith, président, Comité de recyclage et de gestion des déchets.